

**COMMISSION DES COMMUNAUTES EUROPEENNES**

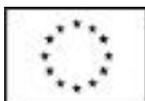
**DOCUP 2000 2006  
ILE DE LA REUNION  
FRANCE - OBJECTIF 1**



**RAPPORT ANNUEL 2001**

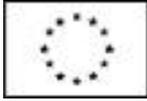


Ile de La Réunion - DOCUP 2000 2006 - Rapport Annuel 2001



## SOMMAIRE

<b>1. Modification des conditions générales ayant une importance pour l'exécution de l'intervention : évolutions socio-économiques significatives, modifications des politiques nationales ou sectorielles, modifications du cadre de référence .....</b>	<b>5</b>
<b>2. Etat d'avancement des différents axes prioritaires et des mesures au 31/12/2001 .....</b>	<b>13</b>
2.1 Cadre de la mise en œuvre du programme en 2001 .....	13
2.1.1 Comités de programmation tenus en 2001 .....	13
2.1.2 Comités de Suivi tenus en 2001 .....	14
2.2 Avancement des axes et mesures par fonds .....	18
2.2.1 Avancement des axes et mesures FEDER .....	18
2.2.2 Avancement des axes et mesures FSE .....	52
2.2.3 Avancement par axes et mesures FEOGA .....	92
2.2.4 Avancement par axes et mesures IFOP .....	118
<b>3. Exécution financière .....</b>	<b>128</b>
3.1 Exécution financière du FEDER .....	128
3.2 Exécution financière du FSE .....	128
3.3 Exécution financière du FEOGA .....	130
3.4 Exécution financière de l'IFOP .....	131
<b>4. Indicateurs sur la réserve de performance .....</b>	<b>132</b>
<b>5. Dispositions prises par l'autorité de gestion et le comité de suivi pour assurer la qualité et l'efficacité de mise en œuvre, en 2001 .....</b>	<b>134</b>
5.1 Actions de suivi et d'évaluation .....	134
5.2 Actions de contrôle financier .....	140
5.3 Synthèse des principaux problèmes rencontrés .....	142
5.4 Utilisation de l'assistance technique .....	144
5.5 Mesures prises pour assurer la publicité de l'intervention .....	145
<b>6. Mesures prises afin d'assurer la compatibilité avec les politiques communautaires pour l'année 2001 .....</b>	<b>149</b>
6.1 Informations communes à toutes les régions .....	149
6.2 Informations relatives à la Réunion .....	149
<b>6-3 Compatibilité avec les autres politiques communautaires .....</b>	<b>149</b>
<b>7. Etat d'avancement et de financement des grands projets et des subventions globales .....</b>	<b>150</b>
7.1 Subventions globales .....	150
7.2 Grands projets .....	150



## Rapport annuel d'exécution 2001

### *Approbation du DOCUP et du Complément de Programmation*

Le DOCUP de l'Ile de La Réunion a été approuvé et signé par la Commission Européenne le 30 octobre 2000.

Après sa confirmation par le Comité de Suivi de Juillet 2000, le complément de programmation de La Réunion a été communiqué à la Commission Européenne le 26 septembre 2000<sup>1</sup> et la Commission en a accusé réception, à titre d'information selon les termes de l'article 15 §6 du règlement n°1260/1999, le 22 février 2001. Le 14 juin 2001, la Commission Européenne a estimé, après analyse, que le Complément de Programmation contenait tous les éléments requis par l'article 18.3 du règlement 1260/99, était en conformité avec le Document Unique de Programmation auquel il est rattaché, et contenait un plan de financement cohérent avec celui attaché à la décision C (2000) 2578.

### *Objectif du rapport annuel d'exécution*

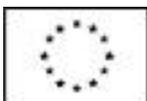
En application de l'article 37 du règlement (CE) n°1260/1999 du Conseil du 21 juin 1999 portant dispositions générales des fonds structurels, le rapport annuel d'exécution est présenté "*dans les six mois suivant la fin de chaque année civile entière de mise en œuvre*".

Le rapport annuel d'exécution se rapporte à l'année civile de mise en œuvre du programme. Il a pour objectif de donner une vision globale des principaux événements ayant une incidence sur le programme ainsi que de son rythme et de son état d'avancement. L'objectif est de pouvoir juxtaposer les rapports successifs, en évitant tout chevauchement des informations. C'est la raison pour laquelle, il est proposé dans le cadre de l'exercice réglementaire du rapport annuel d'exécution de s'en tenir à la mise en œuvre des programmes ou à sa préparation à la date du 31/12/2001.

D'autres informations viendront compléter cet exercice, notamment dans le cadre des prochains comités de suivi.

---

<sup>1</sup> Il s'agit de la date d'envoi du complément de programmation par le Secrétariat d'État à l'Outre-mer au SGCI.



## **1. Modification des conditions générales ayant une importance pour l'exécution de l'intervention : évolutions socio-économiques significatives, modifications des politiques nationales ou sectorielles, modifications du cadre de référence**

### **1.1 La Loi d'Orientation pour l'Outre-Mer :**

Adoptée le 13 décembre 2000, la Loi d'Orientation pour l'Outre-Mer a déployé dans le courant de l'année 2001 un ensemble de mesures économiques et sociales applicables aux départements d'outre-mer. Les dispositifs qu'elle prévoit ont fait l'objet d'une notification à la Commission Européenne (DG Concurrence) le 14 mars 2000, en application de l'article 88 § 3 du traité CE.

Sur le plan de l'action en direction des entreprises, cette loi comprend quatre dispositifs principaux qui se déclinent comme suit :

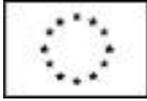
- un dispositif d'allègement des cotisations et contributions des employeurs et travailleurs indépendants dont l'objectif est de favoriser la création et le développement durable d'entreprises indépendantes, dans le commerce et l'artisanat : les décrets relatifs à ce dispositif ont été pris dans le courant de l'année et les différentes mesures concernées sont entrées en vigueur à compter du second semestre 2001 ;
- une exonération de cotisations patronales de sécurité sociale destinée à dynamiser la croissance économique et la croissance de l'emploi salarié par un fort abaissement du coût du travail salarié dans les secteurs créateurs d'emplois : les décrets relatifs à ce dispositif ont été préparés en 2001 pour une mise en application à compter du 1<sup>er</sup> Janvier 2002 ;
- un plan d'apurement des dettes des entreprises en difficulté, visant à assainir leur situation sociale et fiscale : cette disposition qui concernait les entreprises et les professions non commerciales a été en vigueur jusqu'au 13 Décembre 2001 mais elle a connu un succès limité.
- une aide à la création d'emplois en faveur des entreprises des départements d'outre-mer qui participent au désenclavement de l'économie en contribuant à la diversification de leurs débouchés commerciaux : ce dispositif a été mis en œuvre à compter du second semestre 2001.

Au delà de ces dispositifs, l'année 2001 a aussi vu le lancement du dispositif de congé-solidarité en faveur des salariés âgés de 55 ans ainsi que la constitution du fonds de promotion des échanges, outil financier au service de la coopération régionale.

### **1.2 La mise en œuvre des dérogations structurelles et agricoles en faveur des régions ultrapériphériques :**

Le 28 juin 2001, le Conseil a adopté une série de mesures spécifiques pour les régions ultrapériphériques :

- ✓ Règlement (CE) n° 1447/2001 du Conseil du 28 juin 2001 modifiant le règlement (CE) n° 1260/1999 portant dispositions générales sur les fonds structurels ;
- ✓ Règlement (CE) n° 1452/2001 du Conseil du 28 juin 2001 portant mesures spécifiques concernant certains produits agricoles en faveur des départements français d'outre-mer et abrogeant le règlement (CEE) n° 3763/91 (Poseidom)



Ile de La Réunion - DOCUP 2000 2006  
RAPPORT ANNUEL 2001

- ✓ Règlement (CE) n° 1451/2001 du Conseil du 28 juin 2001 modifiant le règlement (CE) n°2792/1999 définissant les modalités et conditions des actions structurelles dans le secteur de la pêche.

Ces textes permettent désormais la mise en œuvre des dérogations structurelles demandées par la France au bénéfice des quatre départements d'outre-mer en tant que régions ultrapériphériques, avec effet rétroactif au 1<sup>er</sup> janvier 2000.

A la suite de négociations entre les autorités françaises et la Commission européenne (DG Agriculture et DG Fish), un accord a été trouvé sur les modalités de prise en compte effective des dérogations structurelles :

- *dans le domaine agricole, en précisant la notion « d'exploitation agricole à dimension économique réduite »*

Par lettre en date du 10 décembre 2001, la Commission européenne (DG Agriculture) a précisé que cette notion devait être définie en utilisant un critère lié au revenu de référence national (RRN) fixé à 120 % pour les deux départements antillais et la Réunion.

Cette référence représente un seuil maximum et les autorités françaises veillent à appliquer la dérogation de manière sélective, si nécessaire, en fixant des seuils spécifiques inférieurs pour certains types d'exploitations dans le cadre du complément de programmation. Les autorités françaises se sont engagées également à assurer la cohérence entre la définition de l'exploitation agricole de taille réduite et celle utilisée pour la mise en œuvre de la dégressivité pour les mesures agroenvironnementales.

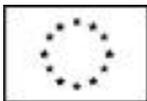
En ce qui concerne la Guyane, partant du principe que ce département présente une situation foncière, économique et géographique tout à fait particulière, la définition proposée, qui repose sur le seuil de 100 hectares pondérés, est acceptée à la condition qu'un dispositif de suivi rigoureux soit mis en place.

- *dans le domaine de la pêche et de l'aquaculture en précisant la notion « d'entreprise à dimension économique réduite »*

En effet, pour les actions relevant du groupe 3 telles que définies dans le règlement 1451/2001 (actions visant en particulier les secteurs de l'aquaculture, de la transformation, et de la commercialisation), la majoration du taux d'aide ne s'applique *qu'aux entreprises à dimension économique réduite à définir dans le complément de programmation.*

La Commission Européenne, dans son courrier du 28 novembre 2001, a marqué son accord pour retenir dans les quatre Départements d'Outre-Mer les critères de la « petite entreprise » au sens de la recommandation de la Commission 96/280/CE du 3 avril 1996 (JO L 107 du 30.04.1996, p4) pour définir l'entreprise à dimension économique réduite, c'est à dire :

- une entreprise employant moins de 50 personnes,
- et dont :
  - soit le chiffre d'affaires annuel n'excède pas 7 millions d'euros,
  - soit le total du bilan annuel n'excède pas 5 millions d'euros,
- et qui respecte le critère d'indépendance.



En pratique, chaque département d'outre-mer a procédé, via le Comité de suivi, à la modification des DOCUP et des compléments de programmation conformément à la réglementation en vigueur. Dans le cas de la Réunion, conformément aux décisions du Comité National de Suivi de Décembre 2001, la proposition de modification du DOCUP et le Complément de programmation modifié ont été transmis dès le mois de Janvier 2002 aux services de la Commission.

### 1.3 La réforme du code des marchés publics

Le décret du 7 mars 2001 procède à la refonte du code des marchés publics afin d'en simplifier et clarifier les procédures, et d'accroître l'efficacité de l'achat public. Il fusionne les règles applicables à l'État avec celles applicables aux collectivités territoriales, et harmonise les règles nationales avec les règles communautaires.

Le nouveau code des marchés publics prévoit désormais la possibilité de prendre en compte les conditions sociales et environnementales de l'exécution d'un marché public.

Les procédures applicables varient désormais selon trois seuils :

- jusqu'à 90 000 euros HT, les marchés sont passés sans formalités préalables ;
- au-dessus de ce seuil s'applique une procédure simplifiée combinant appel d'offres et marché négocié ;
- à partir de 130 000 euros HT pour l'État et 200 000 euros HT pour les collectivités territoriales, les directives communautaires relatives aux marchés publics s'appliquent. La procédure d'appel d'offre est fortement simplifiée et unifiée.

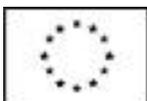
Ces nouvelles dispositions ont un impact majeur dans le domaine de la formation professionnelle et la traduction opérationnelle pour des actions cofinancées par le FSE.

Ce bouleversement important dans le contexte de mise en œuvre des mesures les plus importantes cofinancées par le FSE a été préjudiciable à la préparation des programmes de formation de 2002 et a motivé en partie la mobilisation plus intense du FSE sur les tranches 2002 et 2003.

### 1.4 Un environnement de gestion incertain

L'année 2001 représente la première année d'exécution complète du DOCUP Réunion qui s'est déroulée dans un environnement de gestion caractérisé par une grande instabilité. Cette instabilité s'est retrouvée à tous les niveaux :

- au niveau communautaire, de nombreux points de divergence d'interprétation sont apparus sur les modalités de calcul des remboursements des dépenses exposées par les régions, sur les modalités d'examen des compléments de programmation ou encore sur les bases juridiques de certains régimes d'aides (dans le domaine de la pêche et de l'aquaculture), ... ;
- au niveau national, certaines dispositions des textes relatifs aux règles de gestion nationale des fonds structurels parues fin 2000 et courant 2001 ont entraîné des difficultés lors de leur application en raison de problèmes d'adaptation (guide de gestion Feder), d'incompatibilité (circulaire de gestion FSE) ou d'omission (circulaire de gestion Feoga). Ces différents points ont nécessité plusieurs échanges avec les administrations centrales afin de résoudre totalement ou partiellement les points de blocage identifiés.



Ile de La Réunion - DOCUP 2000 2006  
RAPPORT ANNUEL 2001

- au plan local, la mobilisation des services autour de ces questions conjuguée à l'effort important de rattrapage de la programmation et de préparation des missions de contrôle n'a pas permis d'aboutir complètement sur les questions liées aux procédures de gestion du DOCUP.

Il est à craindre que ces incertitudes cumulées à celles constatées au cours de l'année de démarrage du programme n'aient généré des incompréhensions voire même un sentiment de découragement tant au niveau des bénéficiaires potentiels que de certains services gestionnaires.

### 1.5 Données statistiques significatives

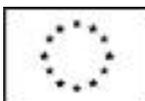
*Données de base communes :*

Indicateur	Mesure	Référence
Population active (au sens BIT) :	284 300	2000
Hommes	158 000	
Femmes	126 300	
Taux de chômage (au sens BIT) :	36,5%	Mars 2000
Hommes	34,4%	
Femmes	39,1%	
Moins de 25 ans	60,8%	
Hommes	55,5%	
Femmes	68,3%	
PIB régional par habitant	10 303 euros	1997
Solde migratoire	1 700 personnes	moy. 1990 1999
Accroissement naturel	10 800 personnes	2000
Taux d'accroissement naturel	15 pour mille	2000
Taux d'accroissement population	17,6 pour mille	2000
Source :	TER 2001/2002	

*Indicateurs de situation du DOCUP 2000 2006*

*Principaux indicateurs démographiques*

Indicateur	Mesure	Base DOCUP		Rapport annuel 2001	
		Situation	Référence	Situation	Référence
Taux accroissement de la population	TCAM en%	1,8% par an	1990-1999	1,9% par an	1990-2002 (INSEE)



Ile de La Réunion - DOCUP 2000 2006  
RAPPORT ANNUEL 2001

Répartition de la population par âge et par sexe (nombre)

	Base DOCUP (Données 1997)				Rapport annuel 2001 (Estimation INSEE au 1/1/2002*)			
	Hommes	Femmes	Total	%	Hommes	Femmes	Total	%
0-19 ans	134 120	131 247	265 367	39%	139 840	134 645	274 485	37%
20-29 ans	57 294	59 146	116 440	17%	114 839	120 062	234 901	32%
30-39 ans	53 105	56 315	109 420	16%				
40-49 ans	39 266	41 466	80 732	12%	78 212	80 456	158 668	21%
50-59 ans	24 083	26 495	50 578	7%				
> = 60 ans	27 007	35 536	62 543	9%	31 562	41 679	73 241	10%
Total	334 875	350 205	685 080	100%	364 453	376 842	741 295	100%

\* Estimation basée à la fois sur la population au RP 99 et les données d'état civil (naissances, décès) des années 1999, 2000 et 2001 avec l'hypothèse d'un prolongement pour les années 1999, 2000 et 2001 du comportement migratoire annuel moyen constaté sur la période 1990-1999.

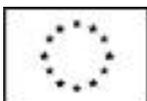
Le taux d'accroissement de la population se maintient à son niveau moyen enregistré sur la décennie 1990-1999 : le solde migratoire étant resté stable (1700 personnes en moyenne par an) l'accroissement naturel contribue pour l'essentiel à cette progression compte tenu du maintien du niveau de la natalité et d'une faible mortalité

Principaux indicateurs Economiques

Indicateur	Mesure	Base DOCUP		Rapport annuel 2001	
		Situation	Référence	Situation	Référence
PIB par habitant	Euros courants	9 803	1995	10 303	1997
FBCF	MEur courants % du PIB	1 098	1995	1 129	1997
		17%	1995	16 %	
Performance économique	PIB/(Cf+FBCF)	79,7%	1995	79,53 %	1997
Production électrique*	Millions de Kwh	865,3	1998	1 871	2001 (IEDOM)
Trafic passagers aéroportuaire	Total	1 463 549	1998	1 519 802	2001 (IEDOM)
	Arrivées	677 487		746 495	
	Départs	674 651		744 788	
	Transit	111 411		28 519	
Trafic passagers portuaire	Croisières Inter iles	28 985	1998 (départ)	1 984 24 789	2001 (IEDOM)
Frêt aérien	Tonnes	22 330	1998	26 866	2001
	Arrivées	15 060		17 984	(IEDOM)
	Transbordement			nc	
	Départs	7 270		8 882	
Frêt portuaire	Milliers de tonnes	3 065,2	1998	3 364,0	2001
	Quantités débarq.	2 597,3		2 891,0	(IEDOM)
	Quantités embarq.	467,9		473	

\* production électrique totale y compris bagasse charbon : en 1998, prise en compte seulement de la production EDF.

Le PIB est en progression : les comptes économiques de 1997 mettent en évidence un PIB par habitant de 10 303 euros (contre 9 803 en 1995) ; cette croissance soutenue est liée à la bonne tenue de la consommation finale sur cette période dont la contribution provient



Ile de La Réunion - DOCUP 2000 2006  
RAPPORT ANNUEL 2001

essentiellement des administrations publiques et des Institutions sans but lucratif au service des ménages en 1996 et des ménages en 1997. Par contre la contribution de la FBCF a été proche de zéro en 1997.

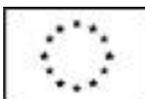
La production électrique est en progression sensible même si le recours aux énergies renouvelables ne progresse guère (40% en 2001) : cette évolution résulte pour l'essentiel d'une diminution du recours à la bagasse accompagnée d'une baisse de la production hydraulique à mettre en relation avec la sécheresse subie en 2001.

L'évolution de l'activité aéroportuaire en terme de passagers a progressé de façon importante entre 1998 et 2001 même si l'année 2001 a vu un recul certain sur l'axe nord-sud (Métropole-Réunion-Métropole) lié aux problèmes rencontrés par le pôle aérien AOM-Air Liberté associé aux événements internationaux de septembre 2001

Après une forte progression en 2000 le fret aérien a connu une croissance moins soutenue en 2001 notamment de par une diminution des sorties.

*Principaux indicateurs Emploi*

		Base DOCUP		Rapport annuel 2001	
Indicateur	Mesure	Situation	Année de référence	Situation	Année de référence
Population active	Total	268 431	1998	284 300	2000 (TER)
	<i>Hommes</i> Nombre	152 656		158 000	
	%	57%		56%	
	<i>Femmes</i> Nombre	115 775		126 300	
	%	43%		44%	
Pop. active occupée	Total	167 262	1998	180 500	2000 (TER)
	<i>Hommes</i> Nombre	98 824		103 600	
	%	59%		57%	
	<i>Femmes</i> Nombre	68 438		76 900	
	%	41%		43%	
Pop. active chômage	Total	101 169	1998	103 800	2000 (TER)
	<i>Hommes</i> Nombre	58 832		54 400	
	%	58%		52%	
	<i>Femmes</i> Nombre	47 337		49 400	
	%	47%		48%	
Pop. active occupée secteur marchand	Total % pop active occupée	105 020 63%	1998	X	
Pop. active occupée secteur non marchand	Total % pop act occupée	62 242 37%	1998	X	
Emplois créés Dont femmes	Total	1 470	1997-98	X	
	Total	838			
	% total empl créés	57%			
Demand. emplois en fin de mois	Total	97 663	août-99	88 692	12/2001  DTEFP
	<i>Hommes</i> Nombre	53 499		50 043	
	%	55%		56%	
	<i>Femmes</i> Nombre	44 164		38 649	
	%	45%		44%	



Ile de La Réunion - DOCUP 2000 2006  
RAPPORT ANNUEL 2001

Demand. emplois longue durée	Total	45 585	août-99	39 555	12/2001
	%	47%		45%	DTEFP
Hommes	Nombre	25 590		22 832	
	% total hommes	48%		46%	
Femmes	Nombre	19 995		16 723	
	% total femmes	45%		43%	

Base DOCUP	Rapport annuel 2001
------------	---------------------

Demand. emplois - de 25 ans	Total	21 303	août-99	19 432	12/2001
	%	22%		22%	DTEFP
Hommes	Nombre	10 336		9 990	
	% total hommes	19%		20%	
Femmes	Nombre	10 967		9 442	
	% total femmes	25%		24%	

La population active s'accroît : en moyenne annuelle sur la période 1990-1997 l'accroissement de la population active avait ainsi été estimé à 7 700 personnes dont 5 800 résultant de l'évolution démographique et 1900 de l'augmentation du taux d'activité : cette tendance se confirme entre 1998 (base DOCUP) et 2000 ; il faut noter que ce taux d'activité progresse plus vite pour les femmes que pour les hommes.

La DEFM (Demandeurs d'Emploi en Fin de Mois) est en nette diminution sur les deux dernières années ; cette diminution touche toutes les tranches d'âge mais profite plus aux femmes qu'aux hommes.

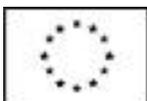
De même le chômage de longue durée a fortement diminué.

*Principaux indicateurs Environnement*

Base DOCUP	Rapport annuel 2001
------------	---------------------

Indicateur	Mesure	Situation	Référence	Situation	Référence
Superficie protégée (classification ICN)	% superficie totale	7%	1997	8,3 %	06/01 (DIREN)
Consommation d'électricité	kwh par hab.	1 910	1997	2 208	2000 (TER 2001/2)
Déchets ménagers	Kg par habitants	290	1997	314	1998 (ADEME)

La consommation d'électricité par habitant progresse : elle est à rapprocher du taux d'équipement des ménages en biens durables et à la demande croissante des abonnements électriques



Ile de La Réunion - DOCUP 2000 2006  
RAPPORT ANNUEL 2001

Principaux indicateurs Enseignement Formation

		Base DOCUP		Rapport annuel 2001	
Indicateur	Mesure	Situation	Référence	Situation	Référence
Sorties du second degré de l'Education Nationale par niveaux	Niveau VI	2,4%	1998	2,70%	2000* (Rectorat)
	Niveau Vbis	15,1%		16,50%	
	Niveau V	30,3%		29,70%	
	Niveau IV	52,2%		51,10%	
Effectifs enseignement supérieur / population des 20-24 ans	%	21%	98-99 (98-99/97)	25,91 %	00-01
Demandeurs emploi en formation/demandeurs emplois	%				
Stages de formation - formations adultes* - formations alternées jeunes* - apprentis	Nombre		1998		1999 sf TER carif oref carif oref TER 2001/2
		4 248		13 341	
		6 869		5 028	
		3 190		3 610	
Illettrisme (% pop 16 - 66ans)	%	12 %	1996	X	

\* A partir de 1999, l'indicateur stages de formation recouvre :

- pour les formations adultes :

Etat : SIFE collectifs, individuels, SAE, politique catégorielle, préparation à l'installation agricole

Région : FPA, formation sectorielle, formation individualisée, autres

- pour les formations alternées des jeunes :

Etat : SMA

Région : préparatoires

Le nombre d'enseignants de l'enseignement supérieur rapporté aux nombres d'étudiants s'améliore : les effectifs de l'enseignement supérieur sont en progression de l'ordre de 5%

Le nombre d'apprentis progresse faiblement : à noter toutefois la progression du nombre d'apprentis dépendant des centres sous tutelle du ministère de l'agriculture et de la pêche



## 2. Etat d'avancement des différents axes prioritaires et des mesures au 31/12/2001

### 2.1 Cadre de la mise en œuvre du programme en 2001

#### 2.1.1 Comités de " programmation " tenus en 2001 :

Localement appelés Comité Local de Suivi (CLS), les comités de programmation sont coprésidés par un représentant de l'Etat (Secrétaire Général aux Affaires Régionales), du Conseil Régional (Directeur Général des Services), du Conseil Général (Directeur Général des Services).

Ces comités constituent des lieux de programmation uniques dans la mesure où tout projet cofinancé par les fonds structurels doit être présenté au Comité Local de Suivi. Ils donnent lieu à un relevé de conclusions cosigné des trois présidents, pièce indispensable à la mise en œuvre des conventions financières d'attribution des fonds.

La fréquence des CLS est généralement mensuelle. Les Comités se sont réunis à 10 reprises aux dates suivantes :

13 Février 2001	11 Avril 2001	20 Juin 2001	13 Sept. 2001	14 Nov. 2001
14 Mars 2001	31 Mai 2001	25 Juillet 2001	03 Octobre 2001	19 Déc. 2001

A cela s'ajoutent 3 consultations du Comité Local de Suivi par le biais d'une procédure écrite : 26 Janvier 2001, 26 Avril 2001 et 28 Novembre 2001

#### Données indicatives sur la programmation pour l'année 2001 :

A l'occasion de ces différentes séances, ce sont près de 800 dossiers qui ont été examinés par le Comité Local de Suivi. Ces projets correspondent à une masse indicative proche de 163 Millions d'euros de fonds structurels programmés qui se décompose comme suit :

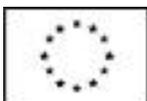
Données indicatives en Millions d'euros :

	FEDER	FSE	FEOGA	IFOP	TOTAL
Fonds UE programmés du 1/1/2001 au 31/12/2001	58,457 Meur 36%	74,204 Meur 46%	28,299 Meur 17%	1,697 Meur 1%	162,657 Meur 73%
Rappel année 2000 (Sans déprogramm°)	25,985 Meur 25%	68,350 Meur 65%	10,403 Meur 10%	0,679 Meur 1%	105,416 Meur 100%

La reprise de la programmation est perceptible au niveau de l'activité du CLS à travers le tableau suivant qui retrace l'activité du CLS sur les années 1999 (dernière année de l'ancien programme), 2000 et 2001 :

Année	FEDER	FEOGA	FSE	IFOP	TOTAL
1999	627	263	120	114	1124
2000	211	56	122	15	404
2001	464	134	144	51	793

(Unité : nombre de dossiers CLS)



### 2.1.2 Comités de Suivi tenus en 2001 :

Localement appelés Comité National de Suivi (CNS), les comités de suivi sont coprésidés par un représentant de l'Etat (Monsieur le Préfet ou son représentant), du Conseil Régional (Monsieur le Président ou son représentant), du Conseil Général (Monsieur le Président ou son représentant).

Trois Comités de Suivi se sont tenus en 2001 (1 en procédure écrite), dont les principaux points sont les suivants :

#### • Comité de Suivi du 30 avril 2001 (procédure écrite) •

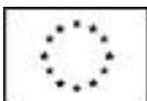
Ce Comité en procédure écrite a permis d'examiner et d'approuver les critères de sélection des opérations financées au titre de chacune des mesures du DOCUP 2000 2006 (article 35 §3 b du règlement CE n°1260/1999).

#### • Comité de Suivi du 19 juillet 2001 •

Principales décisions du Comité

- Rappel de l'approbation des relevés de conclusions du CNS du 05 Décembre 2000 et du 30 Avril 2001 ;
- Approbation du rapport annuel de gestion 2000 du DOCUP Réunion
- Approbation des indicateurs de performance du programme liés au critère efficacité et de leur intégration au Complément de Programmation (à l'exception des indicateurs liés au développement rural dans l'attente de la modification des règlements) ;
- Approbation de la modification du tableau de bord des régimes d'aides du Complément de Programmation ;
- Acte l'état d'avancement des travaux sur la clôture des programmes communautaires ;
- Approbation des orientations, du contenu général et des modalités de gestion du programme INTERREG III B.
- Approbation des propositions de modification du DOCUP et des modifications du Complément de Programmation pour ce qui concerne le FEOGA (voir ci-dessous).

	Prop. modification DOCUP & Annexe DOCUP	Modifications Complément de programmation
FEOGA Mesure J3		Identification volet aides à expérimentation et animation Page 234
FEOGA Mesure J4 Dérogation forêt	Annexe pages 67, 68	Page 241
FEOGA Mesure K3 Dérogation taux régimes d'aide	Annexe pages 74 à 77	Page 255
FEOGA Mesure K5 Taux aide direct		Majoration plafonds aide publique en tenant compte défisc. Page 262
FEOGA Mesure K7 Dérogation taux régimes d'aide	Annexe pages 82, 83	Abandon à référence PMPOA Page 273



Ile de La Réunion - DOCUP 2000 2006  
RAPPORT ANNUEL 2001

Une consultation du CNS sera organisée si nécessaire pour obtenir la validation de critères éventuellement différents de ceux proposés par la Réunion pour définir les exploitations agricoles à dimension réduite ;

- Approbation des propositions de modification du DOCUP et des modifications du Complément de Programmation pour ce qui concerne le FEDER.  
Proposition de modification DOCUP :

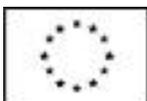
	Prop. modification DOCUP & Annexe DOCUP	Modifications Complément de programmation
FEDER Mesure B1 Reformulation plus large TCSP	Pages 142, 143 Annexe page 19	
FEDER Mesure B3 Accueil individualisé à domicile		Pages 84, 85, 86
FEDER Mesure C3 Mobilisation ressource en eau	Pages 144 à 146 Annexe page 24	Page 99
FEDER Mesure C4 Domaine de l'énergie	Annexe pages 25, 26	inversion taux et identification taux pour les particuliers Page 104

*(A noter le refus final, en juin 2002, de modification du DOCUP pour les mesures B1, C3 et C4)*

Le taux de co-financement majoré de 85% sera utilisé dans le programme INTERREG III B et dans le DOCUP à partir de 2003, date de réajustement du programme ;

- Approbation des propositions de modification du DOCUP et des modifications du Complément de Programmation pour ce qui concerne le FSE ;

	Prop. modification DOCUP & Annexe DOCUP	Modifications Complément de programmation
FSE Rétroactivité dispositifs nationaux		Toutes mesures du complément de Programmation cofinancées par le FSE
FSE Mesure H3	Ajustements régime aide Annexe pages 49, 50	
FSE Mesure H4	Ajustement régimes aide Annexe pages 51, 52	



Ile de La Réunion - DOCUP 2000 2006  
RAPPORT ANNUEL 2001

- Approbation des propositions de modification du DOCUP et des modifications du Complément de Programmation pour ce qui concerne l'IFOP étant entendu que les modalités d'utilisation du taux majoré de 50% d'aide pour la flotte ainsi que les critères permettant de définir les activités de pêche à dimension réduite feront l'objet d'une réflexion complémentaire et seront intégrés le cas échéant dans la consultation du CNS envisagée pour le FEOGA ;

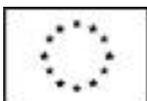
	Prop. modification DOCUP & Annexe DOCUP	Modifications Complément de programmation
IFOP Mesure F2		Indicateurs Page 143

• Comité de Suivi du 13 décembre 2001 •

Principales décisions du Comité :

- Approbation du relevé de conclusions du Comité National de Suivi de Juillet 2001 ;
- Prend acte des perspectives de clôture des programmes 1994 1999, et s'interroge sur la nécessité d'une validation formelle par ses soins du rapport de clôture. En cas d'obligation formelle, une procédure écrite serait alors mise en œuvre, le prochain Comité National de Suivi risquant de se réunir après le 30 juin 2001 ;
- Prend acte de l'état d'avancement du DOCUP 2000 2006 sur les quatre fonds structurels ;
- Approbation des indicateurs de performance du programme liés au critère efficacité dans le cadre du développement rural et intégration au Complément de Programmation ;
- Proposition de modifications du DOCUP 2000 2006 pour ce qui concerne le FSE (en particulier taux de cofinancement maximum porté à 85% pour les tranches 2002 et 2003), le FEOGA et l'IFOP et approbation des modifications du Complément de Programmation sur les quatre fonds, sous réserve, pour certaines d'entre elles, de la modification préalable du DOCUP 2000 2006 (voir détail dans le tableau ci-dessous).

	Prop. Modif. DOCUP & Annexe DOCUP	Modifications Complément de programmation
Indicateurs de performance liés à l'efficacité		Quantification critères développement rural (FEOGA)
Tableau de bord des régimes d'aides		Mise à jour agréments Introduction nouveaux régimes d'aide (mesure A4 pour FEDER, PRE pour le FSE) et modification EDEN
FSE Taux de cofinancement 85%	Plan de financement Pages 174, 176, 180	Plan de financement Pages 2,3, 8 à 11, 18, 19, 24 à 27
FSE Mesure H4 Prime Régionale à l'Emploi : nouvelles modalités	Complément régime d'aide Page 51, 52 Annexe	Descriptif & Modalités mise en œuvre Pages 190, 191 et 192



Ile de La Réunion - DOCUP 2000 2006  
RAPPORT ANNUEL 2001

FSE Mesure I5 EDEN	Descriptif synthétique, nature dépenses éligibles Page 61 Annexe	Descriptif & Modalités mise en œuvre Pages 220 et 221
FEDER Mesure A4	Introduction 3 régimes pages 9 et 10 Annexe	
FEDER Mesure A9		Maître d'ouvrage, taux participa° Page 71
FEDER Mesure B2		Présentation technique Page 80
FEDER Mesure C1		Présentation technique Page 90
FEOGA Définition des Exploitations Agricoles de taille économique réduite	Page 97, Page 101	Note introduite page 275 Référence à note en pages 234 (J3), 255 (K3), 273 (K7)
FEOGA Mesure J2		Descriptif Page 228
FEOGA Mesure J3		Taux de subvention Référence expl agric taille réd. Page 234
FEOGA Mesure K3 Dérogation taux régimes d'aide		Référence expl agric taille réd. Page 255
FEOGA Mesure K5 Taux aide direct	Complément régime d'aide Page 80 Annexe	Taux de subvention Page 262
FEOGA Mesure K7		Référence expl agric taille réd. Page 273
IFOP Définition des entreprises à dimension économique réduite	Page 103	Note introduite page 278 Référence à note en pages 146 (F4), 149 (F5), 162 (F8)
IFOP Mesure F2	Taux dans Complément régime d'aide Annexe Page 37	Taux d'intervention Page 142
IFOP F4 Augmentation taux subv.	Complément régime d'aide Page 39 annexe	Taux d'intervention Page 146
IFOP F5 Augmentation taux subv.	Complément régime d'aide Page 40 annexe	Taux d'intervention Page 149
IFOP F6 Modalités mise en œuvre		Modalités de mise en œuvre Page 152
IFOP F8 Augmentation taux subv.	Complément régime d'aide Page 43 annexe	Taux d'intervention Page 162

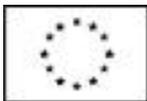
## PROGRAMMÉ

AXE	MESURE	UNIQUEMENT ANNÉE 2001	MILLIONS D'EUROS COURANTS		COUT TOTAL		COUT TOTAL	
			DEVELOPPEMENT CREATEUR D'EMPLOIS DURABLES	DEVELOPPEMENT créateur d'emplois	PREVU	ENGAGÉ COMM.	Montant	%
Axe A	Total		79,241	58,163	73%			
	FEDER		74,391	54,986	74%			
	IFOP	Développement de la filière pêche et de l'aquaculture	4,850	3,177	66%			
Axe B	FEDER	AMENAGEMENT EQUILIBRE DU TERRITOIRE	37,427	21,425	57%			
Axe C	FEDER	GESTION PREVENTIVE ET DURABLE DES RESSOURCES ET ...	50,541	39,384	78%			
Axe D	FEDER	INFRASTRUCTURES DE FORMATION ET D'EDUCATION	37,498	9,823	26%			
Axe E	FEDER	OUVERTURE SUR L'EXTERIEUR	28,732	2,152	7%			
Axe G	FSE	INSERTION ET LUTTE CONTRE L'EXCLUSION	20,217	26,559	131%			
Axe H	FSE	FORMATION ET APPRENTISSAGE TOUT AU LONG DE LA VIE	73,397	75,415	103%			
Axe I	FSE	ACCOMPAGNEMENT ET INGÉNIERIE	8,199	4,380	53%			
Axe J	FEOGA	AMÉNAGEMENT ET DÉVELOPPEMENT RURAL	30,888	21,042	68%			
Axe K	FEOGA	STRUCTURES D'EXPLOITATIONS ET PRODUCTIONS AGRICOLES	51,552	42,238	82%			
TOTAL FEDER			228,589	127,771	56%			
TOTAL FSE			101,813	106,354	104%			
TOTAL FEOGA			82,440	63,280	77%			
TOTAL IFOP			4,850	3,177	66%			
TOTAL TOUS FONDS			417,692	300,582	72%			

DEPENSES PUBLIQUES PREVUES	DEPENSES PUBLIQUES ENGAGÉES COMM.	DEPENSES UE PREVUES	DEPENSES UE ENGAGÉES COMM.	FINANCEMENTS PUBLICS NATIONAUX			FONDS PRIVES
				ETAT	COLL. LOC.	AUTRES PUB.	
54,902	33,140	33,263	19,180	2,469	10,739	0,752	25,024
51,745	30,912	30,990	17,482	2,394	10,329	0,706	24,075
3,157	2,228	2,273	1,697	0,074	0,410	0,047	0,949
37,349	21,425	20,693	11,729	0,025	9,670	0,000	0,000
50,081	39,028	29,757	22,472	4,030	11,866	0,660	0,356
37,498	9,823	22,499	5,758	0,181	3,884	0,000	0,000
25,109	2,005	11,259	1,015	0,217	0,316	0,457	0,147
20,217	26,559	14,152	18,547	0,125	7,002	0,885	0,000
72,321	75,144	50,574	52,600	4,609	17,428	0,506	0,271
8,199	4,380	5,744	3,057	0,228	0,764	0,331	0,000
27,190	20,020	16,356	12,216	0,451	7,353	0,000	1,022
29,619	26,237	17,984	16,083	2,383	7,771	0,000	16,002
201,782	103,193	115,198	58,457	6,848	36,065	1,823	24,578
100,737	106,083	70,470	74,204	4,962	25,195	1,722	0,271
56,809	46,257	34,340	28,299	2,833	15,124	0,000	17,023
3,157	2,228	2,273	1,697	0,074	0,410	0,047	0,949
362,485	257,760	222,281	162,657	14,718	76,794	3,592	42,822

## PROGRAMMÉ

TOTAL DOCUP 6.55957 AXE MESURE	MILLIONS D'EUROS COURANTS	COUT TOTAL		COUT TOTAL		DEPENSES PUBLIQUES ENGAGÉES COMM.		DEPENSES UE PREVUES		DEPENSES PUBLIQUES ENGAGÉES COMM.		FINANCEMENTS PUBLICS NATIONALS			FONDS PRIVES
		PREVU	ENGAGÉ COMM.	Montant	%	Montant	%	Montant	%	ETAT	COLL. LOC.	AUTRES PUB.			
Axe A	Total	527,747	81,082	15%	348,454	47,044	14%	206,679	27,371	13%	3,427	13,144	3,103	34,038	
FEDER	Développement créateur d'emplois	490,899	75,945	15%	326,722	43,726	13%	191,091	24,994	13%	3,048	12,643	3,041	32,219	
IFOP	Développement de la filière pêche et de l'aquaculture	36,848	5,137	14%	21,732	3,318	15%	15,588	2,376	15%	0,379	0,501	0,062	1,819	
Axe B	FEDER AMENAGEMENT EQUILIBRE DU TERRITOIRE	323,044	29,435	9%	322,526	29,435	9%	180,053	16,135	9%	0,025	13,275	0,000	0,000	
Axe C	FEDER GESTION PREVENTIVE ET DURABLE DES RESSOURCES ET ...	326,856	54,821	17%	319,051	54,138	17%	191,423	31,493	16%	5,882	15,266	1,496	0,683	
Axe D	FEDER INFRASTRUCTURES DE FORMATION ET D'EDUCATION	206,781	10,060	5%	206,781	10,060	5%	124,068	5,900	5%	0,275	3,884	0,000	0,000	
Axe E	FEDER OUVERTURE SUR L'EXTERIEUR	141,885	8,588	6%	116,151	7,939	7%	56,414	4,020	7%	0,395	1,540	1,985	0,648	
Axe G	FSE INSERTION ET LUTTE CONTRE L'EXCLUSION	138,714	49,467	36%	138,714	49,467	36%	97,099	34,192	35%	0,930	12,408	1,937	0,000	
Axe H	FSE FORMATION ET APPRENTISSAGE TOUT AU LONG DE LA VIE	467,752	153,028	33%	461,141	150,886	33%	322,438	102,746	32%	13,723	33,383	1,034	2,143	
Axe I	FSE ACCOMPAGNEMENT ET INGÉNIERIE	53,693	8,363	16%	53,693	8,363	16%	37,616	5,452	14%	1,112	1,197	0,603	0,000	
Axe J	FEOGA AMÉNAGEMENT ET DÉVELOPPEMENT RURAL	281,179	31,531	11%	258,669	29,641	11%	155,020	17,952	12%	1,069	10,621	0,000	1,890	
Axe K	FEOGA STRUCTURES D'EXPLOITATIONS ET PRODUCTIONS AGRICOLES	410,553	52,093	13%	239,827	31,745	13%	145,193	19,551	13%	3,047	9,147	0,000	20,348	
TOTAL FEDER		1 489,465	178,849	12%	1 291,231	145,298	11%	743,049	82,542	11%	9,625	46,608	6,523	33,551	
TOTAL FSE		660,159	210,859	32%	653,548	208,716	32%	457,153	142,390	31%	15,764	46,988	3,574	2,143	
TOTAL FEOGA		691,732	83,624	12%	498,496	61,386	12%	300,213	37,504	12%	4,116	19,767	0,000	22,237	
TOTAL IFOP		36,848	5,137	14%	21,732	3,318	15%	15,588	2,376	15%	0,379	0,501	0,062	1,819	
TOTAL TOUS FONDS		2 878,204	478,469	17%	2 465,007	418,719	17%	1 516,003	264,812	17%	29,884	113,864	10,158	59,750	



## 2.2 Avancement des axes et mesures par fonds

### Avertissement

Le rapport annuel d'exécution se rapporte à l'année civile de mise en œuvre du programme. Aussi, les opérations recensées dans ce rapport ne reflètent pas la totalité des opérations qui se sont déroulées lors de l'année 2001, mais celles qui ont été programmées entre le 1<sup>er</sup> janvier 2001 et le 31 décembre 2001.

De même, en ce qui concerne les éléments de réalisation, il s'agit des éléments issus des déclarations de dépenses effectuées en 2001 (et concernant généralement des opérations programmées et réalisées en 2000).

Les données financières présentées dans ce document résultent de chiffres issus d'extractions de bases de données. Les chiffres communiqués ici, ventilés par axes et mesures, sont communiqués à titre d'information et ne peuvent être opposables.

### 2.2.1 Avancement des axes et mesures FEDER

#### Rappel des caractéristiques du FEDER dans le DOCUP

L'ensemble des partenaires a perçu depuis longtemps l'importance de l'enjeu que représente la bonne utilisation du Fonds Européen de Développement Régional avec la mise en place de politiques de développement et d'ajustement structurel des régions en retard de développement.

Cette prise en compte des enjeux en matière de développement économique et de mise à niveau des infrastructures publiques s'est traduite dans le DOCUP 2000-2006 par une enveloppe FEDER de 743 M€, ce fonds représentant près de 50% du montant du programme et la dotation la plus importante en fonds structurels.

L'ampleur de l'enveloppe FEDER est à la hauteur des enjeux stratégiques en matière de développement à la Réunion parmi lesquels :

- le renforcement et la valorisation des outils de désenclavement économique portuaires et aéroportuaires afin de conforter une stratégie d'ouverture sur l'extérieur ;
- le soutien aux entreprises productives et de services afin de consolider les emplois locaux et afin qu'elles puissent étendre leurs marchés potentiels ;
- la mise en œuvre d'une politique harmonieuse d'aménagement du territoire respectueuse des problématiques d'environnement ;
- le développement des infrastructures éducatives dans un double souci d'élévation des niveaux et de diversification des filières de qualification.

PROGRAMMÉ FEDER

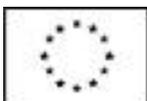
UNIQUEMENT ANNÉE 2001		MILLIONS D'EUROS COURANTS		COUT TOTAL		COUT TOTAL ENGAGÉ COMM.		DEPENSES PUBLIQUES ENGAGÉES COMM.		DEPENSES UE PREVIJES		DEPENSES UE ENGAGÉES COMM.		FINANCEMENTS PUBLICS NATIONAUX			FONDS PRIVÉS		
AXE	MESURE			Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	ETAT	COLL. LOC.	AUTRES PUB.			
<b>Axe A</b>	<b>FEDER</b>	<b>Développement créateur d'emplois durables</b>		<b>74,39</b>	<b>74%</b>	<b>54,99</b>	<b>74%</b>	<b>51,75</b>	<b>30,91</b>	<b>60%</b>	<b>30,99</b>	<b>17,48</b>	<b>56%</b>	<b>2,39</b>	<b>10,33</b>	<b>0,71</b>	<b>24,07</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
Mesure A1	Ingenierie financiere			6,23	0%	0,00	0%	6,23	0,00	0%	3,74	0,00	0%	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Mesure A2	Investissement materiel			19,71	116%	22,80	116%	6,67	7,91	119%	3,93	4,73	120%	0,25	2,94	0,00	14,89	0,00	0,00
Mesure A3	Zones d'activites			8,72	48%	4,81	55%	4,36	3,54	81%	2,62	2,11	81%	0,00	1,42	0,00	1,27	0,00	0,00
Mesure A4	Accompagnement et developpement du tourisme et de la culture			10,56	167%	17,65	167%	7,29	11,14	153%	4,20	5,86	140%	0,96	4,11	0,22	6,50	0,00	0,00
Mesure A5	Soutien aménagements liés au tourisme aux ports pêche et plaisance			18,41	130%	1,30	7%	18,41	1,30	7%	11,04	0,78	7%	0,00	0,52	0,00	0,00	0,00	0,00
Mesure A6	Aides immatérielles et compétences extérieures aux PME et TPE			4,54	38%	3,38	74%	3,20	2,55	80%	1,92	1,44	75%	0,59	0,52	0,00	0,83	0,00	0,00
Mesure A7	Investissements liés à l'insertion de publics en difficulté			1,35	38%	0,51	38%	1,35	0,51	38%	0,78	0,35	45%	0,00	0,16	0,00	0,00	0,00	0,00
Mesure A8	Assistance technique			1,47	78%	1,16	78%	1,47	1,16	78%	1,10	0,86	78%	0,15	0,14	0,00	0,00	0,00	0,00
Mesure A9	Intégration des TIC dans la société réunionnaise			3,35	101%	3,38	101%	2,77	2,80	101%	1,66	1,35	81%	0,45	0,51	0,49	0,58	0,00	0,00
<b>Axe B</b>	<b>FEDER</b>	<b>AMENAGEMENT EQUILIBRE DU TERRITOIRE</b>		<b>37,43</b>	<b>57%</b>	<b>21,42</b>	<b>57%</b>	<b>37,35</b>	<b>21,42</b>	<b>57%</b>	<b>20,69</b>	<b>11,73</b>	<b>57%</b>	<b>0,03</b>	<b>9,67</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
Mesure B1	Transports en commun			0,00	#DIV/0!	0,00	#DIV/0!	0,00	0,00	#DIV/0!	0,00	0,00	#DIV/0!	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Mesure B2	Infrastructures routières et réseaux liés			34,02	61%	20,85	61%	34,02	20,85	61%	18,75	11,47	61%	0,00	9,38	0,00	0,00	0,00	0,00
Mesure B3	Structuration, aménagement villes et bourgs et améiora" services associés			3,41	17%	0,57	17%	3,33	0,57	17%	1,95	0,26	13%	0,03	0,29	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Axe C</b>	<b>FEDER</b>	<b>GESTION PREVENTIVE ET DURABLE DES RESSOURCES ET ...</b>		<b>50,54</b>	<b>78%</b>	<b>39,38</b>	<b>78%</b>	<b>50,08</b>	<b>39,03</b>	<b>78%</b>	<b>29,76</b>	<b>22,47</b>	<b>76%</b>	<b>4,03</b>	<b>11,87</b>	<b>0,66</b>	<b>0,36</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
Mesure C1	Mobilisation et gestion des ressources en eau			26,37	74%	19,49	74%	26,37	19,49	74%	14,51	10,72	74%	1,48	7,29	0,00	0,00	0,00	0,00
Mesure C2	Gestion, valorisation de l'environnement et sensibilisation à se préservation			1,41	26%	0,37	26%	1,41	0,37	26%	0,85	0,22	26%	0,09	0,06	0,00	0,00	0,00	0,00
Mesure C3	Equipements structurants eau potable, eaux usées et assainissement			6,20	241%	14,95	241%	6,20	14,95	241%	3,72	8,97	241%	2,32	3,66	0,00	0,00	0,00	0,00
Mesure C4	Gestion des déchets, maîtrise de l'énergie et de la qualité de l'air			11,83	39%	4,58	39%	11,37	4,22	37%	7,99	2,57	32%	0,13	0,87	0,66	0,36	0,00	0,00
Mesure C5	Prévention et protection contre les risques naturels			4,73	0%	0,00	0%	4,73	0,00	0%	2,70	0,00	0%	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Axe D</b>	<b>FEDER</b>	<b>INFRASTRUCTURES DE FORMATION ET D'EDUCATION</b>		<b>37,50</b>	<b>26%</b>	<b>9,82</b>	<b>26%</b>	<b>37,50</b>	<b>9,82</b>	<b>26%</b>	<b>22,50</b>	<b>5,76</b>	<b>26%</b>	<b>0,18</b>	<b>3,88</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
Mesure D1	Collèges et lycées			22,19	42%	9,33	42%	22,19	9,33	42%	13,31	5,46	41%	0,00	3,87	0,00	0,00	0,00	0,00
Mesure D2	Université			7,94	6%	0,45	6%	7,94	0,45	6%	4,77	0,27	6%	0,18	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Mesure D3	Pôles d'excellence de la formation professionnelle			7,37	1%	0,05	1%	7,37	0,05	1%	4,42	0,03	1%	0,00	0,02	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Axe E</b>	<b>FEDER</b>	<b>OUVERTURE SUR L'EXTERIEUR</b>		<b>28,73</b>	<b>7%</b>	<b>2,15</b>	<b>7%</b>	<b>25,11</b>	<b>2,01</b>	<b>8%</b>	<b>11,26</b>	<b>1,02</b>	<b>9%</b>	<b>0,22</b>	<b>0,32</b>	<b>0,46</b>	<b>0,15</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
Mesure E1	Aéroports			9,72	8%	0,76	8%	9,72	0,76	8%	3,89	0,30	8%	0,00	0,00	0,46	0,00	0,00	0,00
Mesure E2	Port			10,20	0%	0,00	0%	10,20	0,00	0%	4,11	0,00	0%	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Mesure E3	Export			8,11	16%	1,26	16%	4,49	1,12	25%	2,77	0,63	23%	0,19	0,29	0,00	0,15	0,00	0,00
Mesure E4	Coopération			0,71	18%	0,13	18%	0,71	0,13	18%	0,49	0,08	15%	0,03	0,03	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>TOUS AXES FEDER</b>				<b>228,59</b>	<b>56%</b>	<b>127,77</b>	<b>56%</b>	<b>201,78</b>	<b>103,19</b>	<b>51%</b>	<b>115,20</b>	<b>58,46</b>	<b>51%</b>	<b>6,85</b>	<b>36,06</b>	<b>1,82</b>	<b>24,58</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

Situation indicative

PROGRAMMÉ FEDER

TOTAL DOCUP		MILLIONS D'EUROS COURANTS		COUT TOTAL		COUT TOTAL		COUT TOTAL		DEPENSES PUBLIQUES		DEPENSES PUBLIQUES		DEPENSES PUBLIQUES		FINANCEMENTS PUBLICS NATIONAUX		FONDS PRIVES			
AXE	MESURE	6.59957	PREVU	ENGAGÉ COMM.	PREVUES	Montant	Montant	Montant	Montant	Montant	Montant	Montant	Montant	Montant	Montant	Montant	ETAT	COLL. LOC.	AUTRES PUB.	PRIVES	
				Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	Montant	Montant	Montant
<b>Axe A</b>	<b>FEDER</b>		<b>490,90</b>	<b>75,95</b>	<b>15%</b>																
Mesure A1	Ingénierie financière		37,76	0,00	0%	36,54	0%	191,09	13%	21,92	0%	0,00	0%	24,99	13%	3,05	0,00	12,64	3,04	0,00	0,00
Mesure A2	Investissement matériel		126,90	31,24	25%	43,06	25%	25,40	26%	25,40	26%	6,54	26%	0,36	0,36	4,02	0,00	4,02	0,00	0,00	20,31
Mesure A3	Zones d'activités		87,80	4,81	5%	43,90	8%	26,34	8%	26,34	8%	2,11	8%	0,00	0,00	1,42	0,00	1,42	0,00	0,00	1,27
Mesure A4	Accompagnement et développement du tourisme et de la culture		95,22	21,06	22%	73,72	17%	38,37	17%	38,37	17%	6,56	17%	1,00	1,00	4,54	0,00	4,54	0,00	0,00	8,75
Mesure A5	Soutien aménagements liés au tourisme aux ports pêche et plaisance		57,63	7,42	13%	57,63	13%	34,58	13%	34,58	13%	4,45	13%	0,00	0,00	0,63	0,00	0,63	2,34	0,00	0,00
Mesure A6	Aides immatérielles et compétences extérieures aux PME et TPE		32,83	4,91	15%	22,90	16%	13,74	16%	13,74	16%	1,83	13%	1,06	0,72	0,00	0,00	0,72	0,00	0,00	1,30
Mesure A7	Investissements liés à l'insertion de publics en difficulté		9,13	0,51	6%	9,13	6%	5,24	6%	5,24	7%	0,35	7%	0,00	0,16	0,00	0,00	0,16	0,00	0,00	0,00
Mesure A8	Assistance technique		10,66	1,65	15%	10,66	15%	7,99	15%	7,99	15%	1,23	15%	0,16	0,25	0,00	0,00	0,25	0,00	0,00	0,00
Mesure A9	Intégration des TIC dans la société réunionnaise		32,98	4,35	13%	29,19	13%	17,51	11%	17,51	11%	1,92	11%	0,46	0,90	0,49	0,59	0,90	0,49	0,00	0,59
<b>Axe B</b>	<b>FEDER</b>		<b>323,04</b>	<b>29,43</b>	<b>9%</b>																
Mesure B1	Transports en commun		73,16	0,00	0%	73,16	0%	40,24	0%	40,24	0%	0,00	0%	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Mesure B2	Infrastructures routières et réseaux liés		197,29	28,86	15%	197,29	15%	108,88	15%	108,88	15%	15,88	15%	0,00	12,99	0,00	0,00	12,99	0,00	0,00	0,00
Mesure B3	Structuration, aménagement villes et bourgs et améliora° services associés		52,59	0,57	1%	52,07	1%	30,93	1%	30,93	1%	0,26	1%	0,03	0,29	0,00	0,00	0,29	0,00	0,00	0,00
<b>Axe C</b>	<b>FEDER</b>		<b>326,86</b>	<b>54,82</b>	<b>17%</b>																
Mesure C1	Mobilisation et gestion des ressources en eau		65,89	19,55	30%	65,89	30%	36,32	30%	36,32	30%	10,75	30%	1,50	7,29	0,01	0,00	7,29	0,01	0,00	0,00
Mesure C2	Gestion, valorisation de l'environnement et sensibilisation à se préservation		14,06	0,72	5%	14,06	5%	8,43	5%	8,43	5%	0,43	5%	0,15	0,14	0,00	0,00	0,14	0,00	0,00	0,00
Mesure C3	Equipements structurants eau potable, eaux usées et assainissement		97,55	25,53	26%	97,55	26%	58,53	26%	58,53	26%	15,32	26%	3,67	6,54	0,00	0,00	6,54	0,00	0,00	0,00
Mesure C4	Gestion des déchets, maîtrise de l'énergie et de la qualité de l'air		88,17	9,02	10%	80,36	10%	53,44	9%	53,44	9%	4,99	9%	0,56	1,30	1,48	0,68	1,30	1,48	0,00	0,00
Mesure C5	Prévention et protection contre les risques naturels		61,19	0,00	0%	61,19	0%	34,70	0%	34,70	0%	0,00	0%	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Axe D</b>	<b>FEDER</b>		<b>206,78</b>	<b>10,06</b>	<b>5%</b>																
Mesure D1	Collèges et lycées		147,01	9,33	6%	147,01	6%	88,21	6%	88,21	6%	5,46	6%	0,00	3,87	0,00	0,00	3,87	0,00	0,00	0,00
Mesure D2	Université		33,13	0,69	2%	33,13	2%	19,88	2%	19,88	2%	0,41	2%	0,28	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Mesure D3	Pôles d'excellence de la formation professionnelle		26,64	0,05	0%	26,64	0%	15,98	0%	15,98	0%	0,03	0%	0,00	0,02	0,00	0,00	0,02	0,00	0,00	0,00
<b>Axe E</b>	<b>FEDER</b>		<b>141,89</b>	<b>8,59</b>	<b>6%</b>																
Mesure E1	Aéroports		22,20	0,76	3%	22,20	3%	8,88	3%	8,88	3%	0,30	3%	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Mesure E2	Port		57,12	2,55	4%	57,12	4%	24,33	4%	24,33	4%	1,02	4%	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1,53
Mesure E3	Export		56,35	4,82	9%	30,62	14%	18,86	2,42	13%	0,37	1,38	0,00	0,65	0,00	0,00	0,00	0,65	0,00	0,00	0,00
Mesure E4	Coopération		6,21	0,45	7%	6,21	7%	4,35	6%	4,35	6%	0,27	6%	0,03	0,16	0,00	0,00	0,16	0,00	0,00	0,00
<b>TOUS AXES FEDER</b>			<b>1489,46</b>	<b>178,85</b>	<b>12%</b>																
						<b>1291,23</b>	<b>11%</b>	<b>743,05</b>	<b>11%</b>	<b>9,63</b>	<b>11%</b>	<b>9,63</b>	<b>11%</b>	<b>82,54</b>	<b>11%</b>	<b>46,61</b>	<b>9,63</b>	<b>46,61</b>	<b>6,52</b>	<b>6,52</b>	<b>33,55</b>

Situation indicative



Ile de La Réunion - DOCUP 2000 2006  
RAPPORT ANNUEL 2001

Ainsi, la stratégie de développement soutenue par le FEDER se décline en cinq axes:

- Axe A Soutenir un développement économique créateur d'emplois durables
- Axe B Mener une politique volontariste d'aménagement du territoire
- Axe C Promouvoir une gestion préventive et durable des ressources et richesses naturelles
- Axe D Développer les infrastructures de formation et d'éducation
- Axe E Ouvrir la Réunion sur l'extérieur

Six indicateurs de performance se rattachent à cette problématique de développement économique et d'aménagement durable du territoire, à savoir :

- le nombre d'entreprises aidées avec une valeur cible de 300 au 30 juin 2003 ;
- le volume des investissements soutenus avec une valeur cible de 200 MF (soit 30,5 M<sup>€</sup>) au 30 juin 2003 ;
- le linéaire de routes construit avec une valeur cible de 31 kms au 30 juin 2003 ;
- le linéaire de conduite du transfert Est-Ouest avec une valeur cible de 3 kms au 30 juin 2003 ;
- Le nombre d'habitants bénéficiant d'une collecte sélective porte à porte ou d'un lieu d'apport volontaire des déchets avec une valeur cible de 295 000 habitants au 30 juin 2003 ;
- La capacité d'accueil créée en matière d'infrastructures éducatives avec une valeur cible de 12 000 places au 30 juin 2003 .

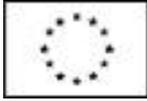
---

**Analyse synthétique de l'année 2001 :**

---

Indicateurs clés pour le FEDER :

Date d'engagement de la tranche annuelle 2001 par la Commission	19 Février 2001
Montant FEDER versé par l'UE à l'Etat membre en 2001 ( en complément de la 1 <sup>ère</sup> fraction de l'acompte versée en décembre 2000)	4,015 M <sup>€</sup>
Montant FEDER reçu à la Réunion en 2001	16,769 M <sup>€</sup>
Montant FEDER certifié par la Réunion déclaré recevable par l'UE en 2001	-
Montant FEDER programmé en 2001	58,16 M <sup>€</sup>
Taux de FEDER programmé par rapport au FEDER prévu en 2001	50,48 %
Taux de FEDER programmé par rapport au FEDER prévu au titre du programme 2000-2006	7,83 %
Nombre d'entreprises bénéficiaires	194
Volume des investissements soutenus (dans les entreprises)	33,4 M <sup>€</sup>
Nombre de km de conduite maîtresse	-
Linéaire de routes programmé	6 kms
Capacité de tri sélectif des déchets ménagers et assimilés	21 000 habitants
Capacité d'accueil créée ou renouvelée (lycées, collèges, centres de formation...)	2500 places



Ile de La Réunion - DOCUP 2000 2006  
RAPPORT ANNUEL 2001

Globalement, l'activité des services s'est largement articulée autour de deux priorités :

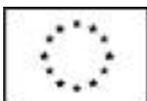
- la programmation des dossiers de l'année 2000 et 2001 et leur engagement ;
- la clôture des opérations relevant des programmes 1994-1999.

S'agissant des aides aux entreprises, l'approbation des derniers régimes d'aides dans le courant du premier semestre 2001 a permis de dynamiser les mesures d'aides concernées avec un doublement constaté du nombre d'entreprises bénéficiaires entre 2000 et 2001.

S'agissant des infrastructures, la situation est très différente selon les axes : les opérations de l'axe B et l'axe C ont connu un bon niveau de programmation alors que les retards principaux concernent les axes D et E.

Toutefois, il faut noter que quelques infrastructures importantes de début de programmation n'avaient pas encore été programmées au 31 décembre 2001 (infrastructure routière relevant d'une procédure grand projet, opérations de zones d'activités).

Par rapport à un éventuel dégagement d'office fin 2002, la situation est satisfaisante compte tenu de la construction financière du programme qui se traduit par un faible montant de la tranche FEDER 2000 déjà justifiée par le montant de l'acompte.



---

## AXE A

### Soutenir un développement économique créateur d'emplois durables

---

#### **Stratégie et options prioritaires (rappel du DOCUP):**

La consolidation et le développement de l'activité économique à la Réunion nécessitent une stratégie intégrée qui agit à la fois sur les conditions de financement des entreprises, sur le soutien à leurs politiques d'investissement, et sur l'amélioration de leur environnement (infrastructures d'accueil, intégration des TIC, accompagnement-conseil)

#### **Eléments de programmation pour l'année civile 2001:**

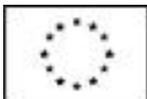
Indicateurs clés pour la mesure :	Programmé en 2001
Montant FEDER programmé en 2001	17,48 M€
Taux de programmation FEDER par rapport à 2001	56,41%
Taux de programmation FEDER par rapport au programme 2000 –2006	9,15%
Nombre d'entreprises soutenues	171

La programmation des opérations au titre de l'année 2001 est en croissance par rapport aux chiffres de 2000 avec un triplement du nombre d'entreprises soutenues (171 en 2001 contre 56 en 2000) et du volume d'investissement encouragé (32 M€ contre 11 M€).

Si l'on prend en compte le taux de programmation par rapport aux crédits affectés à cet axe en 2001, il reste correct dans la mesure où certaines opérations ont été freinées en début d'année par l'agrément tardif des derniers régimes d'aides.

Par ailleurs, les chiffres de programmation n'intègrent pas les dispositifs d'ingénierie financière dont le mode de gestion particulier nécessite une étroite concertation entre les autorités nationales et locales avant la programmation en Comité Local de Suivi.

Enfin, quelques opérations de zones d'activités qui avaient connu un début de réalisation n'avaient pas encore été programmées au 31 décembre 2001.



---

## **Mesure A1**

### **Ingénierie financière**

---

#### **Objectif de la mesure (rappel DOCUP) :**

Améliorer la structure financière des entreprises.

#### **Descriptif synthétique :**

Favoriser l'accès au financement bancaire des entreprises des DOM.

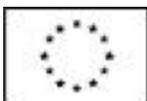
Réduire le coût du crédit.

Renforcement des fonds propres des entreprises.

#### **Éléments de programmation pour l'année civile 2001:**

Pas d'opérations programmées au 31 décembre 2001 au titre de la présente mesure sachant que certains dispositifs d'ingénierie financière comme le fonds de garantie ont fonctionné en 2001 avec les crédits programmés au titre du programme précédent et que leurs interventions au titre du programme actuel feront l'objet d'un examen par le Comité Local de Suivi uniquement en 2002. Par ailleurs, la programmation du dispositif « fonds de garantie » nécessite une étroite concertation entre les administrations centrales concernées et les administrations locales.

Il est à noter que le régime d'aide « Prises de participation » qui concerne cette mesure n'avait pas encore été agréé au 31 décembre 2001.



---

## Mesure A2

### Modernisation et investissement des entreprises

---

#### Objectif de la mesure (rappel DOCUP):

Agir sur les conditions de financement du capital, en raison du coût élevé du travail, en soutenant les investissements matériels.

#### Descriptif synthétique :

Prise en charge publique d'une partie du coût de l'investissement destiné aux entreprises, principalement du secteur productif (industrie, artisanat) et/ou situées dans des zones prioritaires.

#### Éléments de programmation pour l'année civile 2001:

Indicateurs clés pour la mesure :	Programmé en 2001
Montant FEDER programmé en 2001	4,73 M€
Taux de programmation FEDER par rapport à 2001	120,34 %
Taux de programmation FEDER par rapport au programme 2000 -2006	18,63 %
Nombre d'entreprises programmées	129

Globalement, il est important de noter le dynamisme retrouvé au niveau de cette mesure avec une mobilisation optimale des crédits affectés à cette mesure en 2002.

Ainsi, dans le domaine industriel, 29 projets ont été programmés afin de financer des créations d'activités et des outils de production intégrant des technologies nouvelles. Le but recherché est d'améliorer la productivité et de s'adapter aux évolutions du marché.

En matière de restructuration du commerce et de l'artisanat, 100 dossiers ont permis de consolider le milieu artisanal et commercial avec la répartition suivante :

#### Zone des Hauts

- Création :16
- Rénovation : 11
- Programme d'appui technique : 1

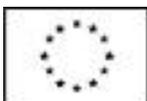
#### Hors zone des Hauts

- Création :12
- Rénovation : 60

Il est à noter que les régimes d'aide « projets d'investissements industriels » et « FISAC/FLACR » qui concernent cette mesure n'ont été agréés par la Commission respectivement qu'en janvier et juin 2001.

#### Éléments pris en compte dans une déclaration de dépenses en 2001 :

Pas de déclaration de dépenses présentée à la Commission en 2001 compte tenu de la priorité accordée au rattrapage de la programmation.



---

## Mesure A3 Aménagement de zones d'activités

---

### Objectif de la mesure (rappel DOCUP) :

Améliorer l'environnement des entreprises en leur proposant des infrastructures d'accueil à des prix attractifs.

### Descriptif synthétique :

Offrir aux entreprises un immobilier stratégique et compétitif doté d'infrastructures modernes de télécommunication.

### Éléments de programmation pour l'année civile 2001 :

Indicateurs clés pour la mesure :	Programmé en 2001
Montant FEDER programmé en 2001	2,11 M€
Taux de programmation FEDER par rapport à 2001	80,75 %
Taux de programmation FEDER par rapport au programme 2000 -2006	8,02 %
Nombre d'entreprises installées	1

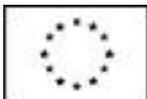
Au titre de cette mesure avait été programmée en 2000 la réalisation par la SEMADER d'un bâtiment industriel en ZAC 2000 pour l'accueil d'une unité textile. Ce projet a fait l'objet d'un second examen par le Comité Local de Suivi en vue d'un ajustement du plan de financement initialement agréé en 2000.

Trois études ont été également programmées afin d'apprécier la faisabilité de zones d'activités sur différentes communes de l'île.

Il est à noter que les régimes d'aide « Zones d'activités et zones stratégiques » (volets industriel et agricole) qui concernent cette mesure n'ont été agréés par la Commission que le 25 avril 2001 (volet industriel) et le 14 août 2001 (volet agricole).

### Éléments pris en compte dans une déclaration de dépenses en 2001 :

Pas de déclaration de dépenses présentée à la Commission en 2001 compte tenu de la priorité accordée au rattrapage de la programmation.



## Mesure A4

### Accompagnement et soutien au développement du tourisme et de la culture

#### Objectifs de la mesure (rappel DOCUP) :

Améliorer et diversifier le produit touristique afin d'augmenter sa contribution au développement économique et de l'emploi.

Proposer aux touristes des prestations et des infrastructures diversifiées et de qualité.

#### Descriptif synthétique :

- Aides directes et matérielles aux activités du secteur.
- Soutien aux actions de promotion, d'animation et de sensibilisation.
- Équipements et aménagements liés au tourisme.
- Rénovation et mise en valeur du patrimoine.
- Création de la Maison des Civilisations et de l'Unité Réunionnaise.

#### Éléments de programmation pour l'année civile 2001:

Indicateurs clés pour la mesure :	Programmé en 2001
Montant FEDER programmé en 2001	5,86 M€
Taux de programmation FEDER par rapport à 2001	139,51 %
Taux de programmation FEDER par rapport au programme 2000 -2006	15,25 %
Nombre de projets aidés	50

La promotion du tourisme culturel s'est poursuivie en 2001 avec quatre projets de rénovation et de restauration de bâtiments publics programmés. Deux études relatives à la préservation du patrimoine et devant conduire à une amélioration de l'offre touristique ont été menées. Huit villas seront restaurées afin de préserver le cachet architectural local.

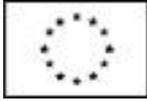
Les programmes d'actions conduits par de nombreuses structures oeuvrant pour l'amélioration du produit touristique (CTR, Maison de la Montagne, Pays d'Accueil ...) ont aussi bénéficié de concours communautaires.

Le tourisme vert a fait l'objet d'un encouragement particulier en 2001. En effet, outre l'aide apportée à trois projets offrant des loisirs en plein air, on peut relever l'action conduite par l'ONF sous maîtrise d'ouvrage du Département en faveur des petits équipements dans le domaine forestier ainsi que l'aide en faveur de la création de deux chambres d'hôtes.

L'aide à la création, l'extension ou la créolisation d'unités hôtelières a concerné neuf projets implantés dans l'Ouest, dans le Sud et dans les Hauts (dont cinq unités de catégorie trois étoiles).

#### Éléments pris en compte dans une déclaration de dépenses en 2001 :

Pas de déclaration de dépenses présentée à la Commission en 2001 compte tenu de la priorité accordée au rattrapage de la programmation.



---

## **Mesure A5**

### **Soutenir les aménagements liés au tourisme, les ports de pêche et de plaisance**

---

#### **Objectif de la mesure (rappel DOCUP):**

Mettre en place des structures d'accueil destinées à l'activité touristique et de pêche.

#### **Descriptif synthétique :**

Équipements et aménagements liés au tourisme et à la pêche.

#### **Éléments de programmation pour l'année civile 2001:**

Indicateurs clés pour la mesure :	Programmé en 2001
Montant FEDER programmé en 2001	0,78 M€
Taux de programmation FEDER par rapport à 2001	7,09 %
Taux de programmation FEDER par rapport au programme 2000 -2006	2,26 %
Nombre d'opérations programmées	5

Au titre de cette mesure ont été programmées 5 opérations dans deux domaines différents :

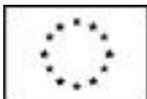
- dans le cadre des équipements littoraux et portuaires liés au tourisme, ont été soutenus les travaux de réalisation d'une cale de mise à l'eau à Saint Benoît, la réalisation d'un abri côtier à La Possession ainsi qu'une étude courantologique;

- dans le cadre des aménagements et équipements publics de zones touristiques et de loisirs, ont été programmés deux études d'aménagement touristique.

En matière de prévisions d'avancement en 2002, la programmation des opérations tarde encore du fait du manque de maturité des dossiers. Cependant certains dossiers, encore à l'étude en 2002 (création d'une darse de grande plaisance ainsi que d'une darse de pêche) risquent de générer une programmation importante d'ici fin 2003.

#### **Éléments pris en compte dans une déclaration de dépenses en 2001 :**

Pas de déclaration de dépenses présentée à la Commission en 2001 compte tenu de la priorité accordée au rattrapage de la programmation.



## Mesure A6

### Aides immatérielles et compétences externes aux PME et TPE

#### Objectif de la mesure (rappel DOCUP):

Favoriser le recours aux prestations et aux compétences internes et externes pour les entreprises.

#### Descriptif synthétique :

- Soutien à l'enrichissement des compétences des entreprises (aide au conseil, au recrutement...)
- Soutien des opérateurs dans leurs actions d'accompagnement de veille technique et technologique aux entreprises.
- Soutien d'opérations collectives d'intérêt général.

#### Eléments de programmation pour l'année civile 2001:

Indicateurs clés pour la mesure :	Programmé en 2001
Montant FEDER programmé en 2001	1,44 M€
Taux de programmation FEDER par rapport à 2001	75,05%
Taux de programmation FEDER par rapport au programme 2000 -2006	10,49 %
Nombre de projets soutenus	52

32 projets concernant l'industrie ont été soutenus au cours de la période de référence et se sont inscrits dans 3 axes :

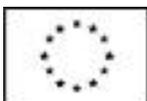
- 6 projets participant aux actions collectives ou d'intérêt général conduits par des organismes représentatifs des socio – professionnels (CCIR, ADIR...) et qui visent plusieurs objectifs (formation, communication, exposition...)
- le recours à des compétences extérieures aux entreprises a profité à 24 structures
  - 5 projets soutenus au titre de l'Aide au Conseil
  - 12 projets soutenus au titre de l'Assistance Technologique
  - 7 projets soutenus au titre du Renforcement de l'Equipe Dirigeante
- l'intégration des techniques industrielles d'avenir dans les entreprises :2 projets ont été soutenus dans le cadre de la procédure ATOUT

20 projets ont intéressé davantage les TPE et les artisans avec un soutien notamment aux actions pilotées par la Chambre de Métiers dans un souci d'enrichissement des savoir -faire aux artisans locaux

Il est à noter que les régimes d'aide « Enrichissement des compétences des entreprises » et « Laboratoires et centres de transfert de technologie » qui concernent cette mesure n'ont été agréés par la Commission respectivement que le 05 février 2001 et le 19 juillet 2001.

#### Eléments pris en compte dans une déclaration de dépenses en 2001 :

Pas de déclaration de dépenses présentée à la Commission en 2001 compte tenu de la priorité accordée au rattrapage de la programmation.



---

## Mesure A7

### Investissements liés à l'insertion de publics en difficulté

---

#### Objectif de la mesure (rappel DOCUP):

Prévenir une exclusion durable par une démarche de mobilisation et de dynamisation.

#### Descriptif synthétique :

Aider le développement des structures d'insertion des publics en difficulté.

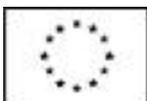
#### Éléments de programmation pour l'année civile 2001:

Indicateurs clés pour la mesure :	Programmé en 2001
Montant FEDER programmé en 2001	0,35 M€
Taux de programmation FEDER par rapport à 2001	44,83 %
Taux de programmation FEDER par rapport au programme 2000 –2006	6,67 %
Nombre de projets soutenus	3

Les crédits prévus au titre de cette mesure ont permis de soutenir trois programmes d'investissement en accompagnement des chantiers d'insertion conduits par l'O.N.F.

#### Éléments pris en compte dans une déclaration de dépenses en 2001 :

Pas de déclaration de dépenses présentée à la Commission en 2001 compte tenu de la priorité accordée au rattrapage de la programmation.



---

## Mesure A8 Assistance technique

---

### Objectif de la mesure (rappel DOCUP):

L'objectif est d'assurer une mise en œuvre efficiente du programme de la période 2000-2006 et de consolider le partenariat.

### Descriptif synthétique :

Cette mesure vise à financer toute action destinée à améliorer les conditions de déroulement du programme, indépendamment du fonds concerné. Il s'agit d'accompagner les structures et actions de mise en œuvre, de suivi, de gestion, d'animation, d'évaluation, de contrôle et de communication de la programmation.

L'assistance technique au programme se verra mobilisée pour appuyer les partenaires - sous toute forme nécessaire - dans la préparation, la mise en œuvre, le suivi, le contrôle et la publicité concernant le programme, les fonds structurels, en lien avec l'Europe et les politiques communautaires.

### Éléments de programmation pour l'année civile 2001:

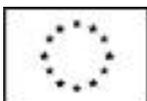
Indicateurs clés pour la mesure :	Programmé en 2001
Montant FEDER programmé en 2001	0,86 M€
Taux de programmation FEDER par rapport à 2001	78,23%
Taux de programmation FEDER par rapport au programme 2000 -2006	10,79 %
Nombre de projets soutenus	7

Au titre de cette mesure ont été soutenus trois types d'actions :

- le programme ressources humaines 2001 qui regroupe l'ensemble des moyens humains cofinancés par les fonds structurels et affectés à la gestion du programme
- des actions de formation liées à la mise en œuvre des nouvelles politiques de contrôle
- des investissements liés à l'aménagement des nouveaux locaux de l'AGILE

### Éléments pris en compte dans une déclaration de dépenses en 2001 :

Pas de déclaration de dépenses présentée à la Commission en 2001 compte tenu de la priorité accordée au rattrapage de la programmation.



---

## Mesure A9

### Intégration des TIC dans la société réunionnaise

---

#### Objectif de la mesure (rappel DOCUP):

Favoriser l'intégration des Technologies de l'Information et de la Communication dans l'ensemble de la société réunionnaise (entreprises, administrations, ménages, ...) afin de pouvoir valoriser les opportunités offertes par le développement de la société de l'information dans la situation particulière d'une région ultra périphérique.

#### Descriptif synthétique :

Toutes actions permettant de favoriser cette intégration. Peuvent être citées par exemple celles destinées à :

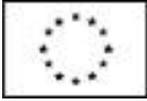
- Favoriser les entreprises dans leur modernisation et l'amélioration de leur productivité grâce aux Technologies de l'Information et de la Communication ;
- Accompagner les entreprises réunionnaises de la filière des Technologies de l'Information et de la Communication ;
- Soutenir les projets permettant de moderniser et d'améliorer l'efficacité des services publics et de les rapprocher des citoyens ;
- Contribuer à l'égalité des chances des Réunionnais face aux TIC ;
- Développer une veille stratégique, un pôle de recherche et plus largement l'accompagnement des projets pour positionner La Réunion comme une plate forme d'excellence dans le domaine des TIC en particulier dans le bassin Sud indioocéanique.

#### Eléments de programmation pour l'année civile 2001:

Indicateurs clés pour la mesure :	Programmé en 2001
Montant FEDER programmé en 2001	1,35 M€
Taux de programmation FEDER par rapport à 2001	80,97 %
Taux de programmation FEDER par rapport au programme 2000 -2006	7,68 %
Nombre de projets aidés	25

Au cours de l'année 2001, vingt cinq projets ont été soutenus :

- Dans le domaine industriel, 7 structures ont bénéficié d'aides aux investissements matériels et immatériels.
- Le tourisme a bénéficié d'une aide permettant la mise en réseau informatique des trois auberges de jeunesse de l'île.
- C'est le domaine médical qui doit retenir l'attention avec un projet ambitieux de mise en réseau d'imagerie médicale de six établissements hospitaliers.
- il convient également de retenir l'effort important consenti pour la vulgarisation des nouvelles technologies avec la création de 11 cybercases répartis sur tout le territoire

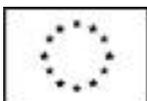


Ile de La Réunion - DOCUP 2000 2006  
RAPPORT ANNUEL 2001

Il est à noter que les régimes d'aide « Aide aux investissements dans le secteur des technologies de l'information et de la communication » et « Soutien à la production de nouveaux biens et services dans le secteur des technologies de l'information et de la communication » qui concernent cette mesure n'ont été agréés par la Commission respectivement que le 17 juillet 2001 et le 31 juillet 2001.

**Éléments pris en compte dans une déclaration de dépenses en 2001 :**

Pas de déclaration de dépenses présentée à la Commission en 2001 compte tenu de la priorité accordée au rattrapage de la programmation.



---

## AXE B

### Mettre en œuvre une politique volontariste d'aménagement du territoire

---

#### Stratégie et options prioritaires (rappel du DOCUP):

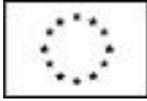
Afin de créer les conditions d'un développement compétitif régional, il est prioritaire de rationaliser les modes de déplacement par l'accentuation de l'effort en matière de transport en commun en site propre, par l'amélioration du réseau primaire et le développement de liaisons régionales entre les différents pôles urbains, par la réalisation d'un réseau routier équilibré entre les grands projets routiers les réseaux locaux et les itinéraires alternatifs de qualité.

Le développement des infrastructures de désenclavement interne doit accompagner une démarche intégrée entre le développement urbain et rural. L'enjeu est à la fois de construire la ville de demain et de réhabiliter les quartiers anciens.

#### Eléments de programmation pour l'année civile 2001:

Indicateurs clés pour la mesure :	Programmé en 2001
Montant FEDER programmé en 2001	11,73 M€
Taux de programmation FEDER par rapport à 2001	56,68%
Taux de programmation FEDER par rapport au programme 2000 –2006	6,51%
Nombre d'opérations programmées	4
Linéaire de routes programmé	6 kms

Les efforts menés par les services ont permis de procéder au rattrapage d'une partie du retard de la programmation. Il est cependant important de préciser que le niveau de la programmation dépend d'un nombre limité d'opérations d'infrastructures.



---

**Mesure B1**  
**Infrastructures de transport en commun en site propre**

---

**Objectifs de la mesure (rappel DOCUP):**

Rationaliser les modes de déplacement.

Accentuer l'effort en faveur des transports collectifs.

Diversifier l'offre et développer les complémentarités des modes de transport.

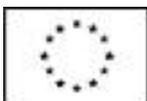
Prévenir la saturation des axes routiers.

**Descriptif synthétique :**

Cette mesure vise à financer toute action destinée à améliorer les conditions de déroulement du programme, indépendamment du fonds concerné. Il s'agit d'accompagner les structures et actions de mise en œuvre, de suivi, de gestion, d'animation, d'évaluation, de contrôle et de communication de la programmation.

**Éléments de programmation pour l'année civile 2001:**

Pas d'opération programmée au titre de la présente mesure.



---

## Mesure B2

### Infrastructures routières et réseaux liés

---

#### Objectifs de la mesure (rappel DOCUP):

Réaliser un réseau routier maillé structurant.  
Éviter l'asphyxie du réseau primaire.  
Désenclaver et améliorer l'accessibilité entre les Hauts et les Bas et les micro-régions.  
Faciliter le déploiement de réseaux de télécommunication.

#### Descriptif synthétique :

Création d'un itinéraire dans les Hauts de l'Ouest (grand projet).  
Poursuite du grand projet de l'axe Mixte entre Cambaie et le Port.  
Poursuite du grand projet du Boulevard Sud.  
Aménagement de la RN3 (Liaison entre les micro régions Est et Sud).  
Voies de liaison à mi-hauteur.  
Déviation de Sainte-Marie (grand projet), autres améliorations du réseau primaire.  
Maillage avec les réseaux secondaires.  
Réalisation des réseaux de télécommunication à haut débit.

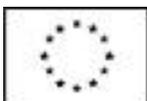
#### Éléments de programmation pour l'année civile 2001:

Indicateurs clés pour la mesure :	Programmé en 2001
Montant FEDER programmé en 2001	11,47 M€
Taux de programmation FEDER par rapport à 2001	61,18 %
Taux de programmation FEDER par rapport au programme 2000 -2006	10,54 %
Linéaire de routes aménagé	6 kms

Au titre de cette mesure ont été programmés les travaux de l'axe mixte Cambaie-Le Port relevant du DOCUP 2000-2006 (ouvrage d'art côté montagne et aménagements paysagers) ainsi que les travaux de requalification du front de mer de Saint Denis qui visent à une fluidification du trafic sur cet axe.

#### Éléments pris en compte dans une déclaration de dépenses en 2001 :

Pas de déclaration de dépenses présentée à la Commission en 2001 compte tenu de la priorité accordée au rattrapage de la programmation.



---

### Mesure B3

## Structuration, aménagement des villes et des bourgs et amélioration des services associés

---

### Objectifs de la mesure (rappel DOCUP):

Contribuer à la mise en œuvre des principes d'aménagement du Schéma d'Aménagement Régional par :

- la diversification et la structuration des espaces urbains ;
- la préservation des espaces naturels et ruraux en structurant les bourgs.

Agir sur le cadre de vie à travers un aménagement attractif de l'espace, par l'amélioration des services, par exemple ceux liés à l'accueil de jeunes enfants.

### Descriptif synthétique :

Il s'agit de soutenir des projets s'inscrivant dans les thématiques suivantes :

Structuration des bourgs des Hauts et agglomérations à mi-pente ;

Revitalisation et densification des centres agglomérés anciens ;

Aménagement des espaces urbains ;

Aide à la mise aux normes de l'habitat pour les assistantes maternelles et les familles souhaitant accueillir à domicile des personnes dépendantes ;

Conciliation de la vie familiale et la vie professionnelle par le développement de services et de modes d'accueil pour jeunes enfants.

### Éléments de programmation pour l'année civile 2001:

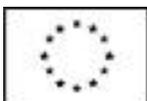
Indicateurs clés pour la mesure :	Programmé en 2001
Montant FEDER programmé en 2001	0,26 M€
Taux de programmation FEDER par rapport à 2001	13,33 %
Taux de programmation FEDER par rapport au programme 2000 -2006	0,84 %

Deux opérations d'aménagement de quartier ont pu être soutenues dans l'Est et dans le Sud de l'île.

Les difficultés rencontrées en début de programme s'estompent et, les prévisions d'avancement en 2002 sont excellentes, la programmation eu début d'année ayant déjà excédé le montant de la tranche annuelle.

### Éléments pris en compte dans une déclaration de dépenses en 2001 :

Pas de déclaration de dépenses présentée à la Commission en 2001 compte tenu de la priorité accordée au rattrapage de la programmation.



---

## AXE C

### Promouvoir une gestion préventive et durable des ressources et richesses naturelles

---

#### Stratégie et options prioritaires (rappel du DOCUP):

La prise en compte environnementale dans la programmation 2000-2006 a évolué vers une politique de développement durable qui s'articule autour des grandes priorités suivantes :

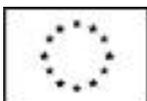
- gestion durable des richesses et des ressources en particulier dans les domaines de l'eau et des milieux aquatiques, des déchets, de la maîtrise de l'énergie et de la qualité de l'air ;
- aménagement durable du territoire prenant en charge la gestion raisonnée des espaces naturels et ruraux, la prévention des risques naturels, la valorisation des atouts des sites et paysages réunionnais, l'amélioration du cadre de vie ;
- gestion participative associant les populations à travers la connaissance de l'environnement, l'éducation, l'information.

#### Éléments de programmation pour l'année civile 2001:

Indicateurs clés pour la mesure :	Programmé en 2001
Montant FEDER programmé en 2001	22,47 M€
Taux de programmation FEDER par rapport à 2001	75,52 %
Taux de programmation FEDER par rapport au programme 2000 -2006	11,74 %
Nombre d'opérations programmées	32
Nombre d'études et d'actions d'accompagnement	14

Les mesures relevant de cet axe ont connu un taux de programmation globalement correct qui recouvre cependant des niveaux d'avancement différents :

- un niveau de programmation élevé pour les mesures concernant le FRAFU et la gestion de l'eau (avec même un niveau de programmation sensiblement supérieur aux prévisions pour le FRAFU) ;
- un niveau de programmation moindre notamment au niveau des mesures environnementales avec notamment un retard dans la mise en œuvre du grand projet d'unité d'incinération.



---

## Mesure C1

### Mobilisation et gestion des ressources en eau

---

#### Objectifs de la mesure (rappel DOCUP):

Mettre en œuvre une politique globale de l'eau.  
Développer les connaissances en matière de gestion de l'eau et des ressources.  
Garantir et mieux répartir l'approvisionnement en eau des activités économiques (industrielles et agricoles) et des ménages.  
Sécuriser et protéger la ressource en eau.

#### Descriptif synthétique :

Mise en œuvre des SAGE et SDAGE et évaluation.  
Action d'une structure d'expertise dans le domaine de l'eau.  
Communication sur une politique de l'eau.  
Programme de recherche en eau.  
Poursuite et fin des ouvrages du transfert des eaux dans le cadre du Grand Projet.

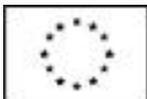
#### Éléments de programmation pour l'année civile 2001:

Indicateurs clés pour la mesure :	Programmé en 2001
Montant FEDER programmé en 2001	10,72 M€
Taux de programmation FEDER par rapport à 2001	73,87 %
Taux de programmation FEDER par rapport au programme 2000 -2006	29,52 %
Nombre de Km de conduite maîtresse transfert Est-Ouest	-
Nombre d'opérations soutenues	2
Nombre d'études soutenues	1

Les crédits affectés à cette mesure ont permis de soutenir la réalisation des études du programme départemental de recherche en eau ainsi que deux opérations s'insérant dans le projet d'irrigation du littoral Ouest (extension de réseau d'adduction, première tranche de la prise de Salazie).

#### Éléments pris en compte dans une déclaration de dépenses en 2001 :

Pas de déclaration de dépenses présentée à la Commission en 2001 compte tenu de la priorité accordée au rattrapage de la programmation.



---

## Mesure C2

### Gestion, valorisation de l'environnement et sensibilisation à sa préservation

---

#### Objectifs de la mesure (rappel DOCUP):

Protéger le patrimoine naturel, architectural et culturel ;  
Assurer un accueil de qualité respectueux des sites naturels ;  
Éduquer et sensibiliser les populations à la protection de l'environnement ;  
Poursuivre la connaissance du patrimoine naturel ;  
Maintenir la diversité biologique grâce à un développement durable et une gestion des habitats naturels.

#### Descriptif synthétique :

Mise en œuvre d'actions pour une gestion intégrée des territoires et des sites majeurs ;  
Mise en place d'outils opérationnels pour la prise en compte des paysages et de sa préservation ;  
Actions de communication sur la protection de l'environnement, élaboration des chartes de l'environnement et des Agendas 21 ;  
Éducation à l'environnement ;  
Connaissance, observation des écosystèmes terrestres, de la faune sauvage, du milieu marin et des milieux aquatiques d'eau douce.

#### Éléments de programmation pour l'année civile 2001:

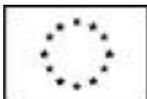
Indicateurs clés pour la mesure :	Programmé en 2001
Montant FEDER programmé en 2001	0,22 M€
Taux de programmation FEDER par rapport à 2001	26 %
Taux de programmation FEDER par rapport au programme 2000 -2006	2,61 %
Nombre d'études	2

Au titre de cette mesure ont été programmées la réalisation d'une mission d'assistance technique architecturale menée l'ONF ainsi qu'un programme scientifique d'études et de recherches conduit par le Conservatoire Botanique des Mascariens.

Le rattrapage de programmation s'accroît en 2002, les prévisions d'avancement faisant état d'une programmation quasi totale de l'enveloppe 2002.

#### Éléments pris en compte dans une déclaration de dépenses en 2001 :

Pas de déclaration de dépenses présentée à la Commission en 2001 compte tenu de la priorité accordée au rattrapage de la programmation.



### Mesure C3

## Compléter les équipements structurants en matière d'eau potable, d'eaux usées et d'assainissement

### Objectifs de la mesure (rappel DOCUP):

Garantir l'approvisionnement en eau.  
Rattraper le retard de réseaux destinés aux logements.  
Collecter, traiter les eaux usées et se rapprocher des standards communautaires.  
Assurer un assainissement de qualité.

### Descriptif synthétique :

Projets se déroulant principalement dans les domaines suivants :  
Création et réfection de réseaux structurants d'eau potable, d'eaux usées et d'assainissement... ;  
Création et réfection des stations d'épuration ;  
Études et diagnostics du système d'assainissement ;  
Mise aux normes des systèmes d'assainissement ;  
Valorisation des boues de stations d'épuration.

### Éléments de programmation pour l'année civile 2001:

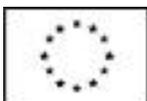
Indicateurs clés pour la mesure :	Programmé en 2001
Montant FEDER programmé en 2001	8,97 M€
Taux de programmation FEDER par rapport à 2001	240,97 %
Taux de programmation FEDER par rapport au programme 2000 -2006	15,32 %
Nombre d'études	3
Nombre d'ouvrages de traitement d'eau	22

Au titre de cette mesure, dans le cadre du FRAFU primaire, a été programmée la réalisation de 25 opérations (travaux et études) relatives à l'alimentation en eau potable, à l'évacuation des eaux usées, à la réalisation d'équipements de traitement des eaux.

Les opérations concernent l'ensemble de l'île mais se concentrent principalement sur les communes de l'île les plus importantes (Saint Paul, Saint Pierre, Saint Leu, Le Tampon ...). La croissance de la programmation est sensible puisque seulement une douzaine d'opérations avait été programmée lors de la première année de programmation.

### Éléments pris en compte dans une déclaration de dépenses en 2001 :

Pas de déclaration de dépenses présentée à la Commission en 2001 compte tenu de la priorité accordée au rattrapage de la programmation.



## Mesure C4

### Gestion de déchets, maîtrise de l'énergie et de la qualité de l'air

#### Objectifs de la mesure (rappel DOCUP):

- Réduire la production et la nocivité des déchets.
- Valoriser et traiter les déchets au plus près de leur source de production.
- Éradiquer les dépôts sauvages et réhabiliter les décharges brutes.
- Sensibiliser au tri sélectif.
- Surveiller et maîtriser la qualité de l'air.
- Développer les énergies renouvelables.

#### Descriptif synthétique :

- Financement des outils de gestion et d'actions permettant de satisfaire aux objectifs du plan départemental d'élimination des déchets ménagers et assimilés et du plan régional d'élimination des déchets industriels et spéciaux autres que ménagers et assimilés.
- Mise en place de filières de valorisation et de traitement des déchets.
- Réhabilitation des décharges.
- Mise en œuvre du Plan Régional de la Qualité de l'Air.
- Réalisation d'études dans le domaine des énergies renouvelables et de travaux éventuellement dans ces domaines.
- Actions sur la maîtrise de l'énergie.

#### Eléments de programmation pour l'année civile 2001:

Indicateurs clés pour la mesure :	Programmé en 2001
Montant FEDER programmé en 2001	2,57 M€
Taux de programmation FEDER par rapport à 2001	32,14%
Taux de programmation FEDER par rapport au programme 2000 -2006	4,80 %
Capacité de tri sélectif des déchets ménagers et assimilés	21 000 habitants
Nombre de projets soutenus	8
Nombre d'études et d'actions d'accompagnement	8

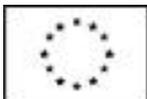
Au titre de cette mesure ont été programmés au cours de l'année 2001 :

#### *Dans le cadre du PDEDMA*

- la construction de trois déchetteries respectivement à Saint Leu, à Bras-Panon et à Sainte Rose et le financement des études de maîtrise d'œuvre pour un projet à l'Etang Salé,
- la réhabilitation d'une ancienne décharge,
- une étude et deux campagnes de communication sur le tri sélectif.

#### *Dans le cadre du PREDIS PREDAMA*

- 1 étude sur la filière de recyclage des batteries sans plomb et une plaquette d'information sur le PREDIS PREDAMA,
- 3 projets privés de valorisation des déchets industriels.



Ile de La Réunion - DOCUP 2000 2006  
RAPPORT ANNUEL 2001

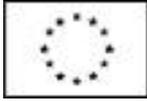
*Dans le cadre des autres domaines d'intervention*

- une étude sur l'énergie éolienne en maîtrise d'ouvrage régionale,
- deux études liées au projet d'implantation d'une unité d'incinération.

Il est à noter que les régimes d'aide « Maîtrise de l'énergie et du développement des énergies renouvelables » et « Gestion des déchets respectueuse de l'environnement » qui concernent cette mesure n'ont été agréés par la Commission qu'en janvier 2001.

**Éléments pris en compte dans une déclaration de dépenses en 2001 :**

Pas de déclaration de dépenses présentée à la Commission en 2001 compte tenu de la priorité accordée au rattrapage de la programmation.



---

## **Mesure C5**

### **Prévention et protection contre les risques naturels**

---

#### **Objectifs de la mesure (rappel DOCUP):**

Mettre en œuvre une politique de gestion et de protection contre les crues et de lutte contre les glissements de terrain.

Assurer une protection des zones habitées et économiques.

Assurer la protection des habitants et des biens dans les Hauts contre l'érosion.

Développer l'acquisition de connaissances sur les risques naturels afin de mieux protéger les personnes et les infrastructures.

#### **Descriptif synthétique :**

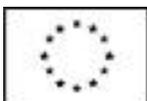
Mise en place d'ouvrages de protection contre les crues, réalisation d'endiguements.

Réalisation d'un programme de lutte contre l'érosion et les glissements de terrain.

Recherche et développement sur les risques naturels.

#### **Eléments de programmation pour l'année civile 2001:**

Pas d'opérations programmées au 31 décembre 2001 au titre de la présente mesure. L'année 2001 a été consacrée à la préparation d'un important programme pluriannuel de recherche sous la conduite du Bureau de Recherches Géologiques et Minières.



---

## AXE D

### Développer les infrastructures d'éducation et de formation

---

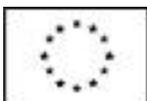
#### Stratégie et options prioritaires (rappel du DOCUP):

La stratégie proposée se fonde sur la prise en compte globale des besoins du système éducatif en matière d'infrastructures du cycle primaire aux filières d'enseignement supérieur.

#### Eléments de programmation pour l'année civile 2001:

Indicateurs clés pour la mesure :	Programmé en 2001
Montant FEDER programmé en 2001	5,76 M€
Taux de programmation FEDER par rapport à 2001	25,59%
Taux de programmation FEDER par rapport au programme 2000 -2006	4,64%
Nombre d'opérations programmées	8
Nombre d'études et d'actions d'accompagnement	3

Le taux de programmation reste en deçà des prévisions dans la mesure où de nombreux projets étaient encore en phase d'études au 31 décembre 2001, traduisant ainsi un retard par rapport aux prévisions établies lors de la négociation du DOCUP.



---

## Mesure D1

### Construction, câblage, mise à niveau fonctionnelle et pédagogique des collèges et lycées

---

#### Objectifs de la mesure (rappel DOCUP):

Favoriser l'égalité des chances en permettant à chacun d'avoir des conditions d'études satisfaisantes.

Faire face à la croissance de la démographie scolaire.

Pallier aux sureffectifs des établissements et mieux répartir la carte pédagogique sur le territoire.

Élargir l'offre de formation et accompagner l'évolution de la technologie et des modes d'enseignement.

#### Descriptif synthétique:

Construction de nouveaux lycées et collèges.

Rénovation lourde de lycées et collèges.

Équipements nécessaires au bon fonctionnement de ces structures.

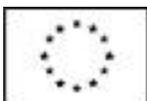
#### Éléments de programmation pour l'année civile 2001:

Indicateurs clés pour la mesure :	Programmé en 2001
Montant FEDER programmé en 2001	5,46 M $\text{€}$
Taux de programmation FEDER par rapport à 2001	41,02%
Taux de programmation FEDER par rapport au programme 2000 -2006	6,19 %
Nombre d'opérations soutenues	3
Nombre d'études soutenues	2

La mesure a connu un démarrage en 2001 avec la programmation de 5 projets dont deux études pour des lycées nouveaux (au Tampon et à Saint André) et trois opérations de réhabilitation destinées à améliorer les conditions d'apprentissage dans trois établissements anciens (Saint Pierre, Saint Louis et Saint Denis).

#### Éléments pris en compte dans une déclaration de dépenses en 2001 :

Pas de déclaration de dépenses présentée à la Commission en 2001 compte tenu de la priorité accordée au rattrapage de la programmation.



---

## Mesure D2

### Construction et équipement de structures nouvelles pour l'enseignement supérieur et la recherche

---

#### Objectifs de la mesure (rappel DOCUP) :

Développer l'enseignement supérieur et la recherche universitaire à La Réunion.  
Rattraper les déficits de surface d'accueil actuels, en prenant également en compte la croissance attendue des effectifs.

#### Descriptif synthétique :

Développement de l'Université et des structures liées, avec la décentralisation de certaines des activités vers différentes communes de l'île.

#### Éléments de programmation pour l'année civile 2001 :

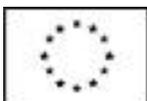
Indicateurs clés pour la mesure :	Programmé en 2001
Montant FEDER programmé en 2001	0,27 M€
Taux de programmation FEDER par rapport à 2001	5,69 %
Taux de programmation FEDER par rapport au programme 2000 -2006	1,37 %
Nombre d'opérations soutenues	5

Au titre de cette mesure ont été mis en place des programmes d'équipement scientifique au profit de l'Université de la Réunion, du BRGM, de l'IRD, de l'IFREMER et de l'Observatoire volcanologique.

En matière de prévisions d'avancement en 2002, la programmation de l'année 2002 connaît un certain rattrapage. Cependant, ce n'est qu'à partir de 2003 qu'un ambitieux programme de travaux et d'équipement, actuellement en gestation, devrait entraîner une programmation conséquente.

#### Éléments pris en compte dans une déclaration de dépenses en 2001 :

Pas de déclaration de dépenses présentée à la Commission en 2001 compte tenu de la priorité accordée au rattrapage de la programmation.



---

### Mesure D3

## Création de pôles d'excellence sectoriels en matière de formation professionnelle

---

### Objectif de la mesure (rappel DOCUP):

Consolider et diversifier l'offre de formation professionnelle qualifiante par la constitution de pôles de compétence sectoriels afin de répondre à la demande du secteur économique.

### Descriptif synthétique :

Construction ou reconfiguration de pôles sectoriels de formation dans une logique de mise en réseau et d'optimisation de moyens en prenant en compte également les structures d'appui intervenant dans le domaine de l'emploi et de la formation.

### Éléments de programmation pour l'année civile 2001:

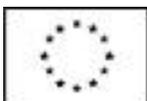
Indicateurs clés pour la mesure :	Programmé en 2001
Montant FEDER programmé en 2001	0,03 M€
Taux de programmation FEDER par rapport à 2001	0,61 %
Taux de programmation FEDER par rapport au programme 2000 -2006	0,17 %
Nombre d'études soutenues	1

Cette mesure a connu un début de programmation en 2001 avec le financement d'études de maîtrise d'œuvre pour la réhabilitation du centre AFPAR de Saint Denis. Un retard important doit être signalé cependant sur l'ensemble des opérations prévues au titre de cette mesure et notamment sur le projet de centre automobile-transport.

En matière de prévisions d'avancement en 2002, un début de rattrapage aura lieu d'ici la fin de l'année, avec la programmation d'études relatives à la réhabilitation de trois centres AFPAR dont les travaux interviendront ultérieurement.

### Éléments pris en compte dans une déclaration de dépenses en 2001 :

Pas de déclaration de dépenses présentée à la Commission en 2001 compte tenu de la priorité accordée au rattrapage de la programmation.



---

## AXE E

### Ouvrir la Réunion sur l'extérieur

---

#### Stratégie et options prioritaires (rappel du DOCUP):

L'ouverture de l'économie réunionnaise sur l'extérieur constitue un axe essentiel de son développement. Cette orientation se traduit d'une part par un renforcement et une valorisation des outils de désenclavement portuaires et aéroportuaires. D'autre part, il convient de permettre aux entreprises productives et de services d'étendre leurs marchés potentiels.

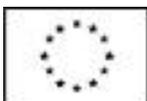
Il s'agit aussi de poursuivre des actions de coopération régionale.

#### Éléments de programmation pour l'année civile 2001:

Indicateurs clés pour la mesure :	Programmé en 2001
Montant FEDER programmé en 2001	0,71 M <sup>€</sup>
Taux de programmation FEDER par rapport à 2001	6,34 %
Taux de programmation FEDER par rapport au programme 2000 -2006	1,27 %
Nombre d'opérations programmées	26

#### Éléments pris en compte dans une déclaration de dépenses en 2001 :

Pas de déclaration de dépenses présentée à la Commission en 2001 compte tenu de la priorité accordée au rattrapage de la programmation.



---

## Mesure E1 Aéroports

---

### Objectif de la mesure (rappel DOCUP):

Accueillir l'augmentation du trafic, améliorer les services rendus aux passagers et aux opérateurs. Densifier la desserte régionale.

### Descriptif synthétique :

Extension des aérogares et de leurs connexions.  
Extension de parking avion, construction de hangars, ...

### Éléments de programmation pour l'année civile 2001:

Indicateurs clés pour la mesure :	Programmé en 2001
Montant FEDER programmé en 2001	0,3 M€
Taux de programmation FEDER par rapport à 2001	7,84%
Taux de programmation FEDER par rapport au programme 2000 -2006	3,43%
Nombre d'opérations programmées	1

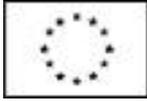
La seule opération d'investissement programmée au titre de cette mesure concerne le financement de passerelles télescopiques à l'aérogare passagers Roland Garros. Il faut cependant noter que le niveau de la programmation de la mesure dépend d'un faible nombre de projets.

Le démarrage difficile de cette mesure s'explique par la complexité technique de ce type d'opérations ; néanmoins au titre de l'année 2002, certains travaux d'extension devraient être programmés pour l'aéroport de Gillot, quasiment à hauteur de l'enveloppe prévisionnelle de la tranche annuelle.

Par ailleurs, s'agissant de l'aéroport de Pierrefonds, le projet arrive actuellement à maturité et la programmation des études devrait intervenir d'ici la fin de l'année 2002 pour une réalisation durant la seconde moitié du programme 2000-2006.

### Éléments pris en compte dans une déclaration de dépenses en 2001 :

Pas de déclaration de dépenses présentée à la Commission en 2001 compte tenu de la priorité accordée au rattrapage de la programmation.



---

## Mesure E2 Ports

---

### **Objectifs de la mesure (rappel DOCUP) :**

Adapter les infrastructures portuaires en gardant et en améliorant un niveau de service compétitif afin d'assurer l'écoulement des trafics attendus.  
Augmenter la capacité d'accueil des navires.

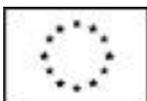
### **Descriptif synthétique :**

Moderniser les infrastructures portuaires pour faire face à l'augmentation générale de l'activité maritime. Par exemple :

- Création de linéaires de quais supplémentaires
- Restructurer le cercle d'évitage
- Spécialiser et équiper les quais par type de trafic
- Création d'un sea-line
- Création d'un silo à céréales ...

### **Eléments de programmation pour l'année civile 2001:**

Aucune opération n'a été programmée au titre de cette mesure en 2001 sachant que le niveau de programmation de la mesure dépend d'un nombre limité de projets d'investissement.



---

## Mesure E3 Export

---

### Objectif de la mesure (rappel DOCUP):

Ouvrir les horizons de la Réunion et accroître les débouchés des entreprises installées localement.

### Descriptif synthétique :

Mettre en place une démarche intégrée alliant la prospection d'investisseurs extérieurs, l'encouragement des unités de fabrication, l'accompagnement des initiatives à la prospection extérieure et la coopération régionale.

### Éléments de programmation pour l'année civile 2001:

Indicateurs clés pour la mesure :	Programmé en 2001
Montant FEDER programmé en 2001	0,33 M€
Taux de programmation FEDER par rapport à 2001	12,05 %
Taux de programmation FEDER par rapport au programme 2000 -2006	1,77 %
Nombre de projets	24

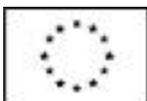
A travers les dispositions de 4 sous mesures, 24 projets ont pu être soutenus:

- 1 programme d'actions au titre de l'accueil des investisseurs mis en œuvre par le CPI ;
- une création d'entreprise au titre du Fonds d'Aide à la Localisation d'Entreprises ;
- des aides directes à l'export dont 11 au titre de l'initiation, 5 au titre du soutien individuel et une action collective export ;
- 5 aides au recrutement d'un cadre export.

Il est à noter que le régime d'aide « Désenclavement économique » qui concerne cette mesure n'a été agréé par la Commission que le 05 février 2001.

### Éléments pris en compte dans une déclaration de dépenses en 2001 :

Pas de déclaration de dépenses présentée à la Commission en 2001 compte tenu de la priorité accordée au rattrapage de la programmation.



---

## Mesure E4 Coopération régionale

---

### Objectif de la mesure (rappel DOCUP):

Développer et mieux coordonner la coopération régionale avec l'ensemble des pays de la zone.

### Descriptif synthétique :

Favoriser et développer les relations avec les pays de la zone, par exemple dans les domaines suivants : économie, agriculture et problèmes vétérinaires, tourisme, environnement, ...

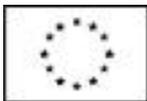
### Éléments de programmation pour l'année civile 2001:

Indicateurs clés pour la mesure :	Programmé en 2001
Montant FEDER programmé en 2001	0,08 M€
Taux de programmation FEDER par rapport à 2001	15,27 %
Taux de programmation FEDER par rapport au programme 2000 -2006	1,73 %
Nombre de projets	1

Au titre de l'année 2001 a été soutenu le programme tourisme de la Commission de l'Océan indien.

### Éléments pris en compte dans une déclaration de dépenses en 2001 :

Pas de déclaration de dépenses présentée à la Commission en 2001 compte tenu de la priorité accordée au rattrapage de la programmation.



## 2.2.2 Avancement des axes et mesures FSE

### Rappel des caractéristiques du FSE dans le DOCUP

L'ensemble des partenaires a perçu depuis longtemps l'importance de l'enjeu que représente la bonne utilisation du Fonds Social Européen avec la mise en place de politiques de lutte contre les exclusions, de prévention du chômage, de formation et de qualification tout en coordonnant leurs actions. Cette perception de l'enjeu s'est traduite dans le DOCUP 2000 2006 par une enveloppe FSE doublée par rapport à la période précédente (457 millions d'euros), ce fonds représentant 30% du montant du programme et, à l'échelle française, environ le quart du FSE des objectifs 1 et 2.

Les trois axes de gestion ont pris en compte les principales données stratégiques du contexte de l'emploi et de la formation à la Réunion, à savoir :

- l'importance grandissante des situations d'exclusion (exclusion sociale, exclusion du marché du travail, exclusion du savoir),
- la nécessité d'élever en permanence les niveaux de qualification en diversifiant les parcours à La Réunion ou hors de l'Ile, eu égard au cloisonnement du marché local de l'emploi,
- l'optimisation des gisements d'emplois et d'activités, en apportant une attention particulière aux secteurs émergents et en tirant profit du renouvellement des actifs dans les secteurs traditionnels,
- la structuration d'une politique coordonnée et permanente de prospection, d'analyse et d'évaluation des stratégies d'emploi, de formation et d'insertion.

Ainsi la stratégie pour la qualification, l'emploi et contre les exclusions se décline en trois axes :

- Axe G Favoriser l'insertion et prévenir les exclusions
- Axe H Promouvoir la formation et l'apprentissage tout au long de la vie
- Axe I Développer l'accompagnement et l'ingénierie dans un souci de qualité

Deux indicateurs d'efficacité se rattachent à cette problématique ressources humaines, à savoir :

- le nombre de bénéficiaires, dont la valeur cible est évaluée dans le DOCUP à 25 000 au 31 décembre 2002,
- le volume d'heures stagiaires, dont la valeur cible est évaluée dans le DOCUP à 18 millions au 31 décembre 2002.

PROGRAMMÉ FSE

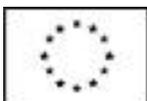
UNIQUEMENT ANNEE 2001		MILLIONS D'EUROS COURANTS		COUT TOTAL PREU		COUT TOTAL ENGAGÉ COMM. %		DEPENSES PUBLIQUES ENGAGÉES COMM. %		DEPENSES UE PREUVES		DEPENSES UE ENGAGÉES COMM. %		FINANCEMENTS PUBLICS NATIONAUX		FONDS PRIVES	
AXE	MESURE			Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	ETAT	COLL. LOC.	AUTRES PUB	
<b>Axe G</b>	<b>FSE</b>	<b>INSERTION ET LUTTE CONTRE L'EXCLUSION</b>		<b>20,22</b>	<b>131%</b>	<b>26,56</b>	<b>131%</b>	<b>14,15</b>	<b>131%</b>	<b>18,55</b>	<b>131%</b>	<b>0,13</b>	<b>7,00</b>	<b>0,89</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
Mesure G1	Favoriser l'insertion & prévenir l'exclusion par la mise en activité	5,20	144%	7,50	144%	3,64	143%	5,21	143%	0,07	2,14	0,08	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Mesure G2	Favoriser l'insertion & prévenir l'exclusion par la mise en parcours	11,42	142%	16,20	142%	7,99	142%	11,34	142%	0,00	4,86	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Mesure G3	Prévenir et lutter contre les situations génératrices d'exclusion	3,60	79%	2,85	79%	2,52	79%	2,00	79%	0,05	0,00	0,80	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Axe H</b>	<b>FSE</b>	<b>FORMATION ET APPRENTISSAGE TOUT AU LONG DE LA VIE</b>		<b>73,40</b>	<b>103%</b>	<b>75,41</b>	<b>103%</b>	<b>50,57</b>	<b>104%</b>	<b>52,60</b>	<b>104%</b>	<b>4,61</b>	<b>17,43</b>	<b>0,51</b>	<b>0,27</b>	<b>0,00</b>	<b>0,27</b>
Mesure H1	Mobilité géographique et professionnelle	12,73	93%	11,87	93%	8,91	93%	8,31	93%	1,59	1,97	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Mesure H2	Développement du travail féminin et égalité des chances	1,31	31%	0,40	31%	0,91	27%	0,24	27%	0,01	0,09	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,05
Mesure H3	Recherche et développement de filières éducatives	4,63	79%	3,63	79%	3,24	79%	2,54	79%	0,61	0,48	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Mesure H4	Développement des compétences dans les entreprises	3,78	72%	2,71	72%	1,89	92%	1,74	92%	0,00	0,45	0,30	0,22	0,00	0,00	0,00	0,00
Mesure H5	Accompagnement des mutations sectorielles	11,60	144%	16,72	144%	8,08	144%	11,71	145%	0,00	5,02	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Mesure H6	Accès au premier emploi des jeunes par la voie de l'apprentissage	10,37	132%	13,71	132%	7,26	132%	9,59	132%	0,00	4,11	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Mesure H7	Formation des adultes et des demandeurs d'emploi	17,90	102%	18,34	102%	12,53	102%	12,84	102%	0,00	5,31	0,19	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Mesure H8	Dispositifs qualifiants en faveur des jeunes	11,10	72%	8,04	72%	7,77	72%	5,62	72%	2,40	0,00	0,01	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Axe I</b>	<b>ACCOMPAGNEMENT ET INGÉNIERIE</b>	<b>8,20</b>	<b>53%</b>	<b>4,380</b>	<b>53%</b>	<b>5,74</b>	<b>53%</b>	<b>3,06</b>	<b>53%</b>	<b>0,23</b>	<b>0,76</b>	<b>0,33</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
Mesure I1	Développer l'esprit d'entreprise	1,78	77%	1,38	77%	1,24	77%	0,96	77%	0,15	0,00	0,27	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Mesure I2	Actions sur les systèmes et dispositifs	4,08	39%	1,60	39%	2,85	39%	1,11	39%	0,08	0,37	0,03	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Mesure I3	Innovation, individualisation et TICE	1,77	79%	1,40	79%	1,24	79%	0,98	79%	0,00	0,39	0,03	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Mesure I4	Assistance Technique FSE	0,13	0%	0,00	0%	0,10	0%	0,00	0%	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Mesure I5	Subvention globale distribuée sous forme de petites subventions	0,44	0%	0,00	0%	0,31	0%	0,00	0%	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Tous Axes</b>	<b>FSE</b>	<b>101,81</b>	<b>104%</b>	<b>106,35</b>	<b>104%</b>	<b>70,47</b>	<b>105%</b>	<b>74,20</b>	<b>105%</b>	<b>4,96</b>	<b>25,19</b>	<b>1,72</b>	<b>0,27</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

Situation Indicative

PROGRAMMÉ FSE

TOTAL DOCUP		MILLIONS D'EUROS COURANTS		COUT TOTAL		COUT TOTAL ENGAGÉ COMM.		DEPENSES PUBLIQUES ENGAGÉES COMM.		DEPENSES UE PRELEVUES		DEPENSES UE ENGAGÉES COMM.		FINANCEMENTS PUBLICS NATIONAUX			FONDS PRIVES	
AXE	MESURE			Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	ETAT	COLL. LOC.	AUTRES PUB		
<b>Axe G</b>	<b>FSE</b>	<b>INSERTION ET LUTTE CONTRE L'EXCLUSION</b>		<b>138,71</b>	<b>49,47</b>	<b>36%</b>	<b>36%</b>	<b>49,47</b>	<b>36%</b>	<b>97,10</b>	<b>35%</b>	<b>34,19</b>	<b>35%</b>	<b>0,93</b>	<b>12,41</b>	<b>1,94</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
Mesure G1	Favoriser l'insertion & prévenir l'exclusion par la mise en activité			35,71	11,36	32%	32%	11,36	32%	25,00	7,90	7,90	32%	0,11	3,23	0,12	0,00	0,00
Mesure G2	Favoriser l'insertion & prévenir l'exclusion par la mise en parcours			78,51	29,04	37%	37%	29,04	37%	54,96	20,20	20,20	37%	0,22	8,62	0,00	0,00	0,00
Mesure G3	Prévenir et lutter contre les situations génératrices d'exclusion			24,50	9,07	37%	37%	9,07	37%	17,14	6,10	6,10	36%	0,60	0,56	1,81	0,00	0,00
<b>Axe H</b>	<b>FSE</b>	<b>FORMATION ET APPRENTISSAGE TOUT AU LONG DE LA VIE</b>		<b>467,75</b>	<b>153,03</b>	<b>33%</b>	<b>33%</b>	<b>153,03</b>	<b>33%</b>	<b>322,44</b>	<b>32%</b>	<b>102,75</b>	<b>32%</b>	<b>13,72</b>	<b>33,38</b>	<b>1,03</b>	<b>2,14</b>	<b>0,00</b>
Mesure H1	Mobilité géographique et professionnelle			90,15	24,70	27%	27%	24,70	27%	63,11	16,83	16,83	27%	3,83	4,04	0,00	0,00	0,00
Mesure H2	Développement du travail féminin et égalité des chances			9,09	0,67	7%	8%	0,67	7%	6,32	0,41	0,41	7%	0,11	0,14	0,00	0,00	0,05
Mesure H3	Recherche et développement de filières éducatives			32,89	7,76	24%	24%	7,76	24%	23,00	5,31	5,31	23%	1,09	1,36	0,00	0,00	0,00
Mesure H4	Développement des compétences dans les entreprises			23,59	7,96	34%	34%	7,96	34%	11,88	3,76	3,76	32%	0,95	0,57	0,63	2,05	0,00
Mesure H5	Accompagnement des mutations sectorielles			81,37	33,31	41%	41%	33,31	41%	56,67	22,86	22,86	40%	0,91	9,51	0,00	0,02	0,00
Mesure H6	Accès au premier emploi des jeunes par la voie de l'apprentissage			72,57	24,33	34%	34%	24,33	34%	50,80	17,03	17,03	34%	0,00	7,30	0,00	0,00	0,00
Mesure H7	Formation des adultes et des demandeurs d'emploi			102,72	36,48	36%	36%	36,48	36%	71,90	25,31	25,31	35%	0,32	10,46	0,39	0,00	0,00
Mesure H8	Dispositifs qualifiants en faveur des jeunes			55,37	17,76	32%	32%	17,76	32%	38,76	11,23	11,23	29%	6,51	0,00	0,01	0,02	0,00
<b>Axe I</b>	<b>ACCOMPAGNEMENT ET INGÉNIERIE</b>			<b>53,69</b>	<b>8,36</b>	<b>16%</b>	<b>16%</b>	<b>8,36</b>	<b>16%</b>	<b>37,62</b>	<b>14%</b>	<b>5,45</b>	<b>14%</b>	<b>1,11</b>	<b>1,20</b>	<b>0,60</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
Mesure I1	Développer l'esprit d'entreprise			12,09	2,71	22%	22%	2,71	22%	8,47	1,54	1,54	18%	0,57	0,05	0,54	0,00	0,00
Mesure I2	Actions sur les systèmes et dispositifs			26,91	2,37	9%	9%	2,37	9%	18,83	1,61	1,61	9%	0,25	0,48	0,03	0,00	0,00
Mesure I3	Innovation, individualisation et TICE			12,20	3,18	26%	26%	3,18	26%	8,54	2,23	2,23	26%	0,27	0,66	0,03	0,00	0,00
Mesure I4	Assistance Technique FSE			0,94	0,10	11%	11%	0,10	11%	0,70	0,08	0,08	11%	0,02	0,01	0,00	0,00	0,00
Mesure I5	Subvention globale distribuée sous forme de petites subventions			1,55	0,00	0%	0%	0,00	0%	1,09	0,00	0,00	0%	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Tous Axes</b>	<b>FSE</b>			<b>660,16</b>	<b>210,86</b>	<b>32%</b>	<b>32%</b>	<b>210,86</b>	<b>32%</b>	<b>457,15</b>	<b>31%</b>	<b>142,39</b>	<b>31%</b>	<b>15,76</b>	<b>46,99</b>	<b>3,57</b>	<b>2,14</b>	<b>0,00</b>

Situation indicative



## Analyse synthétique de l'année 2001

• Indicateurs clés pour le FSE en 2001 (1er janvier au 31 décembre 2001) :

Date d'engagement de la tranche annuelle 2001	18 mai 2001
Montant FSE versé par l'UE à l'Etat Membre en 2001	46,236 Meur
Montant FSE reçu à la Réunion en 2001	50,089 Meur
Montant FSE certifié par la Réunion et déclaré recevable par l'UE en 2001	46,236 Meur
Taux de FSE déclaré depuis le début du programme par rapport au FSE prévu au titre du programme	10%
Montant FSE programmé en 2001	74,204 Meur
Taux de FSE programmé par rapport au FSE prévu en 2001	105 %
Taux de FSE programmé depuis le début du programme par rapport au FSE prévu au titre du programme	31 %

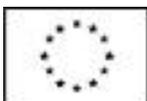
	Programmé en 2001	Cumul programm. 00 à 01	Déclaré en 2001
Nombre de bénéficiaires	40 313	78 909	26 457
Nombre d'heures stagiaires	9 946 403	19 904 013	6 707 373
Nombre d'entreprises bénéficiaires	47	132	0
Nb d'individus bénéficiaires (entreprises)	431	6318	0

Comme dit dans le rapport annuel 2000, vu la quasi absence de crédits FSE en cette année là et malgré l'effort des différents partenaires, pour la première fois depuis 1994 la totalité du programme 2000 n'avait pu être programmée. En 2001, malgré les difficultés de conventionnement, la situation s'est améliorée grâce à la trésorerie fournie par les demandes de paiement remboursées très rapidement par la Commission Européenne et immédiatement déléguées par l'Etat Membre.

### Concentration et répartition entre les cinq domaines en 2001 :

Le règlement (CE) n°1262/1999 du Parlement et du Conseil du 21 juin 1999 relatif au Fonds Social Européen précise dans son article 2 le champ du fonds dans cinq domaines politiques :

- Domaine 1 : Développement et promotion des politiques actives du marché du travail,
- Domaine 2 : Promotion de l'égalité des chances pour tous dans l'accès au marché du travail,
- Domaine 3 : Promotion et amélioration de la formation professionnelle, de l'éducation et du conseil dans le cadre d'une politique de formation tout au long de la vie,
- Domaine 4 : Promotion d'une main d'œuvre compétente, formée et souple, de l'innovation et de l'adaptabilité au niveau de l'organisation du travail, du développement de l'esprit d'entreprise, de conditions facilitant la création d'emplois ainsi que du renforcement du potentiel de main d'œuvre dans les domaines de la recherche, de la science et de la technologie,
- Domaine 5 : Mesures spécifiques pour améliorer l'accès et la participation des femmes au marché du travail et pour réduire la ségrégation verticale et horizontale fondée sur le sexe sur le marché du travail.



Ile de La Réunion - DOCUP 2000 2006  
RAPPORT ANNUEL 2001

A noter que ces cinq domaines sont repris dans les catégories définies en annexe IV du règlement (CE) n°438/2001 de la Commission du 2 Mars 2001\* : domaine d'intervention 2 "ressources humaines", catégories 21 à 25 (rappelées entre parenthèses dans le tableau ci-dessous) correspondant aux 5 domaines du règlement FSE.

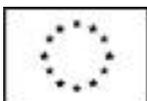
Le tableau ci-dessous compare les prévisions faites lors de l'élaboration du DOCUP (rattachement par sous mesures) à ce qui a été effectivement programmé en 2000 (rattachement de chaque action à un domaine).

	Prévision DOCUP FSE 2000 2006		FSE Programmé en 2001	
Domaine 1 (21) : Politiques actives du marché du travail	59,7 M€	13,0%	10,25 M€	13,81%
Domaine 2 (22) : Intégration sociale	121,4 M€	26,6%	21,46 M€	28,92%
Domaine 3 (23) : Développement de l'éducation et de la formation professionnelle non liée à un secteur spécifique (personnes, entreprises)	240,6 M€	52,6%	35,90 M€	48,38%
Domaine 4 (24) : Adaptabilité, esprit d'entreprise et innovation, nouvelles technologies de l'information et de la communication (personnes, entreprises)	29,0 M€	6,3%	6,32 M€	8,52%
Domaine 5 (25) : Actions positives pour les femmes sur le marché du travail	6,6 M€	1,4%	0,27 M€	0,36%
	457 M€	100%	74,2 M€	100%

A valider sur la base d'éléments de réalisations significatifs (en 2002) et non de programmation, cette comparaison illustre néanmoins, comme l'année dernière :

- un respect des prévisions sur les deux premiers domaines,
  - un léger retard sur le domaine 3, dû notamment à la méthodologie de répartition par actions programmées qui permet une approche plus fine que lors des prévisions faites dans le cadre de l'analyse du DOCUP : il a ainsi été possible de tenir compte de publics particuliers dans une mesure et de les rattacher au domaine 2.
  - une avance dans le domaine 4, due essentiellement à la volonté politique de développement de la société de l'information à la Réunion, se traduisant par un nombre élevé d'actions dans le domaine des NTIC.
  - un retard important dans le domaine des actions positives pour les femmes, étant donné les difficultés inhérentes à des actions nouvelles et souvent innovantes, pour lesquelles les contraintes de gestion tant nationales que communautaires sont de plus inadéquates.
- En comparaison avec l'année dernière, la situation évolue cependant favorablement avec un taux relatif passant de 0,24% à 0,36%.

\* JOCE L63 du 3 mars 2001 - pages 21 à 43



## Axe G

### Favoriser l'insertion et prévenir les exclusions

#### Stratégie et options prioritaires (rappel du DOCUP) :

Conformément à la stratégie du cadre de référence de l'objectif 3, " *les interventions financées au titre de cet axe visent à accroître, renforcer et optimiser les actions conduites pour lutter contre le chômage, notamment de longue durée, à promouvoir l'égalité des chances dans l'accès au marché du travail et la lutte contre les exclusions, en s'appuyant sur des politiques de prévention d'une part et d'insertion sociale, d'autre part.* "

#### Éléments de programmation en 2001 :

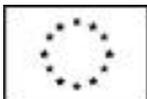
Indicateurs clés pour l'axe :	En 2001	Cumul 00 à 01
Montant FSE programmé	18,547 Meur	34,19 Meur
Taux de FSE par rapport à année civile	131 %	X
Taux de FSE par rapport au pgme 2000 2006	19 %	35 %
Nombre de bénéficiaires	16 807	35 789
Nombre d'heures stagiaires	1 917 030	4 597 062

#### Éléments de réalisation en 2001 :

Indicateurs clés pour l'axe :	Déclaré en 2001	Dont dépenses 2000	Dont dépenses 2001
Montant FSE	7,375 Meur	6,035 Meur	1,340 Meur
Taux de FSE par rapport année civile	X	23,05 %	9,47 %
Taux de FSE par rapport au pgme 2000 2006	7,6 %	6,22 %	1,38 %
Nombre de bénéficiaires		X	X
Nombre d'heures stagiaires		X	X

L'axe G est l'axe cofinancé par le FSE le plus en avance avec 35% des montants prévus au titre du DOCUP programmés le 1<sup>er</sup> janvier 2001. A noter le niveau élevé de programmation en 2001, supérieur de 31% au montant de la tranche 2001. Cette apparente surprogrammation est largement due au retard de programmation de l'année 2000, quelques programmes 2000 ayant été présentés au CLS en 2001.

En 2001, ont été programmés 26,56 Meuros de dépenses totales au titre de cet axe, dont 18,55 Meuros de FSE, représentant près de 17 000 bénéficiaires et 2 millions d'heures stagiaires.



Ile de La Réunion - DOCUP 2000 2006  
RAPPORT ANNUEL 2001

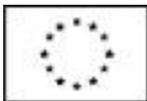
La comparaison entre les prévisions de dépenses indiquées dans les dossiers lors de la programmation et les dépenses effectivement déclarées démontre le décalage entre ces deux notions :

Dépenses relevant	Programmé jusqu'au 31/12/2001	Déclaré jusqu'au 31/10/2001
Année 2000	13,437 Meur	6,035 Meur
Année 2001	15,864 Meur	1,340 Meur
Année 2002	4,892 Meur	-
	<u>34,192 Meur</u>	<u>7,375 Meur</u>

Ce décalage a plusieurs causes :

- retard de démarrage des actions, décalant les dépenses dans le temps.
- délai de remontée des dépenses : les contraintes de gestion du FSE font que les opérations de vérification et de contrôle sont complexes, donc longues, les données financières n'étant pas intégrées dans les déclarations de dépenses tant que les comptes des organismes ne sont pas clôturés.

Cependant, il faut garder à l'esprit que les 7,375 Meuros de FSE déclarés au titre de cet axe permettent de justifier 54 % de la tranche 2000 : d'ici au 31 décembre 2002, il reste près de 12 millions d'euros à justifier pour clôturer la tranche 2000.



## Mesure G1

### Favoriser l'insertion et prévenir l'exclusion par la mise en activité

#### Objectif de la mesure (rappel DOCUP):

Favoriser l'insertion sociale ou professionnelle de publics en difficulté par des formules pédagogiques souples basées sur la mise en activité. Permettre ainsi à certains d'acquérir une expérience professionnelle valorisable dans le cadre de leur recherche d'emploi.

Contribuer à la pérennisation des dispositifs d'insertion par la mise en activité par exemple en renforçant les ressources humaines d'encadrement.

#### Descriptif synthétique :

Chantiers liés à l'insertion : chantiers emplois verts, chantiers de proximité, chantiers ONF. Aide aux structures d'insertion et aux projets d'initiative locale offrant des voies de formation alternatives.

#### Eléments de programmation en 2001 :

Indicateurs clés mesure G1 :	Année 2001	Cumul 00 à 01
Montant FSE	5,21 Meur	7,90 Meur
Taux de FSE par rapport année civile	143%	X
Taux de FSE par rapport au pgme 2000 2006	21%	32%
Nombre de bénéficiaires	1 065	3 494
Nombre d'heures stagiaires	220 941	737 317

Seules trois sous mesures ont fait l'objet d'une programmation en Comité Local de Suivi jusqu'au mois d'octobre 2001, soit seulement une de plus par rapport à 2000 :

- concernant les chantiers d'insertion de l'ONF, le programme a été revu, non seulement dans sa période de déroulement, mais également en terme d'effectifs : sont maintenant accompagnés 416 CES et CIA (au lieu des 406 prévus initialement), avec l'objectif de faciliter une insertion durable.

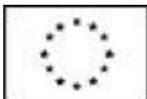
- concernant l'accompagnement des chantiers emplois verts, le programme 2000 a été présenté au Comité de Programmation en 2001. A noter que seul le salaire des encadrants des chantiers est présenté au cofinancement FSE, les rémunérations, compléments de rémunération et petits matériels étant financés par les seuls fonds nationaux (« principe de précaution »).

Ont été cofinancés dans le cadre :

- . du programme 2000, 201 postes d'encadrants, sur 116 chantiers répartis dans toute l'île, permettant la mise en activité de 2 191 CES et CEC.
- . du programme 2001, 142 postes d'encadrants pour 103 opérations permettant la mise en activité de 1 279 CES et CEC.

Le coût total éligible programmé s'élève à 3,19 Meuros, dont 2,23 Meuros de FSE, représentant un coût d'encadrement par CES/CEC de l'ordre de 180 euros/mois.

- concernant la formation en accompagnement des Projets d'Initiative Locale, le FSE cofinance ces actions d'insertion par l'économie basées sur une démarche participative



Ile de La Réunion - DOCUP 2000 2006  
RAPPORT ANNUEL 2001

(approche bottom up) liée à des initiatives locales et permettant à des demandeurs d'emploi d'acquérir les compétences nécessaires dans le cadre d'un projet de développement. Le programme 2001, préfinancé par le Conseil Régional, présente les caractéristiques suivantes :

- 18 actions ont été programmées, se déroulant pour certaines jusqu'à la fin de 2002
- concernant 306 bénéficiaires, généralement des jeunes ou du public en difficulté,
- pour un volume d'heures stagiaires prévisionnel de l'ordre de 221 000 heures.

Le coût total éligible programmé s'élève à 1,5 Meuro, dont 1,05 Meuro de FSE, représentant un coût de l'heure stagiaire en centre de l'ordre de 4,5 euros/heure.

### Eléments de réalisation en 2001 :

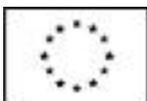
Indicateurs clés mesure G1 :	Déclaré en 2001	Dont dépenses 2000	Dont dépenses 2001
Montant FSE	1,24 Meur	0,63 Meur	0,61 Meur
Taux de FSE par rapport année civile	X	9,2 %	16,8 %
Taux de FSE par rapport au pgme 2000 2006	4,95 %	2,5 %	2,45 %
Nombre de bénéficiaires	432	X	X
Nombre d'heures stagiaires	-	X	X

Seules deux sous mesures avaient fait l'objet d'une programmation en Comité Local de Suivi dans le courant de l'année 2000 :

- concernant les chantiers d'insertion de l'ONF, dans leur partie accompagnement, l'action a commencé avec retard suite à des problèmes de conventionnement.

A noter que l'essentiel du projet " chantiers d'insertion ", c'est à dire le cofinancement des postes d'encadrants et du petit matériel liés à des chantiers sur le domaine départemento domanial, a été normalement mis en œuvre et concerne, comme prévu, 416 CES et CIA.

- concernant les projets d'initiative locale, en terme de réalisation, sur les 37 projets initialement prévus, 36 se sont déroulés et laissent augurer un bon taux de réalisation. Cependant, seule une petite part de la rémunération a été déclarée au titre de cette mesure, les actions se déroulant encore en 2001 ; le Conseil Régional procédera lors d'un prochain appel de fonds à la déclaration de dépenses restantes.



---

## Mesure G2

### Favoriser l'insertion et prévenir l'exclusion par la mise en parcours

---

#### Objectif de la mesure (rappel DOCUP) :

Prévenir et lutter contre les exclusions par une démarche de mobilisation et de dynamisation des populations les plus fragiles en recherchant notamment la construction de parcours personnalisés.

#### Descriptif synthétique :

Actions préparatoires à l'insertion, à la qualification des jeunes, actions d'utilité sociale.  
Accompagnement de publics sous contrats aidés.  
Plans Locaux pour l'Insertion et l'Emploi (PLIE).  
Dispositif de formation " nouveaux emplois, emplois jeunes ".

#### Eléments de programmation en 2001 :

Indicateurs clés mesure G2 :	Année 2001	Cumul 00 01
Montant FSE	11,34 Meur	20,2 Meur
Taux de FSE par rapport année civile	142%	X
Taux de FSE par rapport à 2000 2006	21%	37%
Nombre de bénéficiaires	6 549	10 135
Nombre d'heures stagiaires	1 658 649	3 178 569

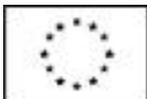
- les Plans Locaux pour l'Insertion et l'Emploi (PLIE) ont connu une nouvelle programmation en 2001. 7 des 8 PLIE existants dans les programmes 1994 1999 avaient pu être reconduits en 2000 (12 des 24 communes de l'île sont couvertes par un tel dispositif), malgré les importants problèmes de trésorerie dû au retard de FSE et ayant provoqué un retard de la plupart des actions des Plans.

Pour l'année 2001, ces 7 PLIE ont été programmés, représentant l'entrée en parcours de 2 189 nouveaux bénéficiaires (et environ 1 400 en parcours), en dépit des difficultés de certaines des associations porteuses.

Le coût total éligible programmé s'élève à 5,7 Meur, dont 3,99 Meur de FSE.

- concernant les formations liées au dispositif « nouveaux services, emplois jeunes », 4 actions de formation ont été programmées à destination de 79 emplois jeunes, pour une durée totale de 33 780 heures stagiaires.

Le coût total éligible programmé s'élève à 0,18 Meur, dont 0,13 Meur de FSE, représentant un coût moyen de l'heure stagiaire de l'ordre de 5,47 Euros.



Ile de La Réunion - DOCUP 2000 2006  
RAPPORT ANNUEL 2001

- concernant le programme d'actions préparatoires à la qualification des jeunes, le programme 2001, préfinancé par le Conseil Régional, a fonctionné normalement avec :
  - . d'une part quatre actions spécifiques (entreprises d'entraînement pédagogique par exemple) représentant 76 040 heures stagiaires pour 115 bénéficiaires ;
  - . d'autre part 123 actions de type remise à niveau, aide au choix professionnel, Trajet d'accès à l'emploi, redynamisation sociale, préqualification, ... représentant près d'1,55 millions d'heure stagiaires à destination de 2 766 bénéficiaires (jeunes ou publics en difficulté)

Le coût total éligible programmé s'élève à 10,32 Meur, dont 7,22 Meur de FSE, représentant un coût moyen de l'heure stagiaire de l'ordre de 4,36 Euros.

### Eléments de réalisation en 2001 :

Indicateurs clés mesure G2 :	Déclaré en 2001	Dont dépenses 2000	Dont dépenses 2001
Montant FSE	4,5 Meur	4,07 Meur	0,43 Meur
Taux de FSE par rapport année civile	X	27,15 %	5,41 %
Taux de FSE par rapport au pgme 2000 2006	8,19 %	7,4 %	0,79 %
Nombre de bénéficiaires	2 796	X	X
Nombre d'heures stagiaires	549 369	X	X

Quatre types d'actions avaient fait l'objet d'une programmation en Comité Local de Suivi dans le courant de l'année 2000 et leurs dépenses ont été déclarées courant 2001 :

- concernant les actions de préparation à l'insertion, les actions se sont déroulées comme prévu avec l'ouverture de 3 CIPPA (Cycle d'Insertion Professionnelle Par l'Alternance) dans le sud de l'Ile.

Aucune dépense n'a pour l'instant été déclarée dans les appels de fonds.

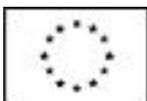
- concernant l'accompagnement de publics sous contrats aidés (CES, CEC, ...), bien que fortement perturbé par les retards de signature du DOCUP, les trois actions prévues ont tout de même pu se dérouler.

Toutefois, l'opérateur n'a toujours pas été conventionné (alors que l'action s'est déroulée) suite à des problèmes de nature juridique et fiscale. Il est probable que les partenaires seront amenés à déprogrammer les actions concernées.

- concernant les Plans Locaux pour l'Insertion et l'Emploi (PLIE), les importants problèmes de trésorerie dû au retard de FSE ont provoqué un retard de la plupart des actions des Plans et de ce fait une forte sous réalisation : 3 PLIE n'ont même pas réalisé la moitié de leur programme.

Au total, l'objectif était de mettre en parcours d'insertion vers l'emploi 2 125 bénéficiaires, avec un nombre de sorties positives estimé à 905 : en terme de réalisation, 6 de ces PLIE ont été soldés pour 2000 et ont concerné 1 534 bénéficiaires.

- concernant le programme d'actions préparatoires à la qualification des jeunes, grâce au préfinancement par le Conseil Régional, les actions se sont correctement mises en place puisque les 108 projets programmés ont été réalisés ou sont en cours de réalisation. En plus de la rémunération, seules 58 actions concernant 1 262 stagiaires et environ 550 000 heures stagiaires ont fait l'objet d'une déclaration de dépenses. Le complément de déclaration interviendra en 2002, beaucoup d'actions étant à cheval sur deux années.



---

## Mesure G3

### Prévenir et lutter contre les situations génératrices d'exclusion

---

#### Objectif de la mesure (rappel DOCUP) :

Prévenir l'exclusion de jeunes handicapés et faciliter la création d'emplois spécifiques et adaptés pour ces publics.

Rapprocher du milieu ordinaire du travail les personnes les plus exposées à l'exclusion.

Pérenniser une politique intégrée de prévention et de lutte contre l'illettrisme.

#### Descriptif synthétique :

Programmes en faveur des détenus.

Insertion des personnes handicapées.

Accompagnement scolaire.

Dispositif permanent de lutte contre l'illettrisme.

#### Eléments de programmation en 2001 :

Indicateurs clés mesure G3 :	Année 2001	Cumul 00 à 01
Montant FSE	2 Meur	6,10 Meur
Taux de FSE par rapport année civile	79%	X
Taux de FSE par rapport au pgme 2000 2006	12%	36%
Nombre de bénéficiaires	9 193	22 160
Nombre d'heures stagiaires	37 440	681 176

L'intégralité de la mesure a pu être programmée en 2001 s'agissant de dispositifs pour des publics particulièrement défavorisés, avec cependant d'importants retards et des choix stratégiques à faire dans les programmes d'actions.

Concernant la formation de détenus, le programme 2001 2002 consiste en 3 actions,

- 2 actions de qualification (travaux paysagers, mécanique auto) et 1 chantier école :
- pour 48 bénéficiaires, des détenus,
- avec un volume d'heures stagiaires prévisionnel supérieur à 37 000 heures.

Le coût total éligible programmé en 2001 s'élève à 0,17 Meur, dont 0,12 Meur de FSE, représentant un coût moyen de l'heure stagiaire en centre de 4,57 Meur.

Concernant l'insertion des personnes handicapées, 2 programmes d'actions annuels ont pu être mis en œuvre :

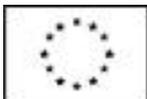
- le Programme d'Insertion des Travailleurs Handicapés où l'appui du FSE permet de réaliser prestations d'accueil, diagnostic, accompagnement de la formation et en entreprise, appuis ponctuels, ...
- le programme de l'ARPEDA (Association Réunionnaise des Parents d'Enfants Déficients Auditifs) auprès des déficients auditifs, centré sur le placement en entreprise et le maintien dans l'emploi.

Chacun de ces programmes visait environ 100 bénéficiaires.

Le coût total éligible programmé s'élève à 0,49 Meur, dont 0,34 Meur de FSE.

Concernant l'accompagnement scolaire, mesure nouvelle de ce DOCUP visant à mobiliser hors temps scolaire les enfants et leurs familles dans une logique de prévention de l'exclusion, ont été programmées :

- 142 actions, le plus souvent localisées dans des quartiers " Politique de la Ville ",
- pour l'année scolaire l'année scolaire 2001/2002,
- concernant 8 945 bénéficiaires, généralement des enfants



Ile de La Réunion - DOCUP 2000 2006  
RAPPORT ANNUEL 2001

Le coût total éligible programmé s'élève à 2,19 Meur, dont 1,53 Meur de FSE.

Concernant le dispositif de lutte contre l'illettrisme, le dispositif n'a pas fait l'objet d'une programmation en 2001, vu le retard pris l'année précédente.

**Eléments de réalisation en 2001 :**

Indicateurs clés pour la mesure G3 :	Déclaré en 2001	Dont dépenses 2000	Dont dépenses 2001
Montant FSE	1,64 Meur	1,34 Meur	0,30 Meur
Taux de FSE par rapport année civile	X	30,56 %	11,74 %
Taux de FSE par rapport au pgme 2000 2006	9,55 %	7,82 %	1,72 %
Nombre de bénéficiaires	3 632	X	X
Nombre d'heures stagiaires	111 361	X	X

Concernant la formation de détenus, les 7 actions programmées en milieu carcéral ont eu lieu sur 2000 et 2001, le démarrage des actions a été retardé en 2000 en comparaison des autres années en raison de l'indisponibilité du FSE : elles ont bénéficié à 64 bénéficiaires avec un volume de 18 504 heures stagiaires réalisées, sur financement Etat.

Concernant l'insertion des personnes handicapées, les 2 programmes d'actions annuels programmés ont été normalement mis en œuvre :

- le Programme d'Insertion des Travailleurs Handicapés où l'appui du FSE a permis de réaliser prestations d'accueil, diagnostic, accompagnement de la formation et en entreprise, appuis ponctuels, à destination de 260 bénéficiaires,
- le programme de l'ARPEDA (Association Réunionnaise des Parents d'Enfants Déficlients Auditifs) auprès de 121 déficients auditifs, centré sur le placement en entreprise et le maintien dans l'emploi

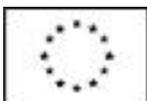
Ces deux programmes ont donc finalement concerné 381 bénéficiaires.

Concernant l'accompagnement scolaire, mesure nouvelle de ce DOCUP visant à mobiliser hors temps scolaire les enfants et leur famille dans une logique de prévention de l'exclusion, ont été finalement réalisées :

- 65 actions, le plus souvent localisées dans des quartiers " Politique de la Ville ",
- pour la fin de l'année scolaire 1999/2000 et l'année scolaire 2000/2001,
- concernant 3 086 bénéficiaires, généralement des enfants.

Concernant le dispositif de lutte contre l'illettrisme, deux types de dispositif ont été financés :

- d'une part 4 ateliers permanents : dimensionnés pour l'accueil de 458 bénéficiaires et près de 280 000 heures stagiaires, leur démarrage a été repoussé en mai 2001 suite aux retards d'agrément du DOCUP et de conventionnement.
- d'autre part le programme régional de formation : Le dispositif de lutte contre l'illettrisme était programmé pour 20 actions qui ont toutes été mises en œuvre. En plus de la rémunération, seules 7 actions - à destination de 145 stagiaires et représentant 92 000 heures stagiaires environ - ont fait l'objet d'une déclaration de dépenses en octobre 2001, beaucoup d'actions étant à cheval sur deux années.



## Axe H

### Promouvoir la formation et l'apprentissage tout au long de la vie

#### Stratégie (rappel du DOCUP) :

La stratégie d'intervention du FSE au sein de cet axe est d'agir sur l'ensemble du dispositif d'éducation et de formation afin de répondre à la demande tant quantitative que qualitative, dans un double objectif de maintenir une constante adéquation des compétences par rapport au marché du travail d'un part et d'améliorer la capacité d'adaptation des publics d'autre part. Cette stratégie conduira également à améliorer le niveau de qualification de la population active.

En pratique, les actions conduites seront toutes centrées sur cette notion de " droit " à la formation et à l'apprentissage tout au long de la vie, indépendamment du public, sachant que là encore l'effort le plus important sera porté sur une approche préventive de l'exclusion et du chômage.

#### Eléments de programmation en 2001 :

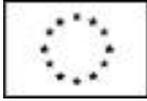
Indicateurs clés pour l'axe H :	Année 2001	Cumul 00 à 01
Montant FSE	52,60 Meur	102,75 Meur
Taux de FSE par rapport année civile	104 %	X
Taux de FSE par rapport au pgme 2000 2006	16 %	32 %
Nombre de bénéficiaires	18 803	35 844
Nombre d'heures stagiaires	7 726 971	14 916 201
Nombre d'entreprises bénéficiaires :	47	132
Nombre d'individus bénéficiaires (etp) :	431	6318

#### Eléments de réalisation en 2001 :

Indicateurs clés pour l'axe H :	Déclaré en 2001	Dont dépenses 2000	Dont dépenses 2001
Montant FSE	37,90 Meur	35,51 Meur	2,39 Meur
Taux de FSE par rapport année civile	X	40,74 %	4,74 %
Taux de FSE par rapport au pgme 2000 2006	11,76 %	11,01 %	0,74 %
Nombre de bénéficiaires	18 205	X	X
Nombre d'heures stagiaires	6 046 643	X	X
Nombre d'entreprises bénéficiaires :	0	X	X
Effectif des entreprises bénéficiaires :	0	X	X

A la fin de l'année 2001, l'axe H connaît un taux de programmation par rapport à l'ensemble du programme de 32 %, qui suffit pas ?? à dépasser le niveau de la tranche 2000 de plus de 15 millions d'euros.

De janvier à décembre 2001, ont été programmés 75,41 Meuros de dépenses totales au titre de cet axe, dont 52,6 Meuros de FSE représentant près de 19 000 bénéficiaires et 7,7 millions d'heures stagiaires.



Ile de La Réunion - DOCUP 2000 2006  
RAPPORT ANNUEL 2001

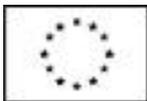
La comparaison entre les prévisions de dépenses indiquées dans les dossiers lors de la programmation et les dépenses effectivement déclarées démontre le décalage entre ces deux notions :

Dépenses relevant de	Programmé au 31/12/2001	Déclaré au 31/12/2001
Année 2000	44,21 Meur	35,51 Meur
Année 2001	52,07 Meur	2,4 Meur
Année 2002	6 Meur	-
	102,27 Meur	37,9 Meur

*(N.B : certaines dépenses sont déjà programmées au titre de 2003 et 2004).*

Ce décalage a les mêmes causes que pour les autres axes, mais il est nettement moins important, étant donné le nombre de programmes fonctionnant sur l'année civile.

Les 37,9 Meuros de FSE déclarés au titre de cet axe permettent de justifier 69 % de la tranche 2000 : d'ici au 31 décembre 2002, il reste encore 26,7 millions d'euros à justifier afin d'éviter le dégagement d'office, ce qui constitue le meilleur taux de réalisation des trois axes cofinancés par le FSE.



---

## Mesure H1

### Encourager la mobilité éducative et professionnelle

---

#### Objectif de la mesure (rappel DOCUP) :

Ouvrir les horizons des habitants de la Réunion en leur permettant de construire des parcours intégrés de mobilité vers de nouvelles qualifications ou de nouveaux emplois. Structurer des dispositifs permanents de développement de la mobilité en diversifiant les modes d'intervention et les destinations d'accueil (notamment les échanges transnationaux avec l'Union Européenne et l'environnement géographique). Intégrer la politique de mobilité au sein des dispositifs permanents de formation.

#### Descriptif synthétique :

Prestations de mobilité (billets d'avion, aide à l'installation, ...) des demandeurs d'emploi, des étudiants, des jeunes diplômés et de stagiaires de la formation professionnelle, ...

Cette mesure permet de financer les différents dispositifs de mobilité géographique des réunionnais, indépendamment de leurs statuts : demandeurs d'emploi, étudiants, lycéens, stagiaires de la formation professionnelle, ... avec la prise en charge du voyage au départ de la Réunion, des aides à l'installation et dans certains cas un accueil et un suivi à l'arrivée.

#### Eléments de programmation en 2001 :

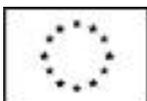
Indicateurs clés pour la mesure H1	Année 2001	Cumul 00 à 01
Montant FSE	8,31 Meur	16,83 Meur
Taux de FSE par rapport année civile	93%	X
Taux de FSE par rapport au pgme 2000 2006	13%	27%
Nombre de bénéficiaires	5 300	11 210

Pour l'année 2001, ont été programmées les prestations de mobilité :

- en faveur des demandeurs d'emploi, réalisées par le CNARM ;
- réalisées par l'ANT pour le compte de l'Etat et du Conseil Régional, par exemple pour des stagiaires de la formation professionnelle ;
- en faveur des étudiants, mises en œuvre par le Département et la Région.

Ces prestations concernent 5 300 bénéficiaires environ (il est difficile d'évaluer le nombre exact de bénéficiaires a priori, une même personne pouvant bénéficier de plusieurs prestations complémentaires au titre de l'ANT, avec deux cofinanceurs différents)

Le coût total éligible programmé s'élève à 11,87 Meuros, dont 8,31 Meuros de FSE.



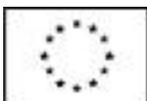
**Eléments de réalisation en 2001 :**

Indicateurs clés pour la mesure H1 :	Déclaré en 2001	Dont dépenses 2000	Dont dépenses 2001
Montant FSE	8,51 Meur	7,45 Meur	1,06 Meur
Taux de FSE par rapport année civile		42,61 %	11,9 %
Taux de FSE par rapport au pgme 2000 2006	13,49 %	11,81 %	1,68 %
Nombre de bénéficiaires	6 272	XX	XX

Cette mesure s'est réalisée globalement selon les prévisions. Par dispositifs, ont pu être aidés :

- 588 demandeurs d'emploi,
- 1050 étudiants
- 4634 stagiaires de la formation professionnelle, ...

Ainsi, ce sont finalement 6 272 personnes qui ont bénéficié d'au moins une prestation sur une prévision 2000 de 5 910 personnes (dont 1 500 étudiants).



---

## Mesure H2

### Développement du travail féminin et égalité des chances

---

#### Objectif de la mesure (rappel DOCUP) :

Développer l'accès à la qualification et à la prise de responsabilité pour les femmes.  
Accentuer la participation des femmes sur le marché du travail.  
Mieux concilier vie familiale et professionnelle.

#### Descriptif synthétique :

Actions particulières ciblées en faveur des femmes.  
Formation de conjoints.  
Formation à distance.  
Formation dans les métiers émergents.  
Formation des familles accueillant des personnes dépendantes à domicile.

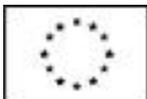
#### Eléments de programmation en 2001 :

Indicateurs clés pour la mesure H2 :	Année 2001	Cumul
Montant FSE	0,24 Meur	0,41 Meur
Taux de FSE par rapport année civile	27%	X
Taux de FSE par rapport 2000 2006	3,80%	7%
Nombre de bénéficiaires	106	240
Nombre d'heures stagiaires	83 400	162 725

La majorité des actions cofinancées par cette mesure au titre de l'année 2001 consiste en formations principalement destinées à des femmes : formations destinées à des conjoints d'artisans, Brevets de Collaborateur de chef d'entreprise artisanale soit 6 actions à destination de 94 conjoints pour un volume d'heures stagiaires de 47 400 heures.

Le Fonds Social Européen a également contribué à mettre en place en 2001 une école de puéricultrices, à destination de 12 bénéficiaires. Il y a en effet une forte demande dans cette profession à la Réunion avec des garanties sérieuses d'insertion professionnelle.

Le coût total éligible programmé sur la mesure s'élève à 0,40 Meuros, dont 0,24 Meuros de FSE pour un coût moyen de l'heure stagiaire en centre de 6 euros.



## Eléments de réalisation en 2001 :

Indicateurs clés pour pour la mesure H2 :	Déclaré en 2001	Dont dépenses 2000	Dont dépenses 2001
Montant FSE	0,12 Meur	0,12 Meur	0 Meur
Taux de FSE par rapport année civile	X	6,86 %	0 %
Taux de FSE par rapport au pgme 2000 2006	1,87 %	1,87 %	0 %
Nombre de bénéficiaires	302	X	X
Nombre d'heures stagiaires	33 443	X	X

La majorité des actions cofinancées par cette mesure consiste en des formations :

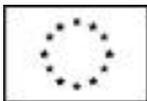
- principalement destinées à des femmes : formations destinées à des conjoints d'artisans, formations particulières destinées aux femmes (secrétaire polyvalente technicien comptable) . Une des formations a été financée sur des fonds Etat, aucune dépense n'a été déclarée dans les appels de fonds. Cinq autres ont été cofinancées par le Conseil Régional, comme prévu, et ont fait l'objet d'une déclaration de dépenses.

Ces cinq actions ont connu un bon taux de réalisation, avec 102 stagiaires ayant suivi un volume de 33 443 heures stagiaires.

- avec obligation de mixité dans le cas de formations d'initiative locale dans les métiers émergents (production multimedia, marketing téléphonique).

Cependant, dans ce dernier cas, le conventionnement n'a toujours pas pu être effectué pour défaut de présentation de certaines pièces. Aussi, il est possible que les partenaires soient amenés à déprogrammer cette action.

L'intervention du FSE a également servi à la mise en place d'un forum sur l'égalité des chances entre les femmes et les hommes, les 27, 28 et 29 novembre 2000 : ce forum a permis de faire le point sur cette thématique à la Réunion, de diffuser les initiatives ayant eu lieu et les opportunités offertes dans le cadre des programmes 2000 2006. Plus de 200 personnes ont participé à ce forum, avec une dernière journée destinée à sensibiliser le grand public, en partenariat avec les media de l'île.



## Mesure H3

### Recherche et développement des filières éducatives supérieures

#### Objectif de la mesure (rappel DOCUP) :

Contribuer à la diversification des cursus à travers le développement de nouvelles filières éducatives supérieures.

Soutenir la recherche universitaire et renforcer ainsi le potentiel de main d'œuvre hautement qualifiée pour optimiser les possibilités de création de richesse pour le monde économique et social.

#### Descriptif synthétique :

Soutien aux filières supérieures d'enseignement : programmes de formation de l'Institut Régional de Travail Social (IRTS) et de l'école des Beaux Arts.

Bourses régionales de troisième cycle.

Aides à la recherche dans les PME.

#### Eléments de programmation en 2001 :

Indicateurs clés pour la mesure H3	Année 2001	Cumul
Montant FSE	2,54 Meur	5,31 Meur
Taux de FSE par rapport année civile	79%	X
Taux de FSE par rapport au pgme 2000 2006	11%	23%
Nombre de bénéficiaires	690	1 423
Nombre d'heures stagiaires	176 708	323 706

Comme en 2000, seulement deux sous mesures ont été mises en œuvre en 2001 :  
— actions du programme de formation 2001 de l'IRTS dans les domaines socio éducatifs et du développement local : ce programme concerne 554 bénéficiaires et un volume d'heures stagiaires de 176 708 heures.

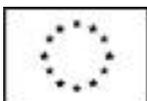
Le coût total éligible programmé s'élève à 2,46 Meur, dont 1,72 Meur de FSE.

- bourses régionales de troisième cycle, afin de permettre à des étudiants de poursuivre des études de haut niveau et leur offrir un éventail diversifié de formations tout en servant le rayonnement de La Réunion au plan national et international.

Ont été attribuées dans ce cadre en 2001

- 100 bourses de DEA et DESS, allocations annuelles de 25 000 F, accordées à des étudiants combinant critères sociaux et de mérite,
- 20 bourses de formation doctorale, allocation de 6 000 F par mois pouvant aller jusqu'à 36 mois, accordées exclusivement sur critères scientifiques et académiques (chaque année, 20 nouvelles bourses sont attribuées).
- 16 aides individualisées, participation aux frais de scolarité d'étudiants particulièrement méritants.

Le coût total éligible programmé s'élève à 1,17 Meur, dont 0,82 Meur de FSE.



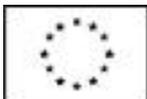
**Eléments de réalisation en 2001 :**

Indicateurs clés pour la mesure H3	Déclaré en 2001	Dont dépenses 2000	Dont dépenses 2001
Montant FSE	0,73 Meur	0,73 Meur	0 Meur
Taux de FSE par rapport année civile		11,75 %	0 %
Taux de FSE par rapport au pgme 2000 2006	3,16 %	3,16 %	0 %
Nombre de bénéficiaires	502	XX	XX
Nombre d'heures stagiaires	146 998	XX	XX

Les deux sous mesures ayant fait l'objet de dépenses déclarées en 2001 ont été mises en œuvre en 2000 :

- actions de formation d'une part dans le cas du programme de formation 2000 de l'IRTS, avec un programme de formations dans les domaines socio éducatifs et du développement local pour 502 stagiaires et un volume d'heures stagiaires de 146 998 heures .

- bourses régionales de troisième cycle : elles se sont déroulées correctement mais n'ont pas encore fait l'objet d'une déclaration de dépenses.



## Mesure H4 Développement des compétences dans les entreprises

### Objectif de la mesure (rappel DOCUP) :

Promouvoir la formation des individus au sein des entreprises.  
Faciliter la création et le maintien d'emplois.  
Faciliter les évolutions du travail et l'adaptation des salariés.  
Impulser l'égalité professionnelle entre les hommes et les femmes.

### Descriptif synthétique :

Aide au conseil en entreprises.  
Aides à la formation des salariés.  
Prime Régionale à l'Emploi.  
Plan Animation Emploi.

### Eléments de programmation en 2001 :

Indicateurs clés pour l'axe :	Année 2001	Cumul 00 à 01
Montant FSE	1,74 Meur	3,76 Meur
Taux de FSE par rapport année civile	92%	X
Taux de FSE par rapport au pgme 2000 2006	15%	32%
Nombre d'entreprises bénéficiaires :	47	132
Nombre d'individus bénéficiaires :	431	6 318

Concernant la prise en charge des Congés Individuels de Formation, l'année 2001 a permis de cofinancer la formation de 120 salariés ou anciens salariés ( y compris poursuites d'opérations engagées en 2000) dépendant de 3 OPCA.

Concernant la formation à l'intérieur des petites entreprises artisanales, un dispositif a été monté en 1998 et se poursuit sur la période : il inclut formation sur site avec un conseiller professionnel et formation en centre sur des thèmes communs à plusieurs entreprises. 140 personnes sont concernées chaque année - pour environ 28 000 heures stagiaires - dans les domaines maçonnerie gros œuvre, menuiserie bâtiment, maçonnerie réhabilitation, mécanique auto, agro-alimentaire.

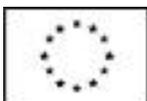
Le coût total éligible programmé en 2001 s'élève à 0,42 Meuros, dont 0,29 Meuros de FSE, pour un coût moyen de l'heure stagiaire de l'ordre de 14,89 euros justifié par le caractère individualisé et sur site de la formation.

Concernant la Prime Régionale à l'Emploi, celle-ci est accordée aux entreprises, pour la création d'emploi en complément d'un investissement de création ou de modernisation. Les bases légales du dispositif ont été modifiées en cours d'année, la programmation portant sur la forme ancienne – allocation – de la PRE. Ce sont ainsi 137 emplois qui ont été primés dans 47 entreprises, pour un investissement total supérieur à 1 million d'euros.

Le coût total éligible programmé en 2001 s'élève à 0,57 Meuros, dont 0,40 Meuros de FSE, soit une moyenne de 4 200 euros par emploi primé.

Concernant le Plan Emploi Animation, le Conseil régional accorde avec le soutien du FSE une aide dégressive aux associations du domaine socio sportif pour le recrutement d'animateurs qualifiés : 2001 a marqué le démarrage du dispositif avec l'embauche de 34 jeunes diplômés dans autant d'associations.

Le coût total éligible programmé en 2001 s'élève à 0,72 Meuros, dont 0,35 Meuros de FSE.



Ile de La Réunion - DOCUP 2000 2006  
RAPPORT ANNUEL 2001

Deux points peuvent être notés sur cette mesure :

- la pause sur les dispositifs d'aide aux entreprises que sont l'EDDF et les FNE, justifiée par le souci d'une approche par branche ;
- dans d'autres cas, les services, vu les contraintes de gestion tant européennes que nationales, ont préféré mobiliser uniquement des fonds nationaux, hors du DOCUP (aide au conseil 35 heures par exemple).

**Eléments de réalisation en 2001 :**

Indicateurs clés pour la mesure H4 :	Déclaré en 2001	Dont dépenses 2000	Dont dépenses 2001
Montant FSE	0,72 Meur	0,72 Meur	0 Meur
Taux de FSE par rapport année civile	X	18,02 %	0 %
Taux de FSE par rapport au pgme 2000 2006	6,06 %	6,06 %	0 %
Nombre d'entreprises bénéficiaires	0	X	X
Nombre d'individus bénéficiaires	586	X	X

Concernant l'aide au conseil pour le passage aux 35 heures, ont été financées (financement alternatif sur crédits Etat) 365 journées de consultants dans 71 entreprises représentant un effectif supérieur à 4 000 salariés. A noter que le coût médian de l'aide au conseil par entreprise s'élève à 27 500 F, équivalant à 5 journées de conseil.

A également été financé l'animation régionale de ce dispositif dans le cadre de l'antenne régionale de l'ANACT.

Pour l'instant, aucune de ces dépenses n'a été portée à l'appel de fonds.

Concernant la prise en charge des Congés Individuels de Formation, l'année 2000 est marquée par l'élargissement à un deuxième OPCA (Organisme Paritaire Collecteur Agréé) si l'on compare à la précédente période de programmation. Ce sont ainsi 70 salariés ou anciens salariés qui ont pu voir se concrétiser leur projet de formation.

A noter que pour l'un des deux OPCA, le conventionnement est en cours : heureusement, les six salariés dont les congés étaient pris en charge ont pu suivre leur formation.

Employant 48 salariés, la seule entreprise ayant été programmée dans le cadre d'un FNE Entreprise n'a pas mis en œuvre son plan de formation.

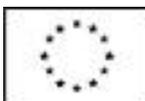
Le dispositif EDDF (Engagement De Développement de la Formation) en 2000 : 13 plans pluriannuels de formation ont été programmés pour autant d'entreprises (5 constituent le prolongement de plans débutés dans le DOCUP précédent). Ce sont plus de 1 600 salariés qui auraient pu ainsi être formés.

Cependant, l'application stricte des modalités du régime d'aide EDDF a conduit plusieurs entreprises à renoncer à leur plan, estimant la subvention trop peu incitative par rapport à la période de programmation précédente.

Les entreprises restantes ont été financées en grande majorité en financement alternatif sur des fonds Etat en raison de l'absence de FSE disponibles ; seul un dossier a perçu du FSE.

Les dépenses n'ont pas été encore été déclarées dans les appels de fonds.

Les conditions de réalisation du programme 2000 de formation intra entreprise artisanale ont été bonnes avec 28 338 heures stagiaires réalisées contre 28 000 heures stagiaires prévues. Qui plus est, le public ciblé a été beaucoup plus nombreux que prévu (516 bénéficiaires concernés alors que 140 étaient prévus).



## Mesure H5 Accompagnement des mutations sectorielles

### Objectif de la mesure (rappel DOCUP) :

Accompagner par la formation le développement et la consolidation de pôles sectoriels permettant de répondre aux besoins en emploi qualifiés de l'économie réunionnaise et européenne.

Prévenir le risque de chômage de longue durée par l'élévation du niveau de compétences professionnelles précédemment acquises.

### Descriptif synthétique :

Formations liées au développement dans différentes branches d'activité : métiers de l'image et nouvelles technologies, cadres culturels, BTP, automobile transport, milieu rural ,agriculture, pêche, environnement, artisanat, tourisme, ...

### Eléments de programmation en 2001 :

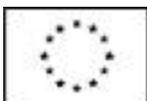
Indicateurs clés pour la mesure H5 :	Année 2001	Cumul 00 à 01
Montant FSE	11,71 Meur	22,86 Meur
Taux de FSE par rapport année civile	145%	X
Taux de FSE par rapport au pgme 2000 2006	20,00%	40%
Nombre de bénéficiaires	3 647	6 953
Nombre d'heures stagiaires	2 538 617	5 192 960

En 2001, 189 actions de formation ont été programmées dans le cadre de l'accompagnement des mutations sectorielles, préfinancées pour la plupart par le Conseil Régional.

Filière par filière, les principaux indicateurs de la programmation en 2001 sont les suivants :

Filières de formation	Nb de formations	Nb de stagiaires	Nb d'heures stag.	Coût moyen heure stag. centre
Métiers de l'image et nouvelles technologies	12	250	205 186	8,14 eur
BTP, automobile transport, maintenance	2	48	31 920	4,37 eur
Formation en milieu rural	25	436	105 817	5,19 eur
Agriculture / Pêche / Environnement	84	1 313	639 930	5,03 eur
Artisanat	11	139	41 766	5,42 eur
Tourisme	5	96	167 722	7,45 eur
Tertiaire / Commerce et gestion / Services	28	694	692 196	5,06 eur
Animation, sport	13	355	335 750	3,67 eur
BTP (hors contrat objectif), industrie	9	316	318 330	6,3 eur
Total	189	3 647	2 538 617	

Le coût total éligible programmé en 2001 s'élève à 16,72 Meuros, dont 11,71 Meuros de FSE.



### Eléments de réalisation en 2001 :

Indicateurs clés pour la mesure H5 :	Déclaré en 2001	Dont dépenses 2000	Dont dépenses 2001
Montant FSE	4,14 Meur	4,14 Meur	0 Meur
Taux de FSE par rapport année civile	X	20,51 %	9,94 %
Taux de FSE par rapport au pgme 2000 2006	7,3 %	5,89 %	1,42 %
Nombre de bénéficiaires	1 252	X	X
Nombre d'heures stagiaires	1 488 388	X	X

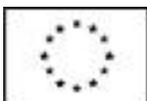
En 2000, 165 actions de formation, dont les dépenses ont été déclarées en 2001, ont été mises en oeuvre dans le cadre de l'accompagnement des mutations sectorielles, préfinancées pour la plupart par le Conseil Régional.

Filière par filière, les principaux indicateurs dans les déclarations de dépenses 2001 sont les suivants :

Filières de formation	Engagé 2000		Réalisé / En cours	Déclaré	
	Nb de formations	Nb stagiaires	Nb de forma°	Nb stagiaires	Nb heures stagiaires
Métiers de l'image et nouvelles technologies	6	77	5	0	0
BTP, automobile transport, maintenance	4	80			
Formation en milieu rural	16	528	14	142	24 036
Agriculture / Pêche / Environnement	72	1261	67	722	308 815
Artisanat	12	137	12	155	978 111
Tourisme	6	112	5	0	0
Tertiaire / Commerce et gestion / Services	26	643	26	192	158 052
Animation, sport	18	388	18	41	19 374
BTP (hors contrat objectif), industrie	5	80	5	0	0
<b>Total</b>	<b>165</b>	<b>3 306</b>	<b>152</b>	<b>1 252</b>	<b>1 488 388</b>

Ce premier bilan montre que le taux de réalisation des projets de formation est très satisfaisant puisque 147 des formations sur les 165 prévues ont effectivement démarré. En plus de la rémunération, 71 de ces actions ont été intégrées dans une des déclarations de dépenses de l'année 2001 et concernent 1 252 bénéficiaires pour près de 1 500 000 heures stagiaires. Le reste de dépenses sera déclaré courant 2002, ces actions étant à cheval sur deux années civiles.

Seules cinq formations ont été cofinancées par l'Etat, en financement alternatif. Les dépenses n'ont pas été portées dans les appels de fonds .



## Mesure H6

### Accès au premier emploi des jeunes par la voie de l'apprentissage

#### Objectif de la mesure (rappel DOCUP) :

Soutenir par la voie de l'apprentissage une offre de qualification professionnelle et de première insertion sur le marché du travail.

Elever le niveau de qualification afin d'accompagner les exigences du monde professionnel et permettre, dans le même temps, un rallongement des parcours de qualification, éventuellement dans le cadre de la mobilité.

#### Descriptif synthétique :

Actions préparatoires à l'apprentissage destinées à ce que des jeunes de faible niveau puissent intégrer les filières d'apprentissage

Filières d'apprentissage

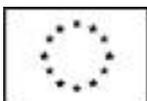
#### Eléments de programmation en 2001 :

Indicateurs clés pour la mesure H6 :	Année 2001	Cumul 00 à 01
Montant FSE	9,59 Meur	17,03 Meur
Taux de FSE par rapport année civile	132%	X
Taux de FSE par rapport au pgme 2000 2006	19%	34%
Nombre de bénéficiaires	4 238	7 877
Nombre d'heures stagiaires	2 003 556	3 637 590

En 2001, ont été programmés les modules préparatoires à l'apprentissage de l'année 2000 : 11 actions, à destination de 214 bénéficiaires pour un volume d'heures stagiaires de 155 478 heures.

A également été programmée l'intégralité du programme apprentissage 2001, comprenant sections d'apprentissage réalisés par les Centres de Formation d'Apprentis et modules préparatoires (15 actions). Ce programme 2001 représente plus d'1,8 millions d'heures stagiaires à destination de 4 000 bénéficiaires environ.

Le coût total éligible programmé en 2001 s'élève à 13,71 Meuros, dont 9,59 Meuros de FSE.



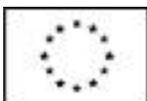
**Eléments de réalisation en 2001 :**

Indicateurs clés pour la mesure H6 :	Déclaré en 2001	Dont dépenses 2000	Dont dépenses 2001
Montant FSE	7,05 Meur	7,05 Meur	0 Meur
Taux de FSE par rapport année civile	X	48,60 %	0 %
Taux de FSE par rapport au pgme 2000 2006	13,89 %	13,89 %	0 %
Nombre de bénéficiaires	3 973	X	X
Nombre d'heures stagiaires	1 622 137	X	X

En 2000, 4 filières d'apprentissage ont été programmées dans les divers centres de formation d'apprentis de l'Ile. Ce programme a pu se dérouler conformément aux prévisions, sur l'année civile 2000 vu le préfinancement du FSE par le Conseil Régional.

A noter que les modules préparatoires à l'apprentissage de l'année 2000 n'ont été programmés qu'en 2001 bien que concernant des dépenses liées à l'année civile 2000.

Globalement, les dépenses déclarées concernent 3 973 bénéficiaires pour un volume de 1 622 137 heures stagiaires.



## Mesure H7 Formation des adultes et des demandeurs d'emploi

### Objectif de la mesure (rappel DOCUP) :

Reconfigurer en pôles de compétence sectoriels une offre de formation qualifiante à destination principale des personnes désireuses de s'intégrer dans ce type de cursus qualifiants.

Valider les compétences professionnelles.

Prévenir les risques de chômage et de perte de compétences pour les personnes en situation de reconversion professionnelle.

### Descriptif synthétique :

Dispositif FPA (Formation Professionnelle des Adultes) et prestations liées.

Réinsertion des demandeurs d'emploi et des cadres.

### Eléments de programmation en 2001 :

Indicateurs clés pour la mesure H7 :	Année 2001	Cumul
Montant FSE	12,84 Meur	25,31 Meur
Taux de FSE par rapport année civile	102%	X
Taux de FSE par rapport au pgme 2000 2006	18%	35%
Nombre de bénéficiaires	2 350	4 399
Nombre d'heures stagiaires	1 533 814	3 114 989

Concernant la Formation Professionnelle des Adultes, ont été programmés en 2001 :

- l'activité de formation de l'AFPAR, répartie sur 4 sites (St André, St Paul, St Denis et St Pierre) et offrant une palette de spécialité de formations dans les principaux domaines suivants : tertiaire administratif et informatique, maintenance informatique, réseaux, bâtiment, bois, métiers de bouche, ...

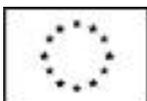
Sont ainsi cofinancées 1 330 000 heures stagiaires, à un coût moyen de 8,11 euros de l'heure en centre.

- la mise en place d'un Espace Ressource Emploi sur chaque site, ayant pour objectif d'aider à la définition de cibles d'emploi privilégiés, à la préparation et à la réalisation de périodes d'emploi en entreprises, à la demande de recherche d'emploi, l'accompagnement individuel vers l'emploi et le soutien renforcé dans l'emploi.

Sont prévues pour 2001 1000 prestations de ce type, à un coût unitaire de l'ordre de 215 euros.

- la mission conseil orientation, qui se décompose en 4 types de prestations :

Type de prestations	Volume prévu en 2001	Coût unitaire estimé
Diagnostic des besoins	2 870	98,48 eur
Appui à la construction et validation d'un parcours de formation	3 927	360,76 eur
Suivi bénéficiaire en formation	1 500	121,96 eur
Accompagnement vers et dans l'emploi	180	214,28 eur



Ile de La Réunion - DOCUP 2000 2006  
RAPPORT ANNUEL 2001

- les missions hébergement et restauration (inchangées par rapport à 2000), objet d'un schéma directeur visant à rénover et optimiser les moyens en personnel et infrastructures liées à cette activité.

	Volume prévu en 2001	Coût unitaire estimé
Hébergement	35 000 nuitées	5,05 euros
Restauration	95 122 repas	6,25 euros

Le coût total éligible programmé en 2001 pour la Formation Professionnelle des Adultes, y compris la rémunération des stagiaires, s'élève à 17,69 Meur, dont 12,38 Meur de FSE.

Concernant la réinsertion des demandeurs d'emploi et des cadres, les SIFE individuels, ont été prescrits par l'ANPE dans le cadre des entretiens " nouveau départ ", à destination de 1 214 demandeurs d'emploi. La formation pourra avoir lieu sous forme de SIFE court (40 à 430 heures, à 3 euros de l'heure en moyenne) ou de SIFE long (430 à 1200 heures, à 4 euros de l'heure en moyenne). Globalement le nombre d'heures stagiaires prévu est légèrement supérieur à 200 000 heures.

A noter qu'aucun SIFE collectif n'a été cofinancé en 2001, vu les problèmes persistants de gestion sur le FSE, notamment en matière de modalités nationales d'engagement.

Le coût total éligible programmé jusqu'à octobre 2001 s'élève à 0,65 Meuros, dont 0,45 Meuros de FSE.

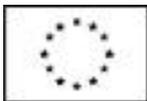
### Eléments de réalisation en 2001 :

Indicateurs clés pour pour la mesure H7 :	Déclaré en 2001	Dont dépenses 2000	Dont dépenses 2001
Montant FSE	10,94 Meur	10,91 Meur	0,03 Meur
Taux de FSE par rapport année civile	X	60,18 %	0,25 %
Taux de FSE par rapport au pgme 2000 2006	15,22 %	15,17 %	0,04 %
Nombre de bénéficiaires	3 324	X	X
Nombre d'heures stagiaires	1 304 345	X	X

Concernant la Formation Professionnelle des Adultes, le niveau de réalisation du programme 2000 est très satisfaisant : sur les 1 300 000 heures stagiaires prévues, 1 304 345 ont été réalisées pour un montant déclaré en fonctionnement de 9 752 082 euros de dépenses publiques. Les prestations prévues ont également été réalisées.

Concernant la réinsertion des demandeurs d'emploi et des cadres, deux types d'actions ont été réalisés en 2000 :

- les SIFE individuels, prescrits par l'ANPE dans le cadre des entretiens " nouveau départ ", ont bénéficié à 842 demandeurs d'emploi
- 9 SIFE collectifs destinés à une remise à niveau et/ou à un rapprochement de la vie active ont entièrement été pris en charge par l'Etat en 2000 (financement alternatif). Les dépenses n'ont pas été portées dans les appels de fonds



## Mesure H8

### Dispositifs qualifiants en faveur des jeunes

#### Objectif de la mesure (rappel DOCUP) :

Permettre la qualification et l'insertion de jeunes quittant le système scolaire classique.  
Aider à la formation des emplois jeunes des institutions publiques en réponse à des besoins spécifiques des bénéficiaires.

#### Descriptif synthétique :

Programme de formation du Régiment du Service Militaire Adapté (RSMA), de l'Ecole d'Apprentissage Maritime (EAM), des Maisons Familiales et Rurales (MFR).  
Formation des emplois jeunes des institutions publiques.

#### Eléments de programmation en 2001 :

Indicateurs clés pour la mesure H8 :	Année 2001	Cumul 00 à 01
Montant FSE	5,62 Meur	11,23 Meur
Taux de FSE par rapport année civile	72%	X
Taux de FSE par rapport au pgme 2000 2006	14%	29%
Nombre de bénéficiaires	2 472	3 742
Nombre d'heures stagiaires	1 390 876	2 484 231

Le programme de formations du Régiment de Service Militaire Adapté a pour objectif de permettre la qualification et l'amélioration de l'insertion professionnelle et sociale de jeunes volontaires. Ces jeunes peuvent suivre :

- des filières diplômantes : Brevets Professionnels Agricoles, Certificat de Formation Professionnelle de conducteur d'engins TP, Certificats d'Aptitude Professionnelle dans le domaine de la maintenance, de l'automobile, de la sécurité, ...
- des filières qualifiantes : 1ère année de Certificat d'Aptitude Professionnelle Agricole, Attestation de Formation Professionnelle dans de nombreux domaines (maçon carreleur, peintre en bâtiment, carreleur, ...), conducteurs de transport, ...
- auxquelles s'ajoutent des stages courts liés à la lutte contre l'illettrisme, au secourisme, à la conduite automobile et à la bureautique.

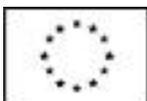
En 2001, ce sont plus de 690 000 heures stagiaires qui ont été programmées à destination de 925 jeunes, généralement en situation d'échec social et scolaire, sortis du système scolaire sans diplôme.

Le coût total éligible programmé en 2001 pour le RSMA s'élève à 6,18 Meur, dont 4,32 Meur de FSE, pour un coût moyen de l'heure stagiaire de l'ordre de 6,48 euros (hors hébergement et restauration).

Concernant le programme 2001 du CAP maritime de matelot par l'Ecole d'Apprentissage Maritime, 55 stagiaires se répartissent entre les deux années du CAP pour un volume d'heures stagiaire prévisionnel de 58 000 heures environ.

Le coût total éligible programmé en 2001 pour l'EAM s'élève à 0,46 Meuros, dont 0,32 Meuros de FSE, pour un coût moyen de l'heure stagiaire en centre (hors hébergement restauration) de l'ordre de 5,66 euros.

Les quatre Maisons Familiales et Rurales de l'Ile de la Réunion et l'IREO ont mis en œuvre leur programme de formation 2001 dans le domaine agricole et rural, à destination de 623 jeunes. Sont cofinancées des formations diplômantes de niveau IV et V - CAPA, BEPA, BTA, BAC Pro - pour un volume d'heures stagiaires en 2001 évalué à plus de 564 000 heures.



Ile de La Réunion - DOCUP 2000 2006  
RAPPORT ANNUEL 2001

Centré sur les dépenses de personnel, le coût total éligible programmé en 2001 pour les MFR s'élève à 0,91 Meuros, dont 0,64 Meuros de FSE, pour un coût moyen de l'heure stagiaire en centre de l'ordre de 6,42 euros.

Un important dispositif pluriannuel de formation des emplois jeunes de l'éducation nationale et de l'hospitalisation publique a une nouvelle fois été programmé en 2001.

— 10 formations ont été prévues à destination de 814 emplois jeunes de l'éducation nationale, représentant près de 70 000 heures stagiaires (sur 2 ans) dans des domaines variés : animation, informatique et nouvelles technologies, création d'entreprise, tourisme, hygiène et environnement, programme de prestations (bilan, renforcement de l'employabilité), ...

— 8 formations ont été prévues à destination de 55 emplois jeunes de la fonction publique hospitalière, représentant 38 000 heures stagiaires (sur l'année 2002) : préparations aux concours (aide médico psychologique, aide soignante, auxiliaire puéricultrice, ...), formation habilitation électrique, chef de sécurité sont cofinancées.

Le coût total éligible programmé en 2001 s'élève à 0,49 Meuros, dont 0,34 Meuros de FSE, pour un coût moyen de l'heure stagiaire en centre de l'ordre de 6,34 euros.

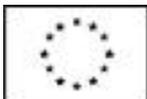
### Eléments de réalisation en 2001 :

Indicateurs clés pour la mesure H8 :	Déclaré en 2001	Dont dépenses 2000	Dont dépenses 2001
Montant FSE	5,69 Meur	5,19 Meur	0,5 Meur
Taux de FSE par rapport année civile	X	58,61 %	6,45 %
Taux de FSE par rapport au pgme 2000 2006	14,68 %	13,39 %	1,29 %
Nombre de bénéficiaires	1 994	X	X
Nombre d'heures stagiaires	1 451 332	X	X

Le programme de formations du Régiment de Service Militaire Adapté a pour objectif de permettre la qualification et l'amélioration de l'insertion professionnelle et sociale de jeunes volontaires. Ces jeunes suivent des formations dans :

- des filières diplômantes : Brevets Professionnels Agricoles, Certificat de Formation Professionnelle de conducteur d'engins TP, Certificats d'Aptitude Professionnelle dans le domaine de la maintenance, de l'automobile, de la sécurité, ...
- des filières qualifiantes : 1ère année de Certificat d'Aptitude Professionnelle Agricole, Attestation de Formation Professionnelle dans de nombreux domaines (maçon carreleur, peintre en bâtiment, carreleur, ...), conducteurs de transport, ...
- auxquelles s'ajoutent des stages courts liés à la lutte contre l'illettrisme, au secourisme, à la conduite automobile et à la bureautique.

En 2000, ce sont 412 566 heures stagiaires qui ont été réalisées à destination de 699 jeunes, généralement en situation d'échec social et scolaire, sortis du système scolaire sans diplôme.

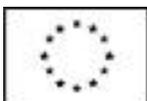


Ile de La Réunion - DOCUP 2000 2006  
RAPPORT ANNUEL 2001

Concernant la réalisation du CAP maritime de matelot par l'Ecole d'Apprentissage Maritime, 75 stagiaires se répartissent entre les deux années du CAP pour un volume d'heures stagiaire de 45 064 heures. A noter l'excellent taux de réussite aux examens en 2000 (100% d'admis) et l'excellent taux de placement des bénéficiaires suite à la formation.

Les quatre Maisons Familiales et Rurales de l'Ile de La Réunion ont mis en œuvre leur programme de formation dans le domaine agricole et rural, à destination de 611 jeunes. Sont cofinancées des formations diplômantes de niveau IV et V - CAPA, BEPA, BTA, BAC Pro - pour un volume d'heures stagiaires en 2000 évalué à plus de 521 312 heures.

Un important dispositif pluriannuel de formation des emplois jeunes a également été réalisé en 2000 par un des collèges de l'Ile. 11 formations ont été mises en œuvre à destination de 185 emplois jeunes de l'éducation nationale, représentant 5 391 heures stagiaires dans des domaines variés : animation, éducation spécialisée, informatique et nouvelles technologies, création d'entreprise, ...



---

## Axe I

### Développer les politiques d'accompagnement et d'innovation pédagogique

---

#### Stratégie (rappel du DOCUP) :

Nouveaux métiers, nouveaux outils, nouvelles compétences, nouveaux publics, exigence de qualité et d'efficacité imposent un effort constant dans le domaine de l'accompagnement et de l'ingénierie, que permettra l'intervention du FSE.

Concrètement, cet axe contient l'ensemble des actions ne bénéficiant qu'indirectement aux publics cibles mais pourtant indispensables au fonctionnement efficace du système :

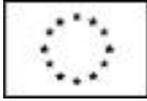
- actions en faveur des individus, le plus souvent en graves difficultés d'insertion, avec la promotion de mesures d'accompagnement socio-pédagogiques comme le soutien au dispositif TRACE, l'accompagnement des emplois jeunes, ...
- actions en faveur des entreprises ou des structures d'insertion, PME et PMI, généralement TPE en phase de création ou de croissance avec l'exemple de services de soutien spécifiques comme ceux de l'ARVISE, de l'ADIE, ...
- actions en faveur des systèmes que ce soit pour le développement et l'amélioration de la formation professionnelle, en particulier grâce au TICE, la modernisation des services de l'emploi, le développement des systèmes de prévision des tendances de l'emploi et des besoins en qualification avec un organisme comme l'OREF, etc.

Seront également développées au sein de cet axe :

- la mesure d'assistance technique propre au FSE;
- ainsi que la subvention globale relevant de l'article 4.2 du règlement n°1262/1999 destinée à des publics spécifiques créateurs ou repreneurs d'entreprises.

#### Eléments de programmation en 2001 :

Indicateurs clés pour l'axe I :	Année 2001	Cumul 00 à 01
Montant FSE	3,06 Meur	5,45 Meur
Taux de FSE par rapport année civile	53 %	X
Taux de FSE par rapport au pgme 2000 2006	8 %	14 %
Nombre de bénéficiaires	4 703	7 276
Nombre d'heures stagiaires	302 402	390 750
Nombre de bénéf. ultimes (subv. Globale) :	0	0



### Eléments de réalisation en 2001 :

Indicateurs clés pour l'axe I :	Déclaré en 2001	Dont dépenses 2000	Dont dépenses 2001
Montant FSE	0,96 Meur	0,61 Meur	0,35 Meur
Taux de FSE par rapport année civile	X	6,00 %	6,10 %
Taux de FSE par rapport au pgme 2000 2006	2,55 %	1,62 %	0,93 %
Nombre de bénéficiaires	1 392	X	X
Nombre d'heures stagiaires	0	X	X
Nombre de bénéf. ultimes (subv. globale)	0	X	X

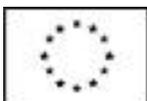
En 2001, le retard de l'axe I se confirme avec un taux de programmation par rapport à la tranche 2001 de 53 % seulement (seul axe à ne pas dépasser les 100% de programmation en 2001), qui ne suffit toujours pas à atteindre le niveau de la tranche 2000.

De janvier à décembre 2001, ont été programmés 4,38 Meuros de dépenses totales au titre de cet axe, dont 3,06 Meuros de FSE représentant plus de 4 700 bénéficiaires.

La comparaison entre les prévisions de dépenses indiquées dans les dossiers lors de la programmation et les dépenses effectivement déclarées démontre le décalage entre ces deux notions :

Dépenses relevant de	Programmé au 31/12/2001	Déclaré au 31/12/2001
Année 2000	2,67 Meuros	0,61 Meuros
Année 2001	2,76 Meuros	0,35 Meuros
Année 2002	0,02 Meuros	-
	5,45 Meuros	0,96 Meuros

Ce décalage a les mêmes causes que pour les autres axes, causes auxquelles il faut ajouter le faible niveau de programmation en 2000 et 2001, l'ensemble expliquant l'importance du retard pris sur cet axe. Ainsi, les 0,96 Meuros de FSE déclarés au titre de cet axe permettent de justifier seulement 35 % de la tranche 2000 : d'ici au 31 décembre 2002, il reste encore 6,55 Meuros à justifier.



## Mesure I1 Développer l'esprit d'entreprise

### Objectif de la mesure (rappel DOCUP) :

Faciliter le démarrage et la gestion des entreprises.  
Exploiter les nouvelles possibilités de création d'emplois.  
Rapprocher le monde économique des publics en difficulté d'insertion.

### Descriptif synthétique :

Dispositifs pour développer l'entrepreneuriat et rapprocher le monde économique et les publics en difficulté.  
Structures d'accompagnement à la création d'entreprise.

### Eléments de programmation en 2001 :

Indicateurs clés pour la mesure I1 :	Année 2001	Cumul 00 à 01
Montant FSE	0,96 Meur	1,54 Meur
Taux de FSE par rapport année civile	77 %	X
Taux de FSE par rapport au pgme 2000 2006	11 %	18 %
Nombre de bénéficiaires	2 000 environ	4 000 environ

En 2001, ont été programmés les programmes d'actions des structures d'accompagnement à la création d'entreprise. L'action de ces 4 organismes est répartie sur l'ensemble de l'île. A noter que l'enveloppe FSE augmente notablement du fait qu'en 2000 des modalités de financement alternatif avaient été utilisées sur l'un des projets.

Au titre de l'amélioration du lien social, a également été cofinancé en 2001 la participation du secteur de l'économie sociale et solidaire au forum des associations, manifestation organisée dans le cadre du centenaire de la loi de 1901.

Le coût total éligible programmé en 2001 s'élève à 1,38 Meuros, dont 0,96 Meuros de FSE.

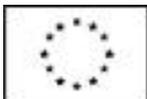
### Eléments de réalisation en 2001 :

Indicateurs clés pour la mesure I1 :	Déclaré en 2001	Dont dépenses 2000	Dont dépenses 2001
Montant FSE	0,92 Meur	0,57 Meur	0,35 Meur
Taux de FSE par rapport année civile	X	25,48 %	27,58 %
Taux de FSE par rapport au pgme 2000 2006	10,82 %	6,77 %	4,05 %
Nombre de bénéficiaires	1 392	X	X

En 2000, ont été réalisés les programmes d'actions des structures d'accompagnement à la création d'entreprise, seul dispositif ayant fait l'objet d'une programmation. L'action de ces 4 organismes répartis sur l'ensemble de l'île se décompose en plusieurs phases :

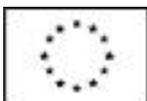
- accueil des porteurs de projets,
- montage du projet de création d'entreprise,
- financement du projet (Réunion Entreprendre et l'ADIE gèrent un fonds de crédit),
- suivi post création.

Seuls l'accueil des porteurs de projet, l'appui au montage et le suivi des projets de création d'entreprise font l'objet du financement par le FSE. Le financement des fonds de crédit est assuré par d'autres fonds publics, voire privés.



Ile de La Réunion - DOCUP 2000 2006  
RAPPORT ANNUEL 2001

Trois organismes ont été cofinancés par le FSE. Le programme présenté par le quatrième organisme au titre de cette mesure a été financé intégralement sur fonds Etat en raison d'importantes difficultés de trésorerie rencontrées et de l'indisponibilité de FSE.



---

## Mesure I2

### Actions sur les systèmes et dispositifs

---

#### Objectif de la mesure (rappel DOCUP) :

- Renforcer la cohérence et l'efficacité des politiques d'accueil, d'information, d'orientation et d'accompagnement des publics, en complément des actions de formation
- Améliorer les pratiques professionnelles et les outils utilisés pour une meilleure construction, gestion et réalisation de l'accompagnement et des parcours de formation, d'insertion.
- Diffuser l'organisation des prestations professionnelles en plates formes.
- Développer les outils d'analyse, d'évaluation et d'expertise nécessaires à la mise en œuvre de politiques en matière d'emploi et de formation, comprenant l'égalité des chances entre les hommes et les femmes.

#### Descriptif synthétique :

Accompagnement du dispositif " nouveaux services, emplois jeunes ".

Appui aux structures d'accueil (missions locales, TRACE, PFPI).

Formation de formateurs.

Mise en place de centres de ressources " femmes agents de l'égalité des chances " et politique de la ville.

#### Eléments de programmation en 2001 :

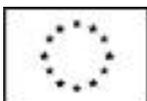
Indicateurs clés pour la mesure I2 :	Année 2001	Cumul 00 à 01
Montant FSE	1,11 Meur	1,61 Meur
Taux de FSE par rapport année civile	39%	X
Taux de FSE par rapport au pgme 2000 2006	6%	9%
Nombre de programmes d'actions	3	6
Nombre de bénéficiaires « nets »	186	186

- concernant le programme d'accompagnement des emplois jeunes, est cofinancé par le FSE l'encadrement d'emplois jeunes afin de faciliter la professionnalisation des emplois jeunes encadrés et, à terme, leur insertion professionnelle. L'année 2001 a vu une double programmation :

- la présentation a posteriori d'actions s'étant déroulées en 2000 : Le FSE a donc permis de financer 23 postes d'encadrants dans 15 projets regroupant 387 emplois jeunes.
- la présentation du programme 2001 pour 15 encadrants dans 12 projets regroupant 379 emplois jeunes.

En moyenne, cela représente de l'ordre de 800 euros pour encadrer un emploi jeune sur un an.

- la mise en œuvre, avec retard suite aux problèmes de démarrage du DOCUP, du programme de formation de formateurs 2000 : celui-ci est devenu le programme 2000/2001 et porte sur 148 bénéficiaires pour un volume de 4 821 jours stagiaires, représentant un prix unitaire de 495 euros/j. Les thèmes portent tant sur des points techniques (Nouvelles Technologies Educatives, Illettrisme) que sur la gestion de situations pédagogiques (dynamique de groupes dits difficiles, ...).



Ile de La Réunion - DOCUP 2000 2006  
RAPPORT ANNUEL 2001

A été cofinancée une partie du programme d'activités du CARIF OREF notamment dans les domaines suivants :

- développement et amélioration des dispositifs d'accueil et d'orientation : animation des missions locales, mission d'amélioration des dispositifs de formation et d'insertion, portage administratif, animation et pilotage du centre interinstitutionnel de bilans de compétences
- amélioration et développement de la connaissance de l'offre de formation, amélioration des dispositifs de formation : portage d'une partie et organisation du programme régional de formation de formateurs (finalement différée en 2001), publications du CARIF, production d'outils d'analyse et d'aide à la décision par l'OREF,
- amélioration du dispositif de lutte contre l'illettrisme par le portage d'une mission permanente d'appui technique aux acteurs concernés à travers le CIRILLE (Centre Interinstitutionnel de Lutte contre l'Illettrisme).

Les problèmes nationaux de conventionnement du FSE ont conduit l'Etat à ne pas demander de cofinancement FSE sur ce projet pour l'année 2001.

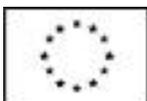
A noter dans le cadre de la programmation 2001 la mise en place pour la première fois du centre de ressources sur la Politique de la Ville et l'Aménagement des Hauts et du centre de ressources sur l'égalité des chances entre les hommes et les femmes. En dépit de la priorité affichée au niveau communautaire sur la promotion de l'égalité entre les hommes et les femmes, force est de constater que la structure mise en place est extrêmement fragilisée par les modalités de gestion « en remboursement » des fonds structurels, l'association n'ayant pas encore d'autres sources de revenus ...

Le coût total éligible programmé en 2001 s'élève à 1,60 Meuros, dont 1,11 Meuros de FSE.

### Eléments de réalisation en 2001 :

Indicateurs clés pour la mesure I2 :	Déclaré en 2001	Dont dépenses 2000	Dont dépenses 2001
Montant FSE	0 Meur	0	0
Taux de FSE par rapport année civile	X	0	0
Taux de FSE par rapport au pgme 2000 2006	0	0	0
Nombre de bénéficiaires	0	X	X
Nombre de programmes d'actions	0	X	X

Aucune dépense n'a été déclarée lors des appels de fond ; elles seront portées dans les prochaines demandes de remboursement.



---

### Mesure I3

#### Innovation, individualisation et TICE

---

#### Objectif de la mesure (rappel DOCUP) :

- Soutenir l'individualisation des réponses formatives et mettre en œuvre des dispositifs innovants sur le plan pédagogique en particulier par l'utilisation des TICE
- Encourager les démarches d'ingénierie sur les systèmes de formation et les contenus pédagogiques
- Favoriser par ce biais la réussite de la stratégie d'ouverture de l'île grâce au développement de formules souples d'apprentissage des langues étrangères

#### Descriptif synthétique :

Développement des APP, notamment pour l'apprentissage des langues étrangères.

Innovation, ingénierie pédagogique et démarche qualité.

Animation du Réseau pour l'Implantation des Nouvelles Technologies Educatives à La Réunion (RESINTER).

#### Eléments de programmation en 2001 :

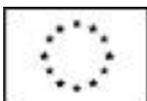
Indicateurs clés pour la mesure I3 :	Année 2001	Cumul 00 à 01
Montant FSE	0,98 Meur	2,23 Meur
Taux de FSE par rapport année civile	79%	X
Taux de FSE par rapport au pgme 2000 2006	11%	26%
Nombre de bénéficiaires	2517	5 122
Nombre d'heures stagiaires	302402	693 152

Concernant la mise en œuvre des APP (Atelier de Pédagogie Personnalisée), cinq organismes ont été agréés en 2001 pour déployer ces ateliers dans l'ensemble de l'île. Ce dispositif individualisé, permettant à chacun de construire son programme de travail en fonction de ses objectifs propres, est dimensionné en 2001 pour 2 017 bénéficiaires, représentant environ 300 000 heures stagiaires, le parcours moyen étant établi à 150 heures par stagiaire, à un coût horaire moyen de 4,32 euros.

Concernant l'animation de RESINTER pour la diffusion des Technologies de l'Information et de la Communication dans l'Éducation (TICE), le programme 2001 n'a finalement pas été cofinancé.

Par ailleurs deux dossiers à caractère expérimental ont été programmés en 2001. Ils visent d'une part à développer la gestion des compétences dans les entreprises, d'autre part à améliorer, par un meilleur diagnostic en amont, la prescription des Congés Individuels de Formation (500 diagnostics prévus).

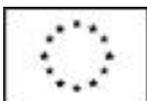
Le coût total éligible programmé en 2001 s'élève à 1,40 Meuros, dont 0,98 Meuros de FSE.



**Eléments de réalisation en 2001 :**

Indicateurs clés pour la mesure I3 :	Déclaré en 2001	Dont dépenses 2000	Dont dépenses 2001
Montant FSE	0	0	0
Taux de FSE par rapport année civile	0	0	0
Taux de FSE par rapport au pgme 2000 2006	0	0	0
Nombre de bénéficiaires	0	X	X
Nombre d'heures stagiaires	0	X	X

Aucune dépense n'a été déclarée lors des appels de fond, elles seront portées dans les prochaines demandes de remboursement.



## Mesure I4 Assistance technique FSE

### Objectif de la mesure (rappel DOCUP) :

Appuyer les partenaires dans la préparation, la mise en œuvre, le suivi et la publicité concernant le programme et, plus généralement l'Europe.

### Descriptif synthétique :

Actions de publicité, d'assistance, de suivi et d'évaluation du programme, ...

### Eléments de programmation en 2001 :

Indicateurs clés pour la mesure I4 :	Année 2001	Cumul 00 à 01
Montant FSE	0 Meur	0,08 Meur
Taux de FSE par rapport année civile	0 %	X
Taux de FSE par rapport au pgme 2000 2006	0 %	11 %
Nombre d'actions programmées :	0	3

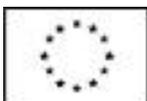
Pas de programmation en 2001.

### Eléments de réalisation en 2001 :

Indicateurs clés pour la mesure I4 :	Déclaré en 2001	Dont dépenses 2000	Dont dépenses 2001
Montant FSE	0,042 Meur	0,035 Meur	0,007 Meur
Taux de FSE par rapport année civile	X	17,53 %	7,62 %
Taux de FSE par rapport au pgme 2000 2006	6,10 %	5,01 %	1,09 %
Nombre d'actions réalisées	3	XX	XX

En plus des frais liés aux missions des gestionnaires, 3 actions ont été cofinancées dans le cadre de l'assistance technique en 2000.

- une formation de 3 jours sur la nouvelle programmation, à destination d'une vingtaine d'agents amenés à travailler sur le FEOGA ;
- un séminaire sur le lien éducation emploi dans les Régions Ultrapériphériques, avec plus de deux cent participants et une large participation de personnes des autres RUP.
- le financement d'un logiciel spécifique de suivi des PLIE (Conception, licence, installation, maintenance) avec un partenariat entre administrations et représentants des PLIE de la Réunion.



## Mesure I5

### Subvention globale distribuée sous forme de petites subventions

#### Objectif de la mesure (rappel DOCUP) :

Promouvoir le développement local.

#### Descriptif synthétique :

Subvention globale distribuée sous forme de petites subventions.  
Exemple du dispositif EDEN.

#### Eléments de programmation en 2001 :

Indicateurs clés pour la mesure I5 :	Année 2001	Cumul
Montant FSE	0 Meur	0 Meur
Taux de FSE par rapport année civile	0 %	X
Taux de FSE par rapport au pgme 2000 2006	0 %	0 %
Nombre de bénéficiaires ultimes :	0	0

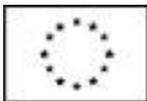
Les évolutions dans la mise en œuvre du dispositif EDEN (Encouragement au Développement d'Entreprises Nouvelles), dispositif choisi pour être géré en subvention globale, ont rendu problématique la mise en œuvre de cette mesure et a nécessité au préalable une modification du DOCUP et du Complément de Programmation déclenchées en décembre 2001.

#### Eléments de réalisation en 2001 :

Indicateurs clés pour la mesure I5 :	Déclaré en 2001	Dont dépenses 2000	Dont dépenses 2001
Montant FSE	0 Meur	0 Meur	0 Meur
Taux de FSE par rapport année civile	X	0 %	X
Taux de FSE par rapport au pgme 2000 2006	0 %	0 %	0 %
Nombre de bénéficiaires ultimes :	0	X	X

Pour l'année 2000, la subvention globale n'a pas été mise en œuvre vu les difficultés rencontrées dans la mise en œuvre du dispositif EDEN (Encouragement au Développement d'Entreprises Nouvelles), choisi pour être géré en subvention globale.

Qui plus est, l'indisponibilité de crédits FSE en 2000 rendait de toute façon impossible la mise en œuvre de ce principe de gestion, sans risquer de mettre en péril l'organisme intermédiaire.



## 2.2.3 Avancement par axes et mesures FEOGA

### AVERTISSEMENT

Les opérations recensées en 2001 ne reflètent pas la totalité des opérations qui se sont réellement effectuées sur le terrain au cours de cette année mais celles qui ont été programmées au cours de l'année 2001.

Vu l'agrément tardif du DOCUP 2000-2006, plusieurs dossiers réalisés en 2000 n'ont pu être programmés en 2000 et ont donc fait l'objet d'un rattrapage en 2001. De plus, compte tenu de l'adoption tardive des demandes de dérogation, la mobilisation importante des services sur la clôture du PDR II, les contrôles et la mise en œuvre de nouvelles procédures de gestion, les dossiers 2000 et 2001 n'ont pu être tous programmés au 31 12 2001.

Pour une meilleure gestion des crédits européens, certains dossiers programmés en 2000 ont été représentés en Comité de Programmation pour réajustement. Ces derniers ne sont pas comptabilisés en tant que tel au niveau des chiffres 2001 mais les dossiers correspondants seront signalés pour mémoire dans ce rapport.

### Rappel des caractéristiques du FEOGA dans le DOCUP

Lors de l'élaboration du DOCUP 2000-2006, les partenaires locaux ont pris en compte l'importance de l'enjeu que représente la bonne utilisation du Fonds Européen d'Orientation et de Garantie Agricole à travers la mise en place de stratégies d'aménagement du milieu rural et de développement de la filière agricole. Avec un doublement global des fonds par rapport à la période de programmation précédente, l'enveloppe allouée au FEOGA dans le DOCUP 2000-2006 s'élève à 1 969 MF (soit environ 300 M€) ce qui représente 20% environ du montant du programme.

Les deux axes de gestion ont intégré les principales caractéristiques locales en matière de développement rural :

- le rôle pivot de la filière canne dans l'environnement économique mais aussi culturel de l'île ainsi que l'importance croissante des filières de diversification ;
- l'importance d'une politique d'aménagement rural intégrée (recherche, infrastructures et appui technique) qui contribue à la fois à améliorer l'environnement des exploitations agricoles mais aussi à accompagner les dynamiques des terroirs ruraux ;
- des caractéristiques géographiques spécifiques nécessitant des adaptations des techniques de production.

Ainsi, la stratégie d'aménagement du milieu rural, de développement et de modernisation de la filière agricole se décline en deux axes :

- Axe J Aménagement et développement rural durable
- Axe K Structures d'exploitations et productions agricoles

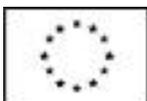
PROGRAMMÉ FEOGA

UNIQUEMENT ANNÉE 2001		MILLIONS D'EUROS COURANTS		COUT TOTAL PREVU		COUT TOTAL ENGAGÉ COMM. %		DEPENSES PUBLIQUES ENGAGÉES COMM. %		DEPENSES UE PREVIUES		DEPENSES UE ENGAGÉES COMM. %		FINANCEMENTS PUBLICS NATIONAUX		FONDS PRIVES	
AXE	MESURE			Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	ETAT	COLL. LOC.	AUTRES PUB.	
<b>Axe J</b>	<b>FEOGA</b>	<b>AMENAGEMENT ET DEVELOPPEMENT RURAL</b>		<b>30,89</b>	<b>21,04</b>	<b>68%</b>				<b>16,36</b>	<b>74%</b>	<b>12,22</b>	<b>75%</b>	<b>0,45</b>	<b>7,35</b>	<b>0,00</b>	<b>1,02</b>
Mesure J1	Aménager le territoire rural			14,28	10,94	77%				7,39	84%	6,23	84%	0,05	3,78	0,00	0,89
Mesure J2	Poursuivre la maîtrise de l'eau			6,86	0,40	6%				4,00	6%	0,24	6%	0,14	0,02	0,00	0,00
Mesure J3	Favoriser la gestion intégrée des territoires et des Hauts			5,34	1,61	30%				2,32	35%	0,89	38%	0,27	0,32	0,00	0,13
Mesure J4	Gérer la forêt de manière multifonctionnelle et durable			4,41	8,09	183%				2,65	183%	4,85	183%	0,00	3,23	0,00	0,00
<b>Axe K</b>	<b>FEOGA</b>	<b>STRUCTURES D'EXPLOITATIONS ET PRODUCTIONS AGRICOLES</b>		<b>51,55</b>	<b>42,24</b>	<b>82%</b>				<b>17,98</b>	<b>89%</b>	<b>16,08</b>	<b>89%</b>	<b>2,38</b>	<b>7,77</b>	<b>0,00</b>	<b>16,00</b>
Mesure K1	Améliorer les structures d'exploitation			2,33	0,00	0%				1,40	0%	0,00	0%	0,00	0,00	0,00	0,00
Mesure K2	Moderniser la filière canne - sucre - rhum			10,45	8,36	80%				3,67	86%	3,16	86%	1,14	0,47	0,00	3,59
Mesure K3	Consolider les filières de diversification			18,55	18,45	99%				6,26	90%	5,97	95%	0,00	3,98	0,00	8,49
Mesure K4	Appui technique agricole			2,63	4,98	189%				1,26	229%	2,89	229%	0,00	1,95	0,00	0,13
Mesure K5	Consolider les filières agro alimentaires et bois			8,22	5,55	67%				2,23	102%	2,08	93%	1,19	0,09	0,00	2,18
Mesure K6	Créer des pôles de compétences en agronomie tropicale			5,62	4,31	77%				2,11	77%	1,63	77%	0,03	1,06	0,00	1,59
Mesure K7	Développer une agriculture durable			3,75	0,60	16%				1,05	33%	0,35	33%	0,03	0,21	0,00	0,01
<b>TOUS AXES FEOGA</b>				<b>82,44</b>	<b>63,28</b>	<b>77%</b>				<b>34,34</b>	<b>81%</b>	<b>28,30</b>	<b>82%</b>	<b>2,83</b>	<b>15,12</b>	<b>0,00</b>	<b>17,02</b>

Situation indicative

TOTAL DOCUP		MILLIONS D'EUROS COURANTS		COUT TOTAL PREVU		COUT TOTAL ENGAGÉ COMM. %		DEPENSES PUBLIQUES ENGAGÉES COMM. %		DEPENSES UE PREVIUES		DEPENSES UE ENGAGÉES COMM. %		FINANCEMENTS PUBLICS NATIONAUX		FONDS PRIVES	
AXE	MESURE			Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	ETAT	COLL. LOC.	AUTRES PUB.	
<b>Axe J</b>	<b>FEOGA</b>	<b>AMENAGEMENT ET DEVELOPPEMENT RURAL</b>		<b>281,18</b>	<b>31,53</b>	<b>11%</b>				<b>155,02</b>	<b>11%</b>	<b>17,95</b>	<b>12%</b>	<b>1,07</b>	<b>10,62</b>	<b>0,00</b>	<b>1,89</b>
Mesure J1	Aménager le territoire rural			82,79	19,30	23%				43,35	25%	11,00	25%	0,05	6,63	0,00	1,63
Mesure J2	Poursuivre la maîtrise de l'eau			124,53	0,40	0%				73,84	0%	0,24	0%	0,14	0,02	0,00	0,00
Mesure J3	Favoriser la gestion intégrée des territoires et des Hauts			39,36	3,74	10%				17,12	11%	1,86	11%	0,88	0,74	0,00	0,26
Mesure J4	Gérer la forêt de manière multifonctionnelle et durable			34,50	8,09	23%				20,71	23%	4,85	23%	0,00	3,23	0,00	0,00
<b>Axe K</b>	<b>FEOGA</b>	<b>STRUCTURES D'EXPLOITATIONS ET PRODUCTIONS AGRICOLES</b>		<b>410,55</b>	<b>52,09</b>	<b>13%</b>				<b>145,19</b>	<b>13%</b>	<b>19,55</b>	<b>13%</b>	<b>3,05</b>	<b>9,15</b>	<b>0,00</b>	<b>20,35</b>
Mesure K1	Améliorer les structures d'exploitation			19,13	0,00	0%				11,48	0%	0,00	0%	0,00	0,00	0,00	0,00
Mesure K2	Moderniser la filière canne - sucre - rhum			85,78	13,04	15%				30,15	16%	4,86	16%	1,73	0,79	0,00	5,66
Mesure K3	Consolider les filières de diversification			152,77	21,14	14%				51,56	12%	6,64	13%	0,03	4,40	0,00	10,08
Mesure K4	Appui technique agricole			21,58	5,65	26%				10,36	31%	3,20	31%	0,00	2,18	0,00	0,27
Mesure K5	Consolider les filières agro alimentaires et bois			67,39	6,46	10%				18,28	14%	2,33	13%	1,24	0,16	0,00	2,73
Mesure K6	Créer des pôles de compétences en agronomie tropicale			46,82	5,21	11%				17,57	12%	2,17	12%	0,03	1,42	0,00	1,59
Mesure K7	Développer une agriculture durable			17,09	0,60	3%				5,80	6%	0,35	6%	0,03	0,21	0,00	0,01
<b>TOUS AXES FEOGA</b>				<b>691,73</b>	<b>83,62</b>	<b>12%</b>				<b>300,21</b>	<b>12%</b>	<b>37,50</b>	<b>12%</b>	<b>4,12</b>	<b>19,77</b>	<b>0,00</b>	<b>22,24</b>

Situation indicative



Ile de La Réunion - DOCUP 2000 2006  
RAPPORT ANNUEL 2001

Les indicateurs de performance relatifs à la problématique de développement rural ont été définis au CNS de décembre 2001 et deux indicateurs ont été retenus :

Le nombre de projets aidés sachant que l'on entend par « projet », une opération ayant lieu dans une exploitation agricole

Les investissements soutenus dans le domaine agricole et rural qui représentent la somme des projets programmés et démarrés.

### **Analyse synthétique de l'année 2001**

#### *Indicateurs clés pour le FEOGA*

Montant FEOGA versé par l'UE à l'Etat membre en 2001	2.31 M $\text{€}$
Montant FEOGA reçu à la Réunion en 2001	0
Montant FEOGA certifié par la Réunion et déclaré recevable par l'UE en 2001	2.53 M $\text{€}$
Montant FEOGA programmé en 2001	28.040M $\text{€}$
Montant FEOGA déclaré en 2001	2.53M $\text{€}$
Taux de FEOGA programmé par rapport au FEOGA prévu en 2001	82%
Taux de FEOGA programmé par rapport au FEOGA prévu au titre du programme 2000-2006	9%
Nombre de dossiers/projets programmés	3452
Nombre d'hectares aménagés/replantés programmés	7 339 ha

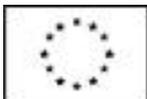
Le niveau de programmation en 2001 est de 82%, ce qui est encourageant. Ceci montre que le rattrapage des dossiers se fait au fur et à mesure. Par rapport à l'année 2000, le nombre de dossiers programmés a nettement augmenté en nombre (3452 contre 1780) et en montant FEOGA (28.04 M $\text{€}$  contre 10.40 M $\text{€}$ )

Cependant ces chiffres restent inférieurs à la réalité car un nombre important de dossiers 2001 reste à programmer.

Les efforts devront donc être soutenus au niveau de l'instruction des dossiers pour qu'au premier semestre 2002 tous les dossiers 2000 et 2001 non encore programmés soient définitivement rattrapés. Des informations et instructions en ce sens ont été transmises aux différents services.

Enfin certains projets d'infrastructures (réseaux d'irrigation par exemple) et certains dispositifs nouveaux connaissent un démarrage difficile.

Une déclaration de dépense a été envoyée à Bruxelles le 31 octobre 2001. Cette déclaration de dépenses a été établie sur une base minimale, le niveau réel de dépenses réalisées étant supérieur aux montants déclarés. Ces montants ne pouvaient être déclarés étant donné que pour la plupart, ils étaient en cours de vérification par les services et surtout en attente de règlement de la question du préfinancement par les collectivités, avec les autorités nationales.



## **Répartition des actions programmées par domaines d'intervention**

Sur le FEOGA, à chaque mesure correspond un ou plusieurs domaines d'intervention comme le montre les tableaux suivants (tableau 1 : Répartition des actions programmées en 2001 par domaine et tableau 2 : Répartition des actions programmées en 2001 par domaine et par mesures)

Les éléments présentés sur ces tableaux prennent en compte les actions programmées en 2001. En effet, étant donné que le volume des dépenses certifiées a été faible en 2001 sans rapport avec le niveau d'avancement effectif des projets, le rapport annuel se concentrera prioritairement sur ces éléments de programmation.

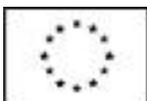
A partir de ces tableaux, les actions peuvent être classées en trois grandes catégories :

- les aides directes aux exploitations agricoles (46% du montant des actions programmées)
- les investissements structurants pour l'agriculture réunionnaise (23% du montant des actions programmées)
- les politiques d'accompagnement, d'encadrement et d'expérimentations en faveur des exploitations agricoles (31% du montant des actions programmées)

Les actions 2001 sont réparties en 6 domaines, domaines définis en annexe IV du règlement (CE) n°438/2001 de la Commission du 2 mars 2001.

Les domaines les plus représentés sont les domaines 1305 Service de base pour l'économie rurale et la population, 111 Investissements dans les exploitations agricoles et 1312 Préservation de l'environnement en liaison avec la conservation des terres, des forêts et du paysage ainsi qu'avec l'amélioration du bien être des animaux.

Ceci montre bien que les objectifs de développement de l'agriculture à la Réunion sont bien suivis avec les aides aux investissements et que la synergie entre développement et agriculture durable est un point fort du programme.

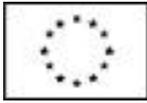


Ile de La Réunion - DOCUP 2000 2006  
RAPPORT ANNUEL 2001

**Tableau 1 : Répartition par domaine des actions programmées en 2001**

	Coût total	Dép. publiques, dont ...	Etat	Région	Département	CEE
11 Investissements dans exploitations agricoles	14 339 646,81	5 711 731,49	823 224,69	68 602,06	1 095 590,35	3 724 314,3
14 Amélioration et commercialisation de produits agricoles	5 545 269,43	3 364 085,76	1 193 025,76	94 005,55	-	2 077 054,4
16 Boisements de terrains non agricoles	6 371 662,54	6 371 662,54	-	2 179 700,21	368 964,80	3 822 997,5
1301 Amélioration des terres	120 084,09	120 084,09	8 162,12	-	39 871,52	72 050,45
305 Service de base pour l'économie rurale et la population	19 475 855,53	16 482 993,80	569 710,26	2 787 168,22	3 251 014,19	9 875 101,1
307 Diversification des activités agricoles ou connexes et création d'activités multiples ou revenus complémentaires	293 309,81	158 540,04	57 627,02	-	-	100 913,03
308 Gestion des ressources en eau	395 239,32	395 239,32	135 567,12	-	22 528,61	237 143,59
1309 Développement et amélioration des infrastructures au développement de l'agriculture	2 406 078,71	2 256 003,81	-	340 169,64	562 231,98	1 353 602,1
1312 Préservation de l'environnement en liaison avec la conservation des terres, des forêts et du paysage ainsi qu'avec l'amélioration du bien-être des animaux	14 332 923,27	11 231 296,13	28 403,08	1 470 520,49	2 795 411,28	6 936 961,2

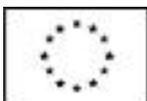
*Chiffres en euros*



Ile de La Réunion - DOCUP 2000 2006  
RAPPORT ANNUEL 2001

**Tableau 2 : Répartition des actions programmées en 2001 par domaines et mesures du DOCUP**

	Dépenses éligibles	Dépenses publiques	Etat	Région	Département	CEE
<b>J1 Aménager le territoire rural</b>						
1301 Amélioration des terres	120 084,09	120 084,09	8 162,12	-	39 871,52	72 050,45
1305 Service de base pour l'économie rurale et la population	440 669,13	440 669,13	40 541,56	-	135 726,09	264 401,48
1309 Développement et amélioration des infrastructures liées au développement de l'agriculture	2 406 078,71	2 256 003,81	-	340 169,64	562 231,98	1 353 602,19
1312 Préservation de l'environnement en liaison avec la conservation des terres, des forêts et du paysage ainsi qu'avec l'amélioration du bien-être des animaux	7 978 165,24	7 241 328,32	-	-	2 698 347,61	4 542 980,71
<b>J2 Poursuivre la maîtrise de l'eau</b>						
1308 Gestion des ressources en eau	395 239,32	395 239,32	135 567,12	-	22 528,61	237 143,59
<b>J3 Favoriser la gestion intégrée des territoires et des hauts</b>						
126 Boisements de terrains non agricoles	6 371 662,54	6 371 662,54	-	2 179 700,21	368 964,80	3 822 997,53
1305 Service de base pour l'économie rurale et la population	1 321 428,08	1 321 428,08	208 855,15	319 838,04	-	792 734,89
1307 Diversification des activités agricoles ou connexes en vue de créer des activités multiples ou des revenus complémentaires	293 309,81	158 540,04	57 627,02	-	-	100 913,03
<b>J4 Gérer la fort de manière multifonctionnelle et durable</b>						
13012 Préservation de l'environnement en liaison avec la conservation des terres, des forêts et du paysage ainsi qu'avec l'amélioration du bien-être des animaux	1 715 065,04	1 715 065,04	-	603 163,88	82 862,14	1 029 039,02
<b>K2 Moderniser la filière canne-sucre-rhum</b>						
111 Investissements dans les exploitations agricoles	6 341 879,12	2 972 755,84	823 224,69	68 602,06	-	2 080 929,09
1305 Service de base pour l'économie rurale et la population	2 016 257,61	1 630 214,02	294 811,88	-	357 273,72	978 128,42
<b>K3 Consolider les filière de diversification</b>						
111 Investissements dans les exploitations agricoles	7 997 767,69	2 738 975,65	-	-	1 095 590,35	1 643 385,30
181 Projets de recherche dans les universités et instituts de recherche	1 737 918,80	1 737 918,80	-	-	695 167,52	1 042 751,28
1305 Service de base pour l'économie rurale et la population	4 673 289,21	3 792 784,23	-	1 517 082,47	-	2 275 701,76
1312 Préservation de l'environnement en liaison avec la conservation des terres, des forêts et du paysage ainsi qu'avec l'amélioration du bien-être des animaux	4 041 656,85	1 687 042,60	-	674 817,16	-	1 012 225,44
<b>K4 Encadrement technique agricole</b>						
1305 Service de base pour l'économie rurale et la population	4 979 698,36	4 845 924,35	-	488 498,48	1 464 475,57	2 892 950,30



Ile de La Réunion - DOCUP 2000 2006  
RAPPORT ANNUEL 2001

	Dépenses éligibles	Dépenses publiques	Etat	Région	Département	CEE
<b>K5 Consolider les filières agro-alimentaire et bois</b>						
114 Amélioration de la transformation et de la commercialisation des produits agricoles	5 545 269,43	3 364 085,76	1 193 025,76	94 005,55	-	2 077 054,44
<b>K6 Créer des pôles de compétence en agronomie tropicale</b>						
1305 Service de base pour l'économie rurale et la population	4 306 594,33	2 714 055,19	25 501,67	461 749,23	598 371,30	1 628 432,99
<b>K7 Développer une agriculture durable</b>						
1312 Préservation de l'environnement en liaison avec la conservation des terres, des forêts et du paysage ainsi qu'avec l'amélioration du bien-être des animaux	598 036,15	587 860,18	28 403,08	192 539,45	14 201,54	352 716,11

*Chiffres en euros*

**Données relatives aux dépenses déclarées en 2001**

	Cumul FEOGA programmé de 2000 à 2001	Déclaré en 2001
Axe J	17.952 M€	0.02 M€
Axe K	19.551 M€	2.51 M€
Total axes FEOGA	37.503 M€	2.53 M€

Comme précisé précédemment, la première déclaration de dépenses du programme avait deux objectifs essentiels :

- satisfaire à l'obligation réglementaire de soumettre à la Commission la première déclaration de dépenses du programme dans les 18 mois qui suivent son approbation
- construire et expérimenter les nouvelles procédures de déclaration de dépenses

**Mise en perspective des éléments de programmation et de paiement par rapport au dégageant d'office de la tranche 2000**

Au regard des données disponibles au 31 Décembre 2001, le risque de dégageant d'office de la tranche 2000 qui sera évalué fin 2002 est lié à deux facteurs :

- la capacité de programmer rapidement les dossiers 2000 et 2001 encore en cours d'instruction ;
- la possibilité de conclure rapidement les conventions cadre de préfinancement afin que les dépenses correspondantes déjà réalisées puissent être certifiées avant le 31 Décembre 2002.



---

**Axe J**  
**Aménagement et développement rural durable**

---

**Stratégie et options prioritaires (rappel du DOCUP) :**

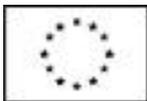
Le développement rural passe nécessairement par une stratégie d'aménagement équilibré du territoire qui est déclinée dans l'axe J et qui prend en compte trois dimensions importantes :

- l'amélioration des conditions d'exploitations des agriculteurs, notamment par une meilleure maîtrise de l'eau et un aménagement foncier,
- l'approche territoriale intégrée nécessaire dans des zones d'aménagement prioritaire comme les Hauts,
- la gestion durable des espaces forestiers.

**Éléments de programmation pour l'année civile 2001 :**

Indicateurs clés pour la mesure	Programmé
Montant FEOGA programmé en 2001	12.216 M $\text{€}$
Taux de FEOGA par rapport à 2001	75%
Taux de FEOGA par rapport au programme 2000-2006	8%
Nombre de dossiers/projets	881
Linéaire de voirie	8 240 ml
Nombre d'hectares aménagés	2 300 ha

Le nombre de dossiers programmés est sensiblement le même que pour l'année 2000 mais le montant programmé est deux fois plus important. La différence provient essentiellement de la programmation des programmes forestiers (mesure J4).



---

**Mesure J1**  
**Aménager le territoire rural**

---

**Objectif de la mesure (rappel DOCUP) :**

Cette mesure contribue à améliorer, remembre les terres et développer les infrastructures afin de permettre l'installation ou la consolidation d'une agriculture économiquement viable.

**Descriptif synthétique :**

Cette mesure comprend :

- des actions d'amélioration et d'aménagement foncier, de remembrement de desserte des exploitations et de regroupement de l'habitat rural ;
- la reconquête et la mise en valeur des terres agricoles incultes ou insuffisamment exploitées notamment dans le cadre des futurs périmètres irrigués.

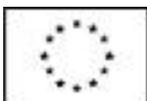
**Eléments de programmation pour l'année civile 2001:**

Indicateurs clés pour la mesure	Programmé
Montant FEOGA en 2001	6.233 M€
Taux de FEOGA par rapport à 2001	84%
Taux de FEOGA par rapport au programme 2000-2006	14%
Nombre d'hectares aménagés	2 300 ha
Linéaire de voirie	8240 ml
Nombre de dossiers	861

Plusieurs projets ont été financés grâce à cette mesure. Ils ont pour objectif de renforcer la compétitivité de la filière canne et de favoriser le développement des filières de diversification à travers :

1) Les améliorations foncières

- Des actions d'améliorations foncières dans le cadre du Plan de Consolidation de l'Economie Sucrière sur environ 700 ha ;
- Des actions d'améliorations foncières sur terres en friches sur environ 100 ha ;
- Des actions d'améliorations foncières dans le cadre du Plan d'Aménagement des Hauts sur près de 400 ha ;
- Des actions d'améliorations foncières en accompagnement des stratégies de diversification agricole sur environ 100 ha ;
- Des actions d'améliorations foncières dans les terroirs de la SAFER sur près de 1000 ha.



Ile de La Réunion - DOCUP 2000 2006  
RAPPORT ANNUEL 2001

**A NOTER :**

Sur les travaux d'amélioration foncière, le rapport annuel 2000 avait présenté les programmes 2000. Ces derniers ont été réajustés en Comité de programmation ainsi les actions ont été modifiées de la façon suivante :

Mesure	Chiffre rapport annuel 2000		Chiffre ajusté en Comité pendant l'année 2001	
	Nb de dossiers	Nb Ha	Nb de dossiers	Nb Ha
Améliorations foncières canne	402	788	442	804
Améliorations foncières sur terres en friches	59	142	43	86
Améliorations foncières dans les Hauts	159	256	148	393
Améliorations foncières de diversification	98	209	80	119
Améliorations foncières des terroirs de la SAFER	157	1057	137	920

Les modifications sur le rapport annuel 2000 portent donc sur un nombre de dossiers différent ; il y a donc 25 dossiers en moins, 130 ha aménagés en moins et un montant engagé inférieur.

En effet, tous les dossiers engagés en CLS en 2000 n'ont pas abouti. Il y a eu une demande pour chaque dossier mais les travaux n'ont pas tous été réalisés.

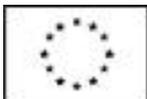
Les raisons peuvent être diverses

- Agriculteur en difficulté financière ne pouvant assurer la part privée nécessaire pour les travaux en question,
- Manque de temps : les entreprises réalisant les travaux sont peu nombreuses sur l'île (3 SICA et CUMA en 2001) et doivent donc répartir leur temps entre les demandes de chaque agriculteur,
- La procédure a été modifiée en obligeant les agriculteurs à payer la part d'autofinancement 25% lors de la commande de travaux, et non plus travaux achevés (pour éviter les impayés).
- Saturation de la demande potentielle : la plupart des parcelles "faciles" ont bénéficié de travaux:
  - Les travaux sur parcelles plus difficiles sont trop onéreux
  - Les parcelles trop petites ne permettent pas de dégager une trésorerie suffisante pour de tels investissements.

Sur les 875 dossiers prévus, seulement 25 n'ont pas été réalisés soit moins de 3% des dossiers, ce qui est pour l'instant relativement faible.

Mais dans les années à venir, cette tendance sera probablement confirmée, les agriculteurs devant s'habituer aux nouvelles conditions. Cela traduit aussi une saturation de la demande, et une baisse structurelle certaine pour l'avenir.

De plus la répartition entre volet a été modifiée car il y avait eu une mauvaise affectation des travaux sur chaque ligne au moment de la programmation. Au cours des contrôles de service fait les données sont réajustées.



2) Les voiries rurales d'exploitation

Le programme a débuté avec 7 dossiers programmés et 8240 m de linéaire de voirie prévue. Les voiries sont prévues sur les communes de Saint Paul, Sainte Suzanne, La Plaine des Palmistes, Saint Louis, Cilaos et Salazie.

3) Le Système d'Information Géographique

La Mise en place de ce SIG permettra une meilleure connaissance de la localisation parcellaire des exploitations agricoles et assurera la coordination des démarches de développement et de soutien à l'agriculture réunionnaise.

4) Le coordinateur foncier

Le programme d'action vise à animer et gérer le répertoire Départ- Installation et coordonner les différentes procédures foncières.

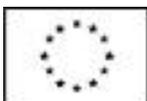
5) Les premières études pour les opérations de réorganisation foncières

Une première pré étude concerne l'aménagement foncier dans le cadre de l'irrigation du littoral ouest

**Eléments pris en compte dans la déclaration de dépenses en 2001 :**

Sur cette mesure, il n'y a pas, pour l'instant, de dépenses déclarées.

Un certain nombre de dépenses sont en cours de certification et le retard accumulé devrait être rattrapé suite notamment au règlement avec l'appui des autorités nationales de la question relative à la gestion administrative et financière des dossiers pour lesquels le FEOGA est préfinancé par les collectivités.



---

**Mesure J2**  
**Poursuivre la maîtrise de l'eau**

---

**Objectif de la mesure (rappel DOCUP) :**

Cette mesure vise à mettre à disposition des agriculteurs des ressources en eau, soit pour l'irrigation, soit pour l'élevage.

**Descriptif synthétique :**

Les opérations financées dans le cadre de cette mesure sont la mise en place d'équipements et d'infrastructures permettant de sécuriser, de mieux répartir et de gérer la ressource en eau.

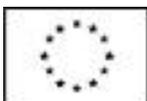
**Éléments de programmation pour l'année civile 2001 :**

<i>Indicateurs clé pour la mesure</i>	<i>Programmé</i>
Montant FEOGA	0.237 M <sup>€</sup>
Taux de FEOGA par rapport à 2000 et 2001	6%
Taux de FEOGA par rapport à 2000-2006	0.32%
Nombre de dossiers	1

Un seul programme d'investissement a été programmé concernant les études pour l'extension haute du périmètre du Bras de la Plaine et du Bras de Cilaos. Certaines opérations ont été réalisées mais n'ont pas encore été validées par le Comité de programmation. Ce retard sera résolu au cours de l'année 2002.

**Éléments pris en compte dans la déclaration de dépenses en 2001 :**

Sur cette mesure, il n'y a pas, pour l'instant, de dépenses déclarées. Un certain nombre de dépenses sont en cours de certification et le retard accumulé devrait être rattrapé suite notamment au règlement avec l'appui des autorités nationales de la question relative à la gestion administrative et financière des dossiers pour lesquels le FEOGA est préfinancé par les collectivités. à répéter pour les autres paragraphes



---

**Mesure J3**  
**Favoriser la gestion intégrée des territoires et des Hauts**

---

**Objectif de la mesure (rappel DOCUP) :**

Il s'agit d'accentuer une politique de valorisation des atouts des Hauts de la Réunion en mettant en pratique une démarche participative avec les promoteurs.

Il s'agit également de promouvoir une approche intégrée de l'exploitation agricole et des terroirs.

**Descriptif synthétique :**

La mesure est axée, d'une façon générale, sur une approche intégrée des territoires et des exploitations.

Cette approche peut être concrétisée à travers deux principales démarches :

- accompagnement de la population des Hauts dans une démarche générale de mise en valeur des zones rurales difficiles.
- approche globale des problématiques d'aménagement de terroirs.

**Eléments de programmation pour l'année civile 2001 :**

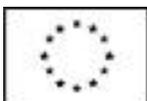
Indicateurs clés pour la mesure	Programmé
Montant FEOGA en 2001	0.894 M $\epsilon$
Taux de FEOGA par rapport à 2001	38%
Taux de FEOGA par rapport au programme 2000-2006	5%
Nombre d'emplois créés / confortés	13
Nombre de projets	15

Il est à noter que sur cette mesure, les aménagements de zones prioritaires n'ont pas été programmés car les actions n'ont pas encore démarré.

Toutes les actions programmées s'inscrivent dans la dynamique du Plan d'Aménagement des Hauts. Dans ce cadre, deux grands types d'actions ont été programmés :

**— Des actions de soutien direct à des projets privés comme :**

- le soutien à 1 projet de valorisation de produits agroalimentaires locaux par la création d'un atelier de fabrication de jambons crus. 4 emplois ont pu ainsi être confortés et/ou créés ;
- le développement de micro projets : 4 actions ont été agréées et concernent la filière Volaille. 4 emplois ont ainsi été confortés et/ou créés ;
- la conduite de 7 actions de diversification agricole : 3 portent sur des plantations de cépage nobles qui confortent ainsi 5 emplois et 4 concernent les voyages d'études et la participation d'agriculteurs à des salons leur permettant ainsi de découvrir des techniques nouvelles et une meilleure valorisation de leur production.



Ile de La Réunion - DOCUP 2000 2006  
RAPPORT ANNUEL 2001

— Des actions d'accompagnement comme :

Les programmes de mise en œuvre du Plan d'Aménagement des Hauts par l'Association pour la Promotion en milieu Rural en terme :

- d'appui technique
- d'animation géographique
- d'assistance méthodologique

Dans ce cadre, 80 projets ont été encadrés, 47 associations suivies et 12 réunions tenues.

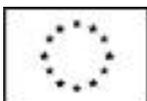
**Mise en œuvre des dérogations structurelles dans le cadre de cette mesure**

Sur cette mesure une demande de dérogation a été faite sur la sous mesure concernant les CTE. Pour l'instant aucun dossier n'a été programmé en Comité. Ce retard s'explique par l'adoption tardive des dérogations mais sur le terrain la mise en œuvre des projets est effective notamment par la signature de contrats types. Le retard devrait donc être rattrapé progressivement.

**Eléments pris en compte dans la déclaration de dépenses 2001**

<i>Indicateurs clé pour la mesure</i>	<i>Dépenses certifiées au 3/10/2001</i>
Montant FEOGA	0.02M <sup>€</sup>
Taux de paiement FEOGA par rapport à 2000 et 2001	0.42%
Taux de paiement FEOGA par rapport à 2000-2006	0.12%

Un certain nombre de dépenses sont en cours de certification et le retard accumulé devrait être rattrapé suite notamment au règlement avec l'appui des autorités nationales de la question relative à la gestion administrative et financière des dossiers pour lesquels le FEOGA est préfinancé par les collectivités.



### Mesure J4

#### Gérer la forêt de manière multi fonctionnelle et durable

#### **Objectif de la mesure (rappel DOCUP) :**

Il s'agit dans cette mesure de maintenir ou reconstituer des espaces boisés, améliorer et compléter les infrastructures leur étant liées, dans un objectif de gestion multi fonctionnelle et durable.

#### **Descriptif synthétique :**

Cette mesure permet de traiter des différentes actions liées à la forêt. A titre indicatif, la mesure permettra de financer par exemple :

- les travaux de défense des forêts contre les incendies,
- les voiries à usage forestier, agricole touristique,
- les aménagements et l'entretien des forêts

#### **Eléments de programmation pour l'année civile 2001 :**

Indicateurs clés pour la mesure	Programmé
Montant FEOGA en 2001	4.852 M <sup>€</sup>
Taux de FEOGA par rapport à 2001	183%
Taux de FEOGA par rapport au programme 2000-2006	23%
Nombre d'hectares de forêt concerné	1 995.5 ha
Linéaire de voiries traitées	16 500 ml
Nombre de projets	4

Le taux de programmation est de 183% mais il n'y a pas de sur programmation. En effet, il est à signaler qu'au niveau du rapport annuel 2000, la mesure J4 montrait un taux de programmation de 0%. Ce taux important montre donc bien qu'un énorme retard a été comblé au cours de l'année 2001.

Les actions programmées sur l'année 2001 concernent :

- Les programmes 2000 et 2001 de mise en valeur du domaine forestier sous maîtrise d'ouvrage Région
- Les programmes 2000 et 2001 de rénovation de la forêt de l'Etang Salé
- L'amélioration de routes forestières : programme 2000
- Les programmes 2000 et 2001 de Défense des Forêts Contre l'Incendie (DFCI)

#### **Mise en œuvre des dérogations structurelles dans le cadre de cette mesure**

Les actions de DFCI et d'aménagement et entretien des forêts faisaient l'objet de demande de dérogation étant donné que les forêts concernées par les travaux appartiennent à la Région et au Département.

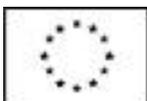
Il est à noter que, afin d'anticiper le risque de dégageant d'office, les programmes ont été entièrement portés financièrement jusqu'à leur programmation en Comité par les collectivités maître d'ouvrage (dans l'attente de l'adoption des dérogations) et les opérations sont donc bien en cours depuis 2000.

Le montant en dépenses totales programmé et concerné par les dérogations structurelles s'élève à 6.6 millions d'euros.

#### **Eléments pris en compte dans la déclaration de dépenses en 2001 :**

Sur cette mesure, il n'y a pas, pour l'instant, de dépenses déclarées.

Un certain nombre de dépenses sont en cours de certification et le retard accumulé devrait être rattrapé.



---

**Axe K**  
**Structures d'exploitations et productions agricoles**

---

**Stratégie et options prioritaires (rappel du DOCUP) :**

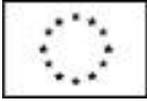
La stratégie du FEOGA dans cet axe vise, dans un contexte général de maintien de l'activité agricole, à soutenir à la fois le développement de la filière canne-sucre-rhum et la maîtrise des autres productions agricoles de diversification.

Ce développement des productions agricoles passe aussi par la consolidation de la politique d'encadrement technique et par le renforcement des pôles de compétences en recherche, notamment dans une perspective d'agriculture durable.

**Eléments de programmation pour l'année civile 2001 :**

Indicateurs clés pour la mesure	Programmé
Montant FEOGA en 2001	15.824 M <sup>€</sup>
Taux de FEOGA par rapport à 2001	88%
Taux de FEOGA par rapport au programme 2000-2006	11%
Nombre de dossiers/projets	2 571
Nombre d'hectares replantés	2 200

Le nombre de dossiers programmés est presque deux fois plus important que sur l'année 2000 et le montant engagé est presque quatre fois plus important. La différence provient essentiellement d'une intensification sur les différentes mesures de la programmation.



---

**Mesure K1**  
**Améliorer les structures d'exploitation**

---

**Objectif de la mesure (rappel DOCUP) :**

Cette mesure vise à contribuer :

- à améliorer la qualité des installations de jeunes agriculteurs
- à agrandir de petites structures
- à poursuivre la modernisation des exploitations agricoles
- à soutenir les exploitations viables qui connaissent des difficultés.

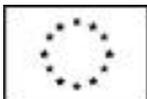
**Descriptif synthétique :**

Cette mesure permet la mise en œuvre d'actions structurelles contribuant à la création, au développement et à la sauvegarde d'exploitations agricoles viables et pérennes.

**Éléments de programmation pour l'année civile 2001 :**

Aucune opération n'a encore été programmée, ceci s'explique en grande partie par la nature des dispositifs (dispositif à gestion nationale).

Il est à noter que les informations nous ont été transmises récemment à l'échelon régional par le CNASEA et les dossiers apparaîtront donc dans la programmation 2002.



---

**Mesure K2**  
**Moderniser la filière canne- sucre- rhum**

---

**Objectif de la mesure (rappel DOCUP) :**

Cette mesure a pour objectif de moderniser la filière canne/sucre/rhum dans le cadre d'une approche intégrée de la filière, prenant en compte les diverses contraintes depuis l'amont jusqu'aux centres de réception.

**Descriptif synthétique :**

Structuration et modernisation de la filière canne par l'amélioration des plantations, des itinéraires techniques et des équipements, le renforcement de l'encadrement spécialisé et la mise en oeuvre de mesure de lutte contre les différents ravageurs.

**Eléments de programmation pour l'année civile 2001 :**

Indicateurs clés pour la mesure	Programmé
Montant FEOGA en 2001	3.158 M€
Taux de FEOGA par rapport à 2001	86%
Taux de FEOGA par rapport au programme 2000-2006	10%
Nombre de dossiers	1616
Nombre d'hectares replantés primés par an	2200 ha

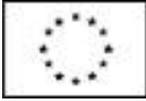
Le soutien à la filière canne-sucre-rhum s'est décliné en plusieurs orientations :

- l'appui aux planteurs : 1 programme portant sur l'aide au renouvellement des souches à la plantation de canne a été soutenu, afin d'inciter les agriculteurs à renouveler leurs plants âgés ou dégradés. Au 31 décembre 2001, 1600 dossiers sont programmés ;

**A NOTER :**

*Au 31 décembre 2000, deux programmes étaient prévus et représentaient 1010 dossiers. Le deuxième programme a été revu à la hausse en 2001 et le nombre dossiers relatifs aux plantations de canne de l'année 2000 est porté à 1900.*

- les programmes 2001 d'expérimentation avec la lutte biologique contre le BORER
- Les programmes 2000 d'appui aux groupements de planteurs ;
- Les programmes 2000 d'actions herbicides et d'analyse de sol dans le but d'une gestion raisonnée des intrants ;
- Les programmes 2000 et 2001 de meilleure gestion des ressources en eau avec le logiciel IRRICANNE ;
- Le programme 2001 de soutien aux organismes de travaux et au Centre Technique Interprofessionnel de la Canne et du Sucre ;
- L'équipement en stations météo permettant d'apporter des conseils adaptés aux agriculteurs. 35 stations météo ont été financées dans l'optique de renforcer la couverture existante et d'apporter des conseils adaptés aux agriculteurs (prévision de tonnage de production, gestion de l'irrigation...).
- L'accompagnement en 2001 de la filière canne par le programme d'actions du Comité de pilotage Canne

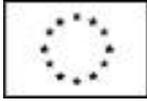


Ile de La Réunion - DOCUP 2000 2006  
RAPPORT ANNUEL 2001

**Éléments pris en compte dans la déclaration de dépenses 2001**

<i>Indicateurs clé pour la mesure</i>	<i>Dépenses certifiées au 3/10/2001</i>
Montant FEOGA	1.46 M€
Taux de paiement FEOGA par rapport à 2000 et 2001	15.86%
Taux de paiement FEOGA par rapport à 2000-2006	4.85%

Un certain nombre de dépenses sont en cours de certification et le retard accumulé devrait être rattrapé suite notamment au règlement avec l'appui des autorités nationales de la question relative à la gestion administrative et financière des dossiers pour lesquels le FEOGA est préfinancé par les collectivités.



---

**Mesure K3**  
**Consolider les filières de diversification**

---

**Objectif de la mesure (rappel DOCUP) :**

Cette mesure cherche à contribuer à l'auto approvisionnement de la population et de l'économie locale en diversifiant les productions végétales et animales dans les conditions sanitaires satisfaisantes.

Elle vise aussi à stabiliser les exploitations agricoles par une meilleure productivité, à développer un courant régulier vers l'exportation et à valoriser les nouveaux potentiels de développement.

**Descriptif synthétique :**

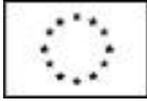
Le soutien aux actions d'investissement est lié :

- . aux activités de production animale et végétale ;
- . à l'augmentation de la productivité de l'ensemble des systèmes d'exploitation ;
- . à l'incitation à l'organisation des filières.

**Eléments de programmation pour l'année civile 2001 :**

Indicateurs clés pour la mesure	Programmé
Montant FEOGA en 2001	5.974 M€
Taux de FEOGA par rapport à 2001	96%
Taux de FEOGA par rapport au programme 2000-2006	12%
Nombre de dossiers soutenus	931

- Cette mesure a permis de soutenir les filières de diversification suivantes :
  - La création de prairies dans les hauts et dans les bas (126 dossiers) ;
  - L'amélioration, la régénération et l'équipement des prairies dans les hauts (184 dossiers).
  
- Des investissements ont été programmés pour :
  - Les équipements individuels d'irrigation par aspersion (88 dossiers)
  - Les équipements individuels d'irrigation goutte à goutte (97 dossiers)
  - La rénovation des équipements obsolètes d'irrigation (15 dossiers)
  - La mécanisation des exploitations (330 dossiers) ;
  - La création, l'aménagement et l'extension de bâtiments d'élevage (59 dossiers).
  
- Enfin pour aider ces filières, des programmes d'appui ont été soutenus :
  - Par la mise en œuvre des prophylaxies collectives sur l'année 2001
  - Par les actions d'expérimentation de la Fédération Départementale des GDEC pour les programmes 2000-2001 et 2001-2002;
  - Par les programmes d'actions menés auprès des éleveurs par les organismes à vocation sectorielle et la Chambre d'agriculture (SUADER) pour les années 2000 et 2001 ;
  - Par le suivi sur 2000 et 2001 du Groupement Régional de Défense Sanitaire du Bétail à la Réunion en matière de programme de lutte et d'évaluation économique, de réseau d'épidémio-surveillance et d'interventions et conseils sanitaires.



**Mise en œuvre des dérogations structurelles dans le cadre de cette mesure**

Les actions concernées par les dérogations structurelles sur cette mesure sont les suivantes :

- Les équipements individuels d'irrigation Goutte à goutte : rattrapage des dossiers de financements 2000 pour un montant de 1.461M $\text{€}$ , ce qui représente 97 dossiers
- La rénovation des équipements obsolètes d'irrigation : rattrapage des dossiers de financements 2000 pour un montant de 0.23M $\text{€}$ , ce qui représente 15 dossiers
- La création d'ateliers privés pour génisses laitières : Pas de programmation à ce jour
- La construction de box d'allaitement pour jeunes veaux femelles : Pas de programmation à ce jour
- Le Plan de Développement Laitier Pas de programmation en 2001
- Le Plan de Développement Naisseur Pas de programmation en 2001

Pour ces quatre derniers dossiers, il n'y a pas de programmation en 2001 mais le rattrapage est en cours, les dossiers de demande et procédures sont disponibles.

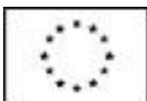
- La création, aménagement et extension des bâtiments d'élevage (Hors Plan de Développement Porcin) : Rattrapage des dossiers de financement 2000 pour un montant de 1.8 M $\text{€}$ , ce qui représente 52 dossiers

L'adoption tardive des dérogations structurelles a retardé soit la mise en œuvre soit la programmation des actions dérogatoires. Le retard est à ce jour pas encore comblé.

Il est à noter que certaines actions ont pu être lancées sur le terrain car ces dernières sont pré financées par les collectivités qui ont pris le risque durant cette période de transition afin de ne pas créer de rupture par rapport au PDR II et ainsi ne pas pénaliser les agriculteurs réunionnais.

**Éléments pris en compte dans une déclaration de dépenses en 2001 :**

Un certain nombre de dépenses sont en cours de certification et le retard accumulé devrait être rattrapé suite notamment au règlement avec l'appui des autorités nationales de la question relative à la gestion administrative et financière des dossiers pour lesquels le FEOGA est préfinancé par les collectivités.



---

**Mesure K4**  
**Appui technique agricole**

---

**Objectif de la mesure (rappel DOCUP) :**

Il s'agit dans cette mesure de :

- Favoriser et accompagner l'installation des jeunes agriculteurs ;
- Pérenniser les exploitations en place et les créations d'activités nouvelles ;
- Favoriser le développement de l'agriculture dans un cadre multi-fonctionnel ;
- Promouvoir des pratiques préservant l'environnement.

**Descriptif synthétique :**

Cette mesure soutient les actions d'appui technique aux agriculteurs dans un cadre régional coordonné.

**Éléments de programmation pour l'année civile 2001 :**

Indicateurs clés pour la mesure	Programmé
Montant FEOGA en 2001	4.846 M€
Taux de FEOGA par rapport à 20001	230%
Taux de FEOGA par rapport au programme 2000-2006	28%
Nombre de dossiers	5

Sur cette mesure, ont été programmés :

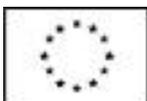
- Le programme 2001 de la SAFER afin de permettre l'installation des agriculteurs ;
- Trois programmes de la Chambre d'agriculture conduits par
  - le SUAD (programmes 2000 et 2001)
  - l'EDE (Programme 2000 et 2001).

Le niveau d'engagement en Comité de programmation sur cette mesure est plus que satisfaisant et tout le retard est désormais rattrapé.

**Éléments pris en compte dans la déclaration de dépenses 2001**

<i>Indicateurs clé pour la mesure</i>	<i>Dépenses certifiées au 3/10/2001</i>
Montant FEOGA	1.05 M€
Taux de paiement FEOGA par rapport à 2000 et 2001	33.05%
Taux de paiement FEOGA par rapport à 2000-2006	10.12%

Un certain nombre de dépenses sont en cours de certification et le retard accumulé devrait être rattrapé suite notamment au règlement avec l'appui des autorités nationales de la question relative à la gestion administrative et financière des dossiers pour lesquels le FEOGA est préfinancé par les collectivités.



---

**Mesure K5**  
**Consolider la filière agro- alimentaire et bois**

---

**Objectif de la mesure (rappel DOCUP) :**

Cette mesure permettra de créer des emplois dans le secteur agro-alimentaire et bois en apportant de la valeur ajoutée aux matières premières agricoles et forestières sur place ou importées.

**Descriptif synthétique :**

Les opérations financées concernent :

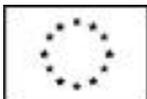
- la modernisation des centres de réception de la canne à sucre ;
- le financement des investissements relatifs aux installations de stockage, conditionnement et transformation de produits agricoles et forestiers ;
- le développement de la filière bois et la réalisation d'expérimentations de techniques de valorisation de sous produits ligneux.

**Éléments de programmation pour l'année civile 2001 :**

Indicateurs clés pour la mesure :	Programmé
Montant FEOGA en 2001	2.261 M $\text{€}$
Taux de FEOGA par rapport à 2001	101%
Taux de FEOGA par rapport au programme 2000-2006	12%
Nombre de dossiers	6

Six dossiers ont été programmés en 2001 :

- Dans le domaine du sucre :
  - La création d'une nouvelle plate-forme de réception de la canne à sucre en vue de la mise en culture sur les territoires des Hauts de l'Ouest et le développement connexe de l'irrigation ;
  - Les équipements des plateformes des usines de réception de la canne à sucre avec les tests, l'achat et la mise en place de nouvelles sondes mieux adaptées aux conditions locales ;
- Dans le secteur animal :
  - L'extension de l'unité de traitement thermique et l'installation de brûleurs fonctionnant à la graisse animale d'origine locale par la SICA AUCRE
  - Le réaménagement de l'abattoir de la Coopérative de Lapins de la Réunion
  - Les équipements pour le stockage du lait frais et pour le traitement et le stockage de la crème fraîche de la SNC CILINVEST
- Dans le secteur végétal :
  - Les équipements de la SARL LM Distribution, nécessaires à l'accroissement des transactions en fruits, fleurs et légumes avec les grandes et moyennes surfaces



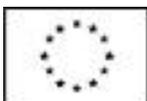
Ile de La Réunion - DOCUP 2000 2006  
RAPPORT ANNUEL 2001

**Mise en œuvre des dérogations structurelles dans le cadre de cette mesure**

Le CNS de décembre a proposé, dans le cadre du règlement (CE) N° 1452/2001 du Conseil du 28 juin 2001 que les sociétés répondant à la définition d'une PME, essentielles pour la filière et ne pouvant pas bénéficier directement ou indirectement du dispositif de défiscalisation puissent bénéficier d'un taux de subvention de 70%. Etant donné que cette demande a été formulée en Décembre 2001, le seul dossier programmé en 2001 et susceptible de bénéficier de cette dérogation est celui de la coopérative de Lapins de la Réunion. Il a été acté par le Comité de Programmation, que, une fois la modification du DOCUP effective, ce dossier serait réexaminé en CLS.

**Eléments pris en compte dans la déclaration de dépenses en 2001 :**

Sur cette mesure, il n'y a pas, pour l'instant, de dépenses déclarées.  
Un certain nombre de dépenses sont en cours de certification et le retard accumulé devrait être rapidement rattrapé.



---

**Mesure K6**  
**Créer des pôles de compétences en agronomie tropicale**

---

**Objectif de la mesure (rappel DOCUP) :**

Cette mesure vise à augmenter les productions agricoles dans diverses filières et créer des productions à forte valeur ajoutée et améliorer la qualité des produits mis sur le marché local.

**Descriptif synthétique :**

Il s'agit donc de :

- favoriser la conduite de programmes d'expérimentation, généralement organisés autour de pôles de compétences homogènes, adaptés au milieu tropical et aux différents micro-climats de l'île ;
- de créer des pôles de compétences dans les domaines suivants : Agro-alimentaire, agriculture durable et protection des plantes.

**Éléments de programmation pour l'année civile 2001 :**

Indicateurs clés pour la mesure	Programmé
Montant FEOGA en 2001	1.628 M $\text{€}$
Taux de FEOGA par rapport à 2001	77%
Taux de FEOGA par rapport au programme 2000-2006	9%
Nombre de dossiers	7
Nombre total de personnes impliquées dans la mise en oeuvre de projets expérimentaux	39
Nombre d'essais	43

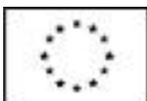
Cette mesure a permis de soutenir :

- les programmes 2000 du CIRAD sur le programme de recherche expérimentale
- les programmes 2000 du CIRAD et 2001 de la FDGDEC sur le programme d'expérimentation du pôle de protection des plantes
- le programme 2001 de l'Antenne IV sur la mise en place d'une structure de concertation technique, économique et environnementale, sur la première zone opérationnelle du périmètre irrigué du littoral Ouest. Ce programme a été porté sur la première partie de l'année par la CUMA Procane puis repris pour des raisons financières par la Chambre d'Agriculture. Ce projet a été constitué dans l'optique de maintenir et revitaliser l'activité agricole dans ce secteur, d'aménager rationnellement ce territoire et le développer dans le cadre d'une agriculture raisonnée et durable.

**Éléments pris en compte dans une déclaration de dépenses en 2001 :**

Sur cette mesure, il n'y a pas, pour l'instant, de dépenses déclarées.

Un certain nombre de dépenses sont en cours de certification et le retard accumulé devrait être rattrapé suite notamment au règlement avec l'appui des autorités nationales de la question relative à la gestion administrative et financière des dossiers pour lesquels le FEOGA est préfinancé par les collectivités.



---

**Mesure K7**  
**Développer une agriculture durable**

---

**Objectif de la mesure (rappel DOCUP) :**

Cette mesure vise à :

- réduire l'impact sur l'environnement des productions animales, notamment hors sol par une meilleure gestion des déchets agricoles et des installations qui y sont liées ;
- de développer une agriculture durable s'appuyant sur des actions menées dans des domaines tels que l'agriculture biologique, l'agroforesterie ou la valorisation des déchets verts et des plantes insecticides ou fongicides.

**Descriptif synthétique :**

Ceci sera permis par les actions suivantes :

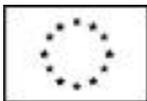
- la réalisation d'un ensemble d'investissement en matière de collecte et de traitement de déchets carnés ;
- la maîtrise des effluents d'élevage ;
- des actions de valorisation agricole des déchets issus des activités d'élevage ;
- de mise en œuvre d'action d'agriculture durable.

**Éléments de programmation pour l'année civile 2001 :**

<i>Indicateurs clé pour la mesure</i>	<i>Programmé</i>
Montant FEOGA	0.353 M€
Taux de programmation FEOGA par rapport à 2001	34%
Taux de programmation FEOGA par rapport à 2000-2006	6%
Nombre de projets soutenus	6

Les opérations programmées sur cette mesure sont les suivantes :

- Le programme de la Mission de Valorisation Agricole des Déchets (MVAD) qui va permettre de continuer les études et expérimentations initiées sur le PDR II et qui est mis en œuvre par la Chambre d'agriculture ;
- 5 projets relatifs à la mise en place des programmes « agriculture durable » :
  - Sur le développement de la filière « pitahaya »
  - Sur le développement de la filière « agriculture biologique » (2 projets) ;
  - Sur la mise en place d'un organisme certificateur
  - Sur la mise en oeuvre d'un programme de développement de l'agriculture raisonnée et respectueuse de l'environnement par l'association FARRE 974.



### **Mise en œuvre des dérogations structurelles dans le cadre de cette mesure**

Deux types d'actions sont concernés par les dérogations structurelles :

- Les investissements en matière de maîtrise des pollutions dues aux effluents d'élevage
- Le financement de projet d'investissement relatif à l'agriculture durable

Aucun projet n'est actuellement prévu. Le retard dans la mise en oeuvre de ces actions sur le terrain est essentiellement dû au règlement tardif de la question des dérogations structurelles.

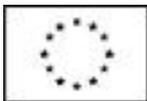
Le rattrapage est en cours, les dossiers de demande et procédures sont disponibles.

Il est à noter que sur le thème de « l'agriculture durable » des programmes d'étude, de mise en place et de structuration de filières sont programmées, ce qui devrait inciter les agriculteurs à se lancer dans des investissements prochainement.

### **Éléments pris en compte dans une déclaration de dépenses en 2001 :**

Sur cette mesure, il n'y a pas, pour l'instant, de dépenses déclarées.

Un certain nombre de dépenses sont en cours de certification et le retard accumulé devrait être rattrapé suite notamment au règlement avec l'appui des autorités nationales de la question relative à la gestion administrative et financière des dossiers pour lesquels le FEOGA est préfinancé par les collectivités.



## 2.2.4 Avancement par axes et mesures IFOP

### Rappel des caractéristiques de l'IFOP dans le DOCUP

Dans un contexte de chômage important et de recherche de diversification économique, les partenaires locaux ont identifié la pêche et l'aquaculture comme étant des secteurs potentiellement susceptibles de maintenir la croissance économique. En effet, à l'inverse du contexte de crise que connaît ce secteur en Europe continentale, les possibilités de croissance du secteur pêche à la Réunion sont réelles et doivent être encouragées.

Le sous-axe IFOP (sous-axe F Développement de la filière pêche et de l'aquaculture) comporte des actions en parfaite cohérence avec l'esprit de la politique commune de la pêche, notamment celles concernant la gestion halieutique rationnelle et la conservation de la nature en milieu marin. Parallèlement à une mesure spécifiquement aquacole, les mesures consacrées à une meilleure gestion de la ressource associent l'objectif d'optimisation des capacités de capture à celui du développement durable.

Les actions de valorisation de la production sont en outre en parfaite conformité avec les orientations de la Commission qui privilégient la conduite d'actions d'intérêt collectif.

L'année 2001, notamment en sa deuxième partie aura été marquée par une mobilisation importante des énergies locales pour demander l'accélération l'instruction du dossier des quatre régimes d'aides dont l'agrément avait été retardé au niveau de la Commission compte tenu de débats sur les bases juridiques d'application des dits régimes d'aides. Au 31 Décembre 2001, aucun des régimes d'aides notifiés n'avait été agréé ce qui a contribué à freiner considérablement l'agrément de projets dans le secteur de la pêche et de l'aquaculture à l'exception des dispositifs pour lesquels un préfinancement des concours communautaires était assuré par les collectivités locales.

### Analyse synthétique de l'année 2001

Indicateurs clés pour l'IFOP:

Date d'engagement par l'UE de la tranche annuelle 2001	19 février 2001
Montant d'IFOP versé par l'UE à l'Etat Membre en 2001	0
Montant d'IFOP reçu à La Réunion en 2001	0
Montant d'IFOP certifié par La Réunion et déclaré recevable par l'UE en 2001	-
Montant d'IFOP programmé en 2001	1,7 M $\square$
Taux d'IFOP programmé par rapport à l'IFOP prévu en 2001	74,65 %
Taux d'IFOP programmé par rapport au prévu au programme	10,92%
Nombre de navires programmés (POP IV)	46
Nombre de projets programmés (hors navires aidés)	24

Compte tenu de l'impossibilité juridique de conventionner les crédits IFOP et surtout de déclarer les dépenses correspondantes à la Commission en l'absence d'agrément des régimes d'aides, deux moyens ont été utilisés pour pouvoir tout de même démarrer les actions et ne pas pénaliser une partie de la filière :

- le préfinancement des actions par les collectivités locales, notamment le Conseil Général
- la pré-programmation de projets d'investissements dans le cadre des mesures concernées par les régimes d'aides sous réserve d'adoption de ces derniers.

## PROGRAMMÉ IFOP

UNIQUEMENT ANNEE 2001		MILLIONS D'EUROS COURANTS		COUT TOTAL		COUT TOTAL	
AXE	MESURE			PREVU	ENGAGÉ COMM.	Montant	%
IFOP	Développement de la filière pêche et de l'aquaculture			4,85	3,177		66%
Mesure F1	Protection et développement des ressources aquatiques			0,61	0,332		54%
Mesure F2	Renouvellement et modernisation de la flotille 2000 - 2006			1,83	0,778		43%
Mesure F3	Autre mesure liée à la flotte 2002 2006			0,00	0,000	#DIV/0!	
Mesure F4	Equipement des ports de pêche			0,13	0,000	0%	
Mesure F5	Transformation et commercialisation			0,20	0,257	132%	
Mesure F6	Promotion et recherche de nouveaux débouchés			0,22	0,109	50%	
Mesure F7	Actions innovatrices, assistance technique et actions mises en œuvre par prof.			1,32	1,578	120%	
Mesure F8	Aquaculture, valorisation potentiel product* locale, notamment aquaculture mai			0,56	0,123	22%	

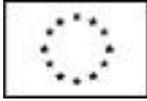
DEPENSES PUBLIQUES PREVUES	DEPENSES PUBLIQUES ENGAGÉES COMM.	DEPENSES UE PREVUES	DEPENSES UE ENGAGÉES COMM.	FINANCEMENTS PUBLICS NATIONAUX		FONDS PRIVES
				ETAT	COLL. LOC. AUTRES PUB.	
3,16	2,228	71%	2,27	1,697	75%	0,949
0,61	0,332	54%	0,43	0,216	51%	0,000
0,73	0,311	43%	0,62	0,265	43%	0,467
0,00	0,000	#DIV/0!	0,00		#DIV/0!	
0,09	0,000	0%	0,05	0,000	0%	0,000
0,10	0,133	130%	0,05	0,066	130%	0,124
0,17	0,097	56%	0,09	0,049	57%	0,012
1,12	1,281	115%	0,88	1,058	121%	0,296
0,33	0,074	23%	0,16	0,043	27%	0,049

Situation indicative

TOTAL DOCUP		MILLIONS D'EUROS COURANTS		COUT TOTAL		COUT TOTAL	
AXE	MESURE			PREVU	ENGAGÉ COMM.	Montant	%
IFOP	Développement de la filière pêche et de l'aquaculture			36,85	5,137		14%
Mesure F1	Protection et développement des ressources aquatiques			1,52	0,332		22%
Mesure F2	Renouvellement et modernisation de la flotille 2000 - 2006			3,66	1,212		33%
Mesure F3	Autre mesure liée à la flotte 2002 2006			13,56	0,000	0%	
Mesure F4	Equipement des ports de pêche			1,67	0,000	0%	
Mesure F5	Transformation et commercialisation			2,59	1,402	54%	
Mesure F6	Promotion et recherche de nouveaux débouchés			1,60	0,178	11%	
Mesure F7	Actions innovatrices, assistance technique et actions mises en œuvre par prof.			8,39	1,891	23%	
Mesure F8	Aquaculture, valorisation potentiel product* locale, notamment aquaculture mai			3,86	0,123	3%	

DEPENSES PUBLIQUES PREVUES	DEPENSES PUBLIQUES ENGAGÉES COMM.	DEPENSES UE PREVUES	DEPENSES UE ENGAGÉES COMM.	FINANCEMENTS PUBLICS NATIONAUX		FONDS PRIVES
				ETAT	COLL. LOC. AUTRES PUB.	
21,73	3,318	15%	15,59	2,38	15%	1,82
1,52	0,332	22%	1,07	0,22	20%	0,00
1,46	0,485	33%	1,24	0,41	33%	0,73
5,42	0,000	0%	4,61	0,02	0%	0,00
1,26	0,000	0%	0,67	0,00	0%	0,00
1,36	0,705	52%	0,68	0,35	52%	0,70
1,27	0,158	12%	0,64	0,08	13%	0,02
7,17	1,564	22%	5,57	1,27	23%	0,33
2,27	0,074	3%	1,12	0,04	4%	0,05

Situation indicative



---

## Mesure F1

### Protection et développement des ressources aquatiques

---

**Objectif de la mesure (rappel DOCUP):**

Protéger, gérer et générer la ressource afin de favoriser le développement de la pêche côtière et l'évolution de cette pêche vers un mode économique garantissant l'équilibre d'entreprises le plus souvent familiales.

**Descriptif synthétique :**

Installation, modernisation et expérimentation d'éléments fixes ou mobiles destinés à protéger et développer la ressource.  
Suivi de ces opérations.

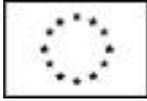
**Éléments de programmation pour l'année civile 2001 :**

Indicateurs clés pour la mesure :	Programmé en 2001
Montant IFOP en 2001	0,22 M€
Taux d'IFOP par rapport à 2001	50,52 %
Taux d'IFOP par rapport au programme 2000 -2006	20,22 %
Nombre de projets programmés	1

L'opération programmée au titre de l'année 2001 concerne l'implantation en baie de la Possession de récifs artificiels. Il s'agit d'expérimentations afin d'évaluer la faisabilité d'implantation des récifs artificiels en zones sableuses. Deux fonctions propres à ce type de récifs sont recherchées à savoir la concentration d'espèces pélagiques et le rôle d'habitat pour juvéniles de poissons démersaux

**Éléments pris en compte dans une déclaration de dépenses en 2001 :**

Pas de déclaration de dépenses transmise au cours de l'année 2001.



---

## Mesure F2

### Renouvellement et modernisation de la flotte 2000 - 2006

---

#### Objectif de la mesure (rappel DOCUP) :

Consolider, moderniser et développer à La Réunion une flottille performante capable d'exploiter de façon durable les ressources disponibles dans la zone en garantissant la sécurité des marins.

#### Descriptif synthétique :

Construction, modernisation et renouvellement, adaptation et équipement des navires de pêche dans le respect des objectifs en matière d'encadrement des flottilles.

En termes de construction, dans l'attente des négociations sur la réforme de la PCP, les financements et les indicateurs ne concernent que le POP IV dont le terme a été repoussé jusqu'en juin de l'année 2002.

#### Éléments de programmation pour l'année civile 2001 :

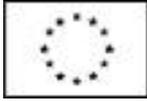
Indicateurs clés pour la mesure :	Programmé en 2001
Montant IFOP en 2001	0,26 M <sup>€</sup>
Taux d'IFOP par rapport à 2001	42,53 %
Taux d'IFOP par rapport au programme 2000 -2006	21,27 %
Nombre de navires programmés (POP IV)	46

Au titre de la présente mesure, la construction de 20 navires de moins de 12 mètres a été programmée au 31 Décembre 2001 sous réserve de l'approbation des régimes d'aides par la Commission, régimes d'aides qui n'étaient toujours pas approuvés fin 2001. De même a été pré-programmée la modernisation de 26 navires dont un de plus de 12 m.

Il convient de rappeler qu'en termes de construction, dans l'attente des négociations sur les nouveaux objectifs en matière d'encadrement des flottilles, les financements et les indicateurs ne concernent que le POP IV.

#### Éléments pris en compte dans une déclaration de dépenses en 2001 :

Pas de déclaration de dépenses transmise au cours de l'année 2001 compte tenu notamment de l'absence d'approbation des régimes d'aide.



---

**Mesure F3**  
**Autre mesure liée à la flotte 2002 - 2006**

---

**Objectif de la mesure (rappel DOCUP):**

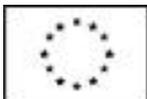
Consolider et développer à La Réunion une flottille performante capable d'exploiter de façon durable les ressources disponibles dans la zone en garantissant la sécurité des marins.

**Descriptif synthétique :**

Les objectifs en matière d'encadrement des flottilles, dont les négociations devaient débiter en 2001 et dont le but était de définir la politique à appliquer à la flottille réunionnaise à partir de 2002, sont à présent remis en cause par la réforme de la PCP proposée par la Commission Européenne

**Éléments de programmation pour l'année civile 2001 :**

Pas d'opérations programmées au 31 décembre 2001 au titre de la présente mesure puisqu'il s'agit de la poursuite de la mesure F2 sur le POP V dont les orientations n'étaient toujours pas définies au 31 Décembre 2001.



---

## **Mesure F4**

### **Equipement des ports de pêche**

---

#### **Objectif de la mesure (rappel DOCUP) :**

Favoriser les activités de pêche par l'équipement des ports de pêche.

#### **Descriptif synthétique :**

Équipement de manutention, de stationnement, d'avitaillement des navires, de déchargement et de stockage des produits.

Acquisition et installation de pontons, grues, treuils.

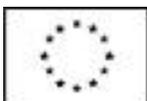
Équipement d'intérêt collectif de fourniture en carburant, eau, glace, stockage, ...

#### **Éléments de programmation pour l'année civile 2001 :**

Pas d'opérations programmées au 31 décembre 2001 au titre de la présente mesure compte tenu notamment du fait que le régime d'aide concernant cette mesure n'avait pas toujours été agréé à la fin de l'année 2001.

#### **Éléments pris en compte dans une déclaration de dépenses en 2001 :**

Pas de déclaration de dépenses transmise au cours de l'année 2001 compte tenu notamment de l'absence d'approbation des régimes d'aide.



---

## Mesure F5

### Transformation et commercialisation des produits de la pêche et de l'aquaculture

---

#### **Objectif de la mesure (rappel DOCUP) :**

Favoriser les activités de pêche et d'aquaculture par l'équipement ad hoc pour la transformation des produits et leur première commercialisation.

#### **Descriptif synthétique :**

Soutien aux investissements permettant l'amélioration de la qualité des produits de la pêche et de l'aquaculture : conditionnement, réfrigération, nettoyage, manipulation, unités de transformation, mise aux normes des ateliers de vente et de transformation, conditionnement, expédition, ...

Soutien à l'acquisition d'équipements normalisés par les professionnels.

Équipements nécessaires à la transformation et à la commercialisation.

#### **Éléments de programmation pour l'année civile 2001 :**

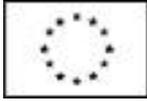
Indicateurs clés pour la mesure :	Programmé en 2001
Montant IFOP en 2001	0,07 M <sup>€</sup>
Taux d'IFOP par rapport à 2001	130,3 %
Taux d'IFOP par rapport au programme 2000 -2006	9,84 %
Nombre de projets programmés	5

Les différents projets pré-programmés ont concerné l'acquisition de divers équipements permettant l'amélioration de la qualité des produits de la pêche et de l'aquaculture. En ce qui concerne l'aquaculture citons le projet pilote industriel et économique d'élevage en cage en mer porté par la SARL Aquamarine de Bourbon.

Par ailleurs, le régime d'aide concernant cette mesure n'avait pas toujours été agréé à la fin de l'année 2001.

#### **Éléments pris en compte dans une déclaration de dépenses en 2001 :**

Pas de déclaration de dépenses transmise au cours de l'année 2001 compte tenu notamment de l'absence d'approbation des régimes d'aide.



---

**Mesure F6**  
**Promotion des produits et recherche de nouveaux débouchés**

---

**Objectif de la mesure (rappel DOCUP):**

Mieux faire connaître les produits de la pêche et de l'aquaculture.

Positionner les produits de la pêche et de l'aquaculture et le savoir faire réunionnais sur le marché local et à l'export.

**Descriptif synthétique :**

Soutien des démarches de la profession en matière de qualité et de fraîcheur.

Campagnes de promotion et d'éducation des consommateurs et acheteurs.

Actions liées au positionnement des produits.

Actions liées au développement de la qualité.

**Éléments de programmation pour l'année civile 2001 :**

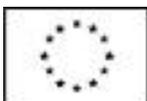
Indicateurs clés pour la mesure :	Programmé en 2001
Montant IFOP en 2001	0,05 M€
Taux d'IFOP par rapport à 2001	56,54 %
Taux d'IFOP par rapport au programme 2000 -2006	7,73 %
Nombre de projets programmés	2

**Deux actions ont été soutenues :**

- la participation du Comité Régional des Pêches Maritimes et des Elevages Marins (CRPMEM) au salon international 2001 de l'agriculture
- des actions de publi-promotion en faveur de la société AQUACOOP dont le marché est constitué de poissons d'élevage.

**Éléments pris en compte dans une déclaration de dépenses en 2001 :**

Pas de déclaration de dépenses transmise au cours de l'année 2001.



---

## Mesure F7

### Actions innovatrices, Assistance Technique et actions mises en œuvre par les professionnels

---

#### Objectifs de la mesure (rappel DOCUP) :

En matière de pêche et d'aquaculture, les actions de cette mesure visent :

- la meilleure connaissance du milieu et de la ressource ;
- la maîtrise de nouvelles techniques et technologies et le soutien à l'innovation technologique ;
- l'accompagnement de la profession dans sa structuration et son développement ;
- l'assistance technique pour la mise en œuvre du programme.

#### Descriptif synthétique :

Principales actions soutenues :

- collecte et analyse des données statistiques ;
- évaluation de l'impact de la pêche et de l'aquaculture sur l'environnement et la ressource ;
- diversification et amélioration des techniques et diversification des zones de pêche ;
- actions collectives de services tels des appuis techniques, des formations-actions, des missions et études ;
- favoriser un partenariat public-privé afin de mettre en place des actions collectives d'information et de sensibilisation aux outils existants ou de créer des centres de gestion pour les pêcheurs ou des structures collectives d'avitaillement, de régulation du marché et de distribution des produits...;
- aide à la profession par de l'assistance diverse telle que du conseil juridique, l'aide au démarrage de structures collectives, l'ingénierie financière...;
- mise en place de projets pilotes et d'actions innovatrices.

#### Éléments de programmation pour l'année civile 2001 :

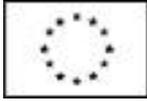
Indicateurs clés pour la mesure :	Programmé en 2001
Montant IFOP en 2001	1,06 M€
Taux d'IFOP par rapport à 2001	120,97 %
Taux d'IFOP par rapport au programme 2000 -2006	19,12 %
Nombre de projets soutenus	12

Les projets soutenus au 31 Décembre 2001 concernent les domaines suivants :

\* Au titre d'une meilleure connaissance du milieu et de la ressource, on peut citer la campagne de pêche expérimentale menée par la SA Technipêche

\* Au titre d'une meilleure maîtrise des nouvelles techniques et technologies et du soutien à l'innovation technologique, trois projets sont à relever :

- L'aménagement d'un laboratoire de recherche - éclosérie d'aquaculture marine du Port mené par l'ARDA



Ile de La Réunion - DOCUP 2000 2006  
RAPPORT ANNUEL 2001

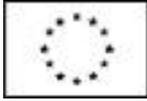
- La mise en place d'une unité pilote de production à terre au Port Ouest conduite par l'ARDA
- L'installation d'un pilote industriel et économique d'élevage en cage en mer portée par la SARL Aquamarine de Bourbon.

Au titre de l'assistance technique, 7 programmes d'encadrement des professionnels conduits par des assistants techniques ont été soutenus.

Enfin, il convient de citer l'aide concernant la publication de supports d'information intéressant la profession.

**Éléments pris en compte dans une déclaration de dépenses en 2001 :**

Pas de déclaration de dépenses transmise au cours de l'année 2001 compte tenu notamment de l'absence d'approbation des régimes d'aide.



---

**Mesure F8**  
**Mieux exploiter et valoriser le potentiel  
de la production aquacole locale**

---

**Objectifs de la mesure (rappel DOCUP) :**

Encourager les investissements aquacoles, y compris ceux innovants.  
Conforter l'appareil productif existant.  
Encourager la mise en commun de moyens pour professionnaliser la filière.

**Descriptif synthétique :**

Dispositifs adaptés d'aide au conseil et à l'investissement.  
Poursuite de l'installation de petits producteurs dans les Hauts.  
Création d'un outil commun de première mise en marché.

**Éléments de programmation pour l'année civile 2001 :**

Indicateurs clés pour la mesure :	Programmé en 2001
Montant IFOP en 2001	0,04 M€
Taux d'IFOP par rapport à 2001	26,76 %
Taux d'IFOP par rapport au programme 2000 -2006	3,85 %
Nombre de projets soutenus	4

Création de trois unités aquacoles à terre et installation d'un pilote industriel et économique d'élevage en cage en mer.

**Éléments pris en compte dans une déclaration de dépenses en 2001 :**

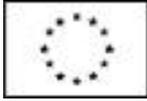
Pas de déclaration de dépenses transmise au cours de l'année 2001 compte tenu notamment de l'absence d'approbation des régimes d'aide.

DEPENSES DECLAREES

TRANCHE 2001		MILLIONS D'EUROS COURANTS		COUT TOTAL DECLARE		COUT TOTAL PREVU		COUT TOTAL DECLARE		DEPENSES PUBLIQUES PREVUES		DEPENSES PUBLIQUES DECLAREES		DEPENSES UE PREVUES		DEPENSES UE DECLAREES		FINANCEMENTS PUBLICS NATIONAUX			FONDS PRIVES	
AXE	MESURE			Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	ETAT	COLL. LOC.	AUTRES PUB.				
Axe A	Total	DEVELOPPEMENT CREATEUR D'EMPLOIS DURABLES		79,241	0%			0,000	0%			0,000	0%	33,263	0%	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000
	FEDER	Développement créateur d'emplois		74,391	0%			0,000	0%			0,000	0%	30,990	0%	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000
	IFOP	Développement de la filière pêche et de l'aquaculture		4,850	0%			0,000	0%			0,000	0%	2,273	0%	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000
Axe B	FEDER	AMENAGEMENT EQUILIBRE DU TERRITOIRE		37,427	0%			0,000	0%			0,000	0%	20,693	0%	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000
Axe C	FEDER	GESTION PREVENTIVE ET DURABLE DES RESSOURCES ET ...		50,541	0%			0,000	0%			0,000	0%	29,757	0%	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000
Axe D	FEDER	INFRASTRUCTURES DE FORMATION ET D'EDUCATION		37,498	0%			0,000	0%			0,000	0%	22,499	0%	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000
Axe E	FEDER	OUVERTURE SUR L'EXTERIEUR		28,732	0%			0,000	0%			0,000	0%	11,259	0%	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000
Axe G	FSE	INSERTION ET LUTTE CONTRE L'EXCLUSION		20,217	53%			10,688	53%			14,152	52%	7,375	52%	0,066	2,788	0,459	0,000	0,000	0,000	0,000
Axe H	FSE	FORMATION ET APPRENTISSAGE TOUT AU LONG DE LA VIE		73,397	77%			56,629	77%			50,574	75%	37,903	75%	7,213	11,192	0,321	0,000	0,000	0,000	0,000
Axe I	FSE	ACCOMPAGNEMENT ET INGÉNIERIE		8,199	17%			1,392	17%			5,744	17%	0,958	17%	0,137	0,052	0,245	0,000	0,000	0,000	0,000
Axe J	FEOGA	AMÉNAGEMENT ET DÉVELOPPEMENT RURAL		30,888	0%			0,049	0%			16,356	0%	0,021	0%	0,012	0,000	0,000	0,016	0,000	0,000	0,016
Axe K	FEOGA	STRUCTURES D'EXPLOITATIONS ET PRODUCTIONS AGRICOLES		51,552	11%			5,828	11%			17,984	14%	2,511	14%	0,531	0,866	0,000	1,920	0,000	0,000	1,920
TOTAL FEDER				228,589	0%			0,000	0%			115,198	0%	0,000	0%	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000
TOTAL FSE				101,813	67%			68,709	67%			70,470	66%	46,237	66%	7,416	14,031	1,025	0,000	0,000	0,000	0,000
TOTAL FEOGA				82,440	7%			5,877	7%			34,340	7%	2,531	7%	0,543	0,866	0,000	1,936	0,000	0,000	1,936
TOTAL IFOP				4,850	0%			0,000	0%			2,273	0%	0,000	0%	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000
TOTAL TOUS FONDS				417,692	18%			74,586	18%			222,281	22%	48,768	22%	7,959	14,897	1,025	1,936	0,000	0,000	1,936

## DEPENSES DECLAREES

AXE MESURE	MILLIONS D'EUROS COURANTS	COUT TOTAL		COUT TOTAL DECLARE		DEPENSES PUBLIQUES PREVUES	DEPENSES PUBLIQUES DECLAREES		DEPENSES UE PREVUES	DEPENSES UE DECLAREES		FINANCEMENTS PUBLICS NATIONAUX			FONDS PRIVES
		PREVU	Montant	Montant	%		Montant	%		ETAT	COLL. LOC.	AUTRES PUB.			
<b>Axe A</b>	<b>Total</b>		527,747	0,000	0%	348,454	0,000	0%	206,679	0,000	0%	0,000	0,000	0,000	0,000
FEDER	Développement créateur d'emplois		490,899	0,000	0%	326,722	0,000	0%	191,091	0,000	0%	0,000	0,000	0,000	0,000
IFOP	Développement de la filière pêche et de l'aquaculture		36,848	0,000	0%	21,732	0,000	0%	15,588	0,000	0%	0,000	0,000	0,000	0,000
<b>Axe B</b>	<b>FEDER AMENAGEMENT EQUILIBRE DU TERRITOIRE</b>		323,044	0,000	0%	322,526	0,000	0%	180,053	0,000	0%	0,000	0,000	0,000	0,000
<b>Axe C</b>	<b>FEDER GESTION PREVENTIVE ET DURABLE DES RESSOURCES ET ...</b>		326,856	0,000	0%	319,051	0,000	0%	191,423	0,000	0%	0,000	0,000	0,000	0,000
<b>Axe D</b>	<b>FEDER INFRASTRUCTURES DE FORMATION ET D'EDUCATION</b>		206,781	0,000	0%	206,781	0,000	0%	124,068	0,000	0%	0,000	0,000	0,000	0,000
<b>Axe E</b>	<b>FEDER OUVERTURE SUR L'EXTERIEUR</b>		141,885	0,000	0%	116,151	0,000	0%	56,414	0,000	0%	0,000	0,000	0,000	0,000
<b>Axe G</b>	<b>FSE INSERTION ET LUTTE CONTRE L'EXCLUSION</b>		138,714	10,688	8%	138,714	10,688	8%	97,099	7,375	8%	0,066	2,788	0,459	0,000
<b>Axe H</b>	<b>FSE FORMATION ET APPRENTISSAGE TOUT AU LONG DE LA VIE</b>		467,752	56,629	12%	461,141	56,629	12%	322,438	37,903	12%	7,213	11,192	0,321	0,000
<b>Axe I</b>	<b>FSE ACCOMPAGNEMENT ET INGÉNIERIE</b>		53,693	1,392	3%	53,693	1,392	3%	37,616	0,958	3%	0,137	0,052	0,245	0,000
<b>Axe J</b>	<b>FEOGA AMÉNAGEMENT ET DÉVELOPPEMENT RURAL</b>		281,179	0,049	0%	258,669	0,033	0%	155,020	0,021	0%	0,012	0,000	0,000	0,016
<b>Axe K</b>	<b>FEOGA STRUCTURES D'EXPLOITATIONS ET PRODUCTIONS AGRICOLES</b>		410,553	5,828	1%	239,827	3,908	2%	145,193	2,511	2%	0,531	0,866	0,000	1,920
<b>TOTAL FEDER</b>			1 489,465	0,000	0%	1 291,231	0,000	0%	743,049	0,000	0%	0,000	0,000	0,000	0,000
<b>TOTAL FSE</b>			660,159	68,709	10%	653,548	68,709	11%	457,153	46,237	10%	7,416	14,031	1,025	0,000
<b>TOTAL FEOGA</b>			691,732	5,877	1%	498,496	3,941	1%	300,213	2,531	1%	0,543	0,866	0,000	1,936
<b>TOTAL IFOP</b>			36,848	0,000	0%	21,732	0,000	0%	15,588	0,000	0%	0,000	0,000	0,000	0,000
<b>TOTAL TOUS FONDS</b>			2 878,204	74,586	3%	2 465,007	72,650	3%	1 516,003	48,768	3%	7,959	14,897	1,025	1,936



### 3. Exécution financière

#### 3.1 Exécution financière du FEDER

Au 31 Décembre 2001, aucune déclaration de dépenses n'a été faite à la Commission. Cette situation ne traduit pas bien entendu le niveau d'avancement réel des différentes opérations concernées mais elle traduit un choix de donner la priorité à la clôture des programmes 94-99, à la programmation des dossiers en cours d'instruction et au conventionnement des dossiers programmés.

Ce choix n'a été possible qu'en raison de la stratégie financière retenue dans le construction du DOCUP, stratégie qui permet d'éviter un dégageant d'office FEDER fin 2002.

La première certification de dépenses FEDER sera transmise à la Commission dans le courant du premier semestre 2002.

#### 3.2 Exécution financière du FSE

Deux déclarations de dépenses ont été réalisées en 2001 :

- la première, transmise au mois de juillet, a permis l'engagement de la plupart des dossiers en retard par le retour très rapide de crédits ;
- la seconde a été envoyée à la Commission Européenne à la date limite du 30 octobre : le remboursement n'arrivant en région qu'en début d'année 2002.

Ont ainsi été déclarés un peu plus de 46 millions d'euros de FSE, en très grande majorité relevant de dépenses liées à l'année 2000. Ajouté à l'acompte de 7%, cette somme permet de justifier 63% de la tranche 2000 : d'ici la fin de l'année 2002, pour éviter le dégageant d'office, il reste donc à déclarer quasiment autant que ce qui a été déclaré jusqu'à maintenant (45 millions d'euros de FSE). La répartition de ces dépenses par mesure par domaine est présentée dans le tableau ci-après.

La situation n'est cependant pas si inquiétante qu'il n'y paraît car la plupart des actions s'est déroulée, le faible taux de justification s'expliquant :

- d'une part par le mode de construction du DOCUP, la tranche annuelle 2000 du DOCUP correspondant à des dépenses de 2000 et de 2001 ;  
Ainsi le tableau ci contre décrit les tranches « réelles » de dépenses, telles qu'elles résultaient de la négociation entre partenaires locaux : la tranche 2000 de FSE telle que négociée localement était de 62,575 millions d'euros, celle de 2001 de 65,240 millions d'euros.

UNIQUEMENT ANNÉE 2001		MILLIONS D'EUROS COURANTS		COUT TOTAL		COUT TOTAL	
AXE	MESURE	Montant	%	PREVU	DÉCLARÉ	Montant	%
<b>Axe G</b>	<b>FSE</b>	<b>10,69</b>	<b>53%</b>	<b>20,22</b>	<b>10,69</b>	<b>53%</b>	
Mesure G1	Favoriser l'insertion & prévenir l'exclusion par la mise en activité	5,20	34%	5,20	1,77	34%	
Mesure G2	Favoriser l'insertion & prévenir l'exclusion par la mise en parcours	11,42	57%	11,42	6,48	57%	
Mesure G3	Prévenir et lutter contre les situations génératrices d'exclusion	3,60	68%	3,60	2,45	68%	
<b>Axe H</b>	<b>FSE</b>	<b>56,63</b>	<b>77%</b>	<b>73,40</b>	<b>56,63</b>	<b>77%</b>	
Mesure H1	Mobilité géographique et professionnelle	12,73	101%	12,73	12,81	101%	
Mesure H2	Développement du travail féminin et égalité des chances	1,31	13%	1,31	0,17	13%	
Mesure H3	Recherche et développement de filières éducatives	4,63	24%	4,63	1,13	24%	
Mesure H4	Développement des compétences dans les entreprises	2,70	38%	3,78	1,03	27%	
Mesure H5	Accompagnement des mutations sectorielles	11,60	51%	11,60	5,91	51%	
Mesure H6	Accès au premier emploi des jeunes par la voie de l'apprentissage	10,37	97%	10,37	10,08	97%	
Mesure H7	Formation des adultes et des demandeurs d'emploi	17,90	87%	17,90	15,63	87%	
Mesure H8	Dispositifs qualifiants en faveur des jeunes	11,10	89%	11,10	9,87	89%	
<b>Axe I</b>	<b>ACCOMPAGNEMENT ET INGÉNIERIE</b>	<b>1,39</b>	<b>17%</b>	<b>8,20</b>	<b>1,39</b>	<b>17%</b>	
Mesure I1	Développer l'esprit d'entreprise	1,78	75%	1,78	1,34	75%	
Mesure I2	Actions sur les systèmes et dispositifs	4,08	0%	4,08	0,00	0%	
Mesure I3	Innovation, individualisation et TICE	1,77	0%	1,77	0,00	0%	
Mesure I4	Assistance Technique FSE	0,13	42%	0,13	0,06	42%	
Mesure I5	Subvention globale distribuée sous forme de petites subventions	0,44	0%	0,44	0,00	0%	
<b>Tous Axes</b>	<b>FSE</b>	<b>68,71</b>	<b>67%</b>	<b>101,81</b>	<b>68,71</b>	<b>67%</b>	

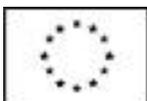
DEPENSES PUBLIQUES PRELEVUES	DEPENSES PUBLIQUES DÉCLARÉES	DEPENSES PUBLIQUES DÉCLARÉES	DEPENSES UE PRELEVUES	DEPENSES UE DÉCLARÉES	FINANCEMENTS PUBLICS NATIONAUX			FONDS PRIVES
					Montant	%	ETAT	
20,22	10,69	53%	14,15	7,38	0,07	2,79	0,46	0,00
5,20	1,77	34%	3,64	1,24	0,00	0,53	0,00	0,00
11,42	6,48	57%	7,99	4,50	0,00	1,97	0,00	0,00
3,60	2,45	68%	2,52	1,64	0,07	0,28	0,46	0,00
<b>72,32</b>	<b>56,63</b>	<b>78%</b>	<b>50,57</b>	<b>37,90</b>	<b>7,21</b>	<b>11,19</b>	<b>0,32</b>	<b>0,00</b>
12,73	12,81	101%	8,91	8,51	2,62	1,68	0,00	0,00
1,31	0,17	13%	0,91	0,12	0,01	0,04	0,00	0,00
4,63	1,13	24%	3,24	0,73	0,40	0,00	0,00	0,00
2,70	1,03	38%	1,89	0,72	0,00	0,12	0,19	0,00
11,60	5,91	51%	8,08	4,14	0,00	1,77	0,00	0,00
10,37	10,08	97%	7,26	7,05	0,00	3,02	0,00	0,00
17,90	15,63	87%	12,53	10,94	0,00	4,56	0,13	0,00
11,10	9,87	89%	7,77	5,69	4,18	0,00	0,00	0,00
<b>8,20</b>	<b>1,39</b>	<b>17%</b>	<b>5,74</b>	<b>0,958</b>	<b>0,14</b>	<b>0,05</b>	<b>0,25</b>	<b>0,00</b>
1,78	1,34	75%	1,24	0,92	0,12	0,05	0,25	0,00
4,08	0,00	0%	2,85	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1,77	0,00	0%	1,24	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
0,13	0,06	42%	0,10	0,04	0,01	0,00	0,00	0,00
0,44	0,00	0%	0,31	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>100,74</b>	<b>68,71</b>	<b>68%</b>	<b>70,47</b>	<b>46,24</b>	<b>7,42</b>	<b>14,03</b>	<b>1,03</b>	<b>0,00</b>

TOTAL DOCUP		MILLIONS D'EUROS COURANTS				COUT TOTAL PREVU		COUT TOTAL DÉCLARÉ	
AXE	MESURE	DEPENSES PUBLIQUES DÉCLARÉES Montant	DEPENSES PUBLIQUES DÉCLARÉES %	DEPENSES UE DÉCLARÉES Montant	DEPENSES UE DÉCLARÉES %	PREVUES	PREVUES	Montant	%
<b>Axe G</b>	<b>FSE</b>	<b>138,71</b>	<b>8%</b>	<b>97,10</b>	<b>8%</b>	<b>138,71</b>	<b>10,69</b>	<b>8%</b>	
Mesure G1	Favoriser l'insertion & prévenir l'exclusion par la mise en activité	35,71	5%	25,00	5%	35,71	1,77	5%	
Mesure G2	Favoriser l'insertion & prévenir l'exclusion par la mise en parcours	78,51	8%	54,96	8%	78,51	6,48	8%	
Mesure G3	Prévenir et lutter contre les situations génératrices d'exclusion	24,50	10%	17,14	10%	24,50	2,45	10%	
<b>Axe H</b>	<b>FSE</b>	<b>461,14</b>	<b>12%</b>	<b>322,44</b>	<b>12%</b>	<b>467,75</b>	<b>56,63</b>	<b>12%</b>	
Mesure H1	Mobilité géographique et professionnelle	90,15	14%	63,11	13%	90,15	12,81	14%	
Mesure H2	Développement du travail féminin et égalité des chances	9,09	2%	6,32	2%	9,09	0,17	2%	
Mesure H3	Recherche et développement de filières éducatives	32,89	1,13	23,00	3%	32,89	1,13	3%	
Mesure H4	Développement des compétences dans les entreprises	16,98	1,03	11,88	6%	23,59	1,03	4%	
Mesure H5	Accompagnement des mutations sectorielles	81,37	5,91	56,67	7%	81,37	5,91	7%	
Mesure H6	Accès au premier emploi des jeunes par la voie de l'apprentissage	72,57	10,08	50,80	14%	72,57	10,08	14%	
Mesure H7	Formation des adultes et des demandeurs d'emploi	102,72	15,63	71,90	15%	102,72	15,63	15%	
Mesure H8	Dispositifs qualifiants en faveur des jeunes	55,37	9,87	38,76	15%	55,37	9,87	18%	
<b>Axe I</b>	<b>ACCOMPAGNEMENT ET INGÉNIERIE</b>	<b>53,69</b>	<b>3%</b>	<b>37,62</b>	<b>3%</b>	<b>53,69</b>	<b>1,39</b>	<b>3%</b>	
Mesure I1	Développer l'esprit d'entreprise	12,09	1,34	8,47	11%	12,09	1,34	11%	
Mesure I2	Actions sur les systèmes et dispositifs	26,91	0,00	18,83	0%	26,91	0,00	0%	
Mesure I3	Innovation, individualisation et TICE	12,20	0,00	8,54	0%	12,20	0,00	0%	
Mesure I4	Assistance Technique FSE	0,94	0,06	0,70	6%	0,94	0,06	6%	
Mesure I5	Subvention globale distribuée sous forme de petites subventions	1,55	0,00	1,09	0%	1,55	0,00	0%	
<b>Tous Axes</b>	<b>FSE</b>	<b>653,55</b>	<b>11%</b>	<b>457,15</b>	<b>10%</b>	<b>660,16</b>	<b>68,71</b>	<b>10%</b>	

		DEPENSES PUBLIQUES DÉCLARÉES Montant		DEPENSES PUBLIQUES DÉCLARÉES %		DEPENSES UE DÉCLARÉES Montant		DEPENSES UE DÉCLARÉES %		FINANCEMENTS PUBLICS NATIONAUX		FONDS PRIVÉS	
		Montant	%	Montant	%	ETAT	COLL. LOC.	AUTRES PUB.					
		138,71	8%	97,10	8%	0,07	2,79	0,46	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
		35,71	5%	25,00	5%	0,00	0,53	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
		78,51	8%	54,96	8%	0,00	1,97	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
		24,50	10%	17,14	10%	0,07	0,28	0,46	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
		461,14	12%	322,44	12%	7,21	11,19	0,32	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
		90,15	14%	63,11	13%	2,62	1,68	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
		9,09	2%	6,32	2%	0,01	0,04	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
		32,89	1,13	23,00	3%	0,40	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
		16,98	1,03	11,88	6%	0,00	0,12	0,19	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
		81,37	5,91	56,67	7%	0,00	1,77	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
		72,57	10,08	50,80	14%	0,00	3,02	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
		102,72	15,63	71,90	15%	0,00	4,56	0,13	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
		55,37	9,87	38,76	15%	4,18	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
		53,69	1,39	37,62	3%	0,14	0,05	0,25	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
		12,09	1,34	8,47	11%	0,12	0,05	0,25	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
		26,91	0,00	18,83	0%	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
		12,20	0,00	8,54	0%	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
		0,94	0,06	0,70	6%	0,04	0,01	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
		1,55	0,00	1,09	0%	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
		653,55	68,71	457,15	46,24	7,42	14,03	1,03	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

<b>UNIQUEMENT ANNÉE 2001</b>		<b>MILLIONS D'EUROS COURANTS</b>		<b>DEPENSES UE PREYUES</b>		<b>DEPENSES UE DÉCLARÉES</b>		<b>En %</b>					
<b>AXE</b>	<b>MESURE</b>	<b>Montant</b>	<b>%</b>	<b>Montant</b>	<b>%</b>	<b>21</b>	<b>22</b>	<b>23</b>	<b>24</b>	<b>25</b>	<b>Domaine FSE</b>		
<b>Axe G</b>	<b>FSE</b>	<b>14,15</b>	<b>52%</b>	<b>7,38</b>	<b>52%</b>	<b>0,0%</b>	<b>100,0%</b>	<b>0,0%</b>	<b>0,0%</b>	<b>0,0%</b>			
Mesure G1	Favoriser l'insertion & prévenir l'exclusion par la mise en activité	3,64	34%	1,24	34%	0,0%	100,0%	0,0%	0,0%	0,0%			
Mesure G2	Favoriser l'insertion & prévenir l'exclusion par la mise en parcours	7,99	56%	4,50	56%	0,0%	100,0%	0,0%	0,0%	0,0%			
Mesure G3	Prévenir et lutter contre les situations génératrices d'exclusion	2,52	65%	1,64	65%	0,0%	100,0%	0,0%	0,0%	0,0%			
<b>Axe H</b>	<b>FSE</b>	<b>50,57</b>	<b>75%</b>	<b>37,90</b>	<b>75%</b>	<b>23,2%</b>	<b>2,6%</b>	<b>68,8%</b>	<b>5,1%</b>	<b>0,3%</b>			
Mesure H1	Mobilité géographique et professionnelle	8,91	96%	8,51	96%	87,5%	0,0%	0,0%	12,5%	0,0%			
Mesure H2	Développement du travail féminin et égalité des chances	0,91	13%	0,12	13%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	100,0%			
Mesure H3	Recherche et développement de filières éducatives	3,24	22%	0,73	22%	0,0%	100,0%	0,0%	0,0%	0,0%			
Mesure H4	Développement des compétences dans les entreprises	1,89	38%	0,72	38%	0,0%	0,0%	0,0%	100,0%	0,0%			
Mesure H5	Accompagnement des mutations sectorielles	8,08	51%	4,14	51%	0,0%	6,4%	90,1%	3,5%	0,0%			
Mesure H6	Accès au premier emploi des jeunes par la voie de l'apprentissage	7,26	97%	7,05	97%	0,0%	0,0%	100,0%	0,0%	0,0%			
Mesure H7	Formation des adultes et des demandeurs d'emploi	12,53	87%	10,94	87%	12,1%	0,0%	87,9%	0,0%	0,0%			
Mesure H8	Dispositifs qualifiants en faveur des jeunes	7,77	73%	5,69	73%	0,0%	0,0%	100,0%	0,0%	0,0%			
<b>Axe I</b>	<b>ACCOMPAGNEMENT ET INGÉNIERIE</b>	<b>5,74</b>	<b>17%</b>	<b>0,958</b>	<b>17%</b>	<b>0,0%</b>	<b>0,0%</b>	<b>3,4%</b>	<b>96,6%</b>	<b>0,0%</b>			
Mesure I1	Développer l'esprit d'entreprise	1,24	74%	0,92	74%	0,0%	0,0%	0,0%	100,0%	0,0%			
Mesure I2	Actions sur les systèmes et dispositifs	2,85	0%	0,00	0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%			
Mesure I3	Innovation, individualisation et TICE	1,24	0%	0,00	0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%			
Mesure I4	Assistance Technique FSE	0,10	42%	0,04	42%	0,0%	0,0%	77,6%	22,4%	0,0%			
Mesure I5	Subvention globale distribuée sous forme de petites subventions	0,31	0%	0,00	0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%			
<b>Tous Axes</b>	<b>FSE</b>	<b>70,47</b>	<b>66%</b>	<b>46,24</b>	<b>66%</b>	<b>19,0%</b>	<b>18,1%</b>	<b>56,5%</b>	<b>6,2%</b>	<b>0,3%</b>			



Ile de La Réunion - DOCUP 2000 2006  
RAPPORT ANNUEL 2001

	Négociation locale du DOCUP	Programmé au 31/12/01* (Prév. Dép. CLS)	Déclaré UE au 31/12/01*	Prév Dép. CLS / négo	Déclaré UE / négo	Déclaré UE / Prév Dép CLS
--	-----------------------------	---	-------------------------	----------------------	-------------------	---------------------------

2000	62 575 000 ₣	60 320 167 ₣	42 150 078 ₣
2001	65 240 000 ₣	70 685 091 ₣	4 086 516 ₣
2002	66 127 000 ₣	10 909 994 ₣	0 ₣
2003	65 935 000 ₣	359 370 ₣	
2004	65 984 000 ₣		
2005	65 562 000 ₣		
2006	65 730 000 ₣		

96%	67%	70%
108%	6%	6%
16%	0%	0%
1%	0%	0%

TOT	457 153 000 ₣	142 274 623 ₣	46 236 594 ₣
-----	---------------	---------------	--------------

\* L'année d'affectation correspond à l'année où est effectuée ou est prévue d'effectuer la dépense, non à son année de programmation ou de déclaration.

Ce tableau illustre plusieurs phénomènes :

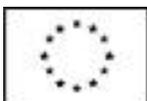
- une accélération de la programmation entre 2000 et 2001, avec seulement 96% de la tranche 2000 négociée localement programmée, mais 108% de la tranche 2001. Vu les décalages entre programmation et réalisation, il peut donc être considéré que le rythme de consommation est conforme aux prévisions du DOCUP, le retard initial n'étant pas comblé mais non pénalisant sous l'angle du dégagement d'office.
- la tranche réelle 2000 est bien justifiée sur la base de dépenses 2000, un risque étant de justifier une tranche annuelle avec les dépenses de la ou des années suivantes, ce qui conduirait au dégagement d'office les années ultérieures.

- d'autre part par le processus administratif de déclaration de dépenses, rallongé afin de garantir la réalité de la dépense : ainsi, le Conseil Régional attend la certification des comptes des organismes de formation, ce qui signifie déclarer en octobre de l'année n+1 les dépenses effectuées l'année n. L'appel de fonds d'octobre 2002 devrait donc voir déclarés les reliquats de l'année 2000 (actions à cheval sur deux années civiles) et la majorité des actions de l'année 2001.

Cependant, pour atténuer cette situation apparaissant globalement plutôt encourageante, force est de constater que certaines sous-mesures n'ont fait l'objet d'aucune programmation depuis le début du programme, et, dans d'autres cas, vu les problèmes de gestion nationale du FSE, certains services ont arrêté le cofinancement FSE en 2001, quitte parfois à réduire l'ampleur des programmes financés.

Dans ces derniers cas, les contraintes de gestion ont clairement pris le pas sur l'objectif de développement pourtant affiché par les fonds structurels. Il faut dire que la circulaire FSE objectif 1 n'a pas résolu une partie des problèmes posés qui handicapent encore l'avancement des programmes. Malgré certaines avancées - notamment en ce qui concerne la prise en charge rétroactive des dépenses et la possibilité de signer des conventions cadres, posent encore problème la notion d'organismes relais, la possibilité d'avances aux bénéficiaires, les modalités de conventionnement.

Cette situation a créé de graves problèmes dans les organismes qui ont subi pour certains de lourdes pertes qui peuvent faire craindre des difficultés de mise en œuvre des programmes et de conventionnement les années suivantes ...



En conclusion, un éventuel dégage­ment d'office dépendra de la capacité de l'ensemble des partenaires - qu'ils soient locaux, nationaux ou communautaires - à mettre en place les conditions de base pour :

- accélérer la consommation des crédits, par exemple par une mobilisation des acteurs autour des mesures non encore mises en œuvre,
- mettre en œuvre rapidement et en toute sécurité juridique les programmes de formation 2002,
- accélérer la remontée des certifications de dépenses, tout en garantissant la sécurité de la certification (c'était d'ailleurs une des motivations de l'augmentation du taux de cofinancement FSE à 85% sur les tranches 2002 et 2003).

### 3.3 Exécution financière du FEOGA

Au 31 Décembre 2001, le niveau des dépenses certifiées à la Commission est très faible et ne reflète pas l'avancement effectif des opérations programmées. En effet, une première certification de dépenses portant sur 2,53 millions d'euros de FEOGA a été transmise à la Commission en Octobre 2001.

<i>Indicateurs clé FEOGA</i>	<i>Dépenses certifiées au 31/12/2001</i>
Montant	2.53 Meuros
Taux de paiement par rapport à 2000-2006	0,84 %

<i>Indicateurs clé pour l'axe J</i>	<i>Dépenses certifiées au 31/12/2001</i>
Montant FEOGA	0.02M€
Taux de paiement FEOGA par rapport à 2000 et 2001	0.06%
Taux de paiement FEOGA par rapport à 2000-2006	0.01%

<i>Indicateurs clé pour l'axe K</i>	<i>Dépenses certifiées au 31/12/2001</i>
Montant FEOGA	2.51 M€
Taux de paiement FEOGA par rapport à 2000 et 2001	5.61%
Taux de paiement FEOGA par rapport à 2000-2006	1.73%

Un certain nombre de dépenses est en cours de certification et le retard accumulé devrait être rattrapé suite notamment au règlement, avec l'appui des autorités nationales, de la question relative à la gestion administrative et financière des dossiers pour lesquels le FEOGA est préfinancé par les collectivités.

Après la signature des conventions cadre de préfinancement, il sera alors possible de déclarer en 2002 les dépenses des actions concernées qui représentent plusieurs millions d'euros et pour lesquelles les remontées de dépenses sont rapides.

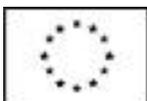
Pour éviter fin 2002 un dégage­ment d'office de la tranche 2000, il faudra que la Réunion envoie à la Commission un certificat de dépenses correspondant à 23.5 Millions d'euros de FEOGA avant le 31 Décembre 2002 (tranche FEOGA 2000 - acompte de 7% - déclaration de dépenses d'Octobre 2001).

DECLARÉ FEOGA

UNIQUEMENT ANNÉE 2001		MILLIONS D'EUROS COURANTS		COUT TOTAL PREVU		COUT TOTAL DÉCLARÉ		DEPENSES PUBLIQUES PRÉVUES		DEPENSES PUBLIQUES DÉCLARÉES		DEPENSES UE PRÉVUES		DEPENSES UE DÉCLARÉES		FINANCEMENTS PUBLICS NATIONAUX			FONDS PRIVÉS	
AXE	MESURE			Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	ETAT	COLL. LOC.	AUTRES PUB.				
<b>Axe J</b>	<b>FEOGA</b>	<b>AMÉNAGEMENT ET DÉVELOPPEMENT RURAL</b>		<b>30,89</b>	<b>0%</b>	<b>0,05</b>	<b>0%</b>	<b>27,19</b>	<b>0%</b>	<b>0,03</b>	<b>0%</b>	<b>16,36</b>	<b>0%</b>	<b>0,01</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,02</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,02</b>
Mesure J1	Aménager le territoire rural			14,28	0%	0,00	0%	11,91	0%	0,00	0%	7,39	0%	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Mesure J2	Poursuivre la maîtrise de l'eau			6,66	0%	0,00	0%	6,66	0%	0,00	0%	4,00	0%	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Mesure J3	Favoriser la gestion intégrée des territoires et des Hauts			5,34	1%	0,05	1%	4,21	1%	0,03	1%	2,32	0%	0,01	0,00	0,00	0,02	0,00	0,00	0,02
Mesure J4	Gérer la forêt de manière multifonctionnelle et durable			4,41	0%	0,00	0%	4,41	0%	0,00	0%	2,65	0%	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Axe K</b>	<b>FEOGA</b>	<b>STRUCTURES D'EXPLOITATIONS ET PRODUCTIONS AGRICOLES</b>		<b>51,55</b>	<b>11%</b>	<b>5,83</b>	<b>11%</b>	<b>29,62</b>	<b>13%</b>	<b>3,91</b>	<b>13%</b>	<b>17,98</b>	<b>14%</b>	<b>0,53</b>	<b>0,87</b>	<b>0,00</b>	<b>2,51</b>	<b>0,53</b>	<b>0,87</b>	<b>1,92</b>
Mesure K1	Améliorer les structures d'exploitation			2,33	0%	0,00	0%	2,33	0%	0,00	0%	1,40	0%	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Mesure K2	Moderniser la filière canne - sucre - rhum			10,45	38%	3,92	38%	5,50	21%	2,14	39%	3,67	40%	0,53	0,15	0,00	1,46	0,53	0,15	1,78
Mesure K3	Consolider les filières de diversification			18,55	0%	0,00	0%	11,10	0%	0,00	0%	6,26	0%	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Mesure K4	Appui technique agricole			2,63	72%	1,90	72%	2,10	77%	1,77	84%	1,26	83%	0,00	0,00	0,00	1,05	0,00	0,72	0,14
Mesure K5	Consolider les filières agro alimentaires et bois			8,22	0%	0,00	0%	3,31	0%	0,00	0%	2,23	0%	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Mesure K6	Créer des pôles de compétences en agronomie tropicale			5,62	0%	0,00	0%	3,52	0%	0,00	0%	2,11	0%	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Mesure K7	Développer une agriculture durable			3,75	0%	0,00	0%	1,76	0%	0,00	0%	1,05	0%	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>TOUS AXES FEOGA</b>				<b>82,44</b>	<b>7%</b>	<b>5,88</b>	<b>7%</b>	<b>56,81</b>	<b>7%</b>	<b>3,94</b>	<b>7%</b>	<b>34,34</b>	<b>7%</b>	<b>0,54</b>	<b>0,87</b>	<b>0,00</b>	<b>2,53</b>	<b>0,54</b>	<b>0,87</b>	<b>1,94</b>

Situation indicative

TOTAL DOCUP		MILLIONS D'EUROS COURANTS		COUT TOTAL PREVU		COUT TOTAL DÉCLARÉ		DEPENSES PUBLIQUES PRÉVUES		DEPENSES PUBLIQUES DÉCLARÉES		DEPENSES UE PRÉVUES		DEPENSES UE DÉCLARÉES		FINANCEMENTS PUBLICS NATIONAUX			FONDS PRIVÉS	
AXE	MESURE			Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	ETAT	COLL. LOC.	AUTRES PUB.				
<b>Axe J</b>	<b>FEOGA</b>	<b>AMÉNAGEMENT ET DÉVELOPPEMENT RURAL</b>		<b>281,18</b>	<b>0%</b>	<b>0,049039</b>	<b>0%</b>	<b>258,67</b>	<b>0%</b>	<b>0,03</b>	<b>0%</b>	<b>155,02</b>	<b>0%</b>	<b>0,0123</b>	<b>0,0000</b>	<b>0,00</b>	<b>0,02</b>	<b>0,00</b>	<b>0,02</b>	
Mesure J1	Aménager le territoire rural			82,79	0%	0,00	0%	70,05	0%	0,00	0%	43,35	0%	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Mesure J2	Poursuivre la maîtrise de l'eau			124,53	0%	0,00	0%	123,06	0%	0,00	0%	73,84	0%	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Mesure J3	Favoriser la gestion intégrée des territoires et des Hauts			39,36	0%	0,05	0%	31,05	0%	0,03	0%	17,12	0%	0,01	0,00	0,00	0,02	0,00	0,02	
Mesure J4	Gérer la forêt de manière multifonctionnelle et durable			34,50	0%	0,00	0%	34,50	0%	0,00	0%	20,71	0%	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
<b>Axe K</b>	<b>FEOGA</b>	<b>STRUCTURES D'EXPLOITATIONS ET PRODUCTIONS AGRICOLES</b>		<b>410,55</b>	<b>1%</b>	<b>5,83</b>	<b>1%</b>	<b>239,83</b>	<b>2%</b>	<b>3,91</b>	<b>2%</b>	<b>145,19</b>	<b>2%</b>	<b>0,53</b>	<b>0,87</b>	<b>0,00</b>	<b>2,51</b>	<b>0,53</b>	<b>0,87</b>	<b>1,92</b>
Mesure K1	Améliorer les structures d'exploitation			19,13	0%	0,00	0%	19,13	0%	0,00	0%	11,48	0%	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Mesure K2	Moderniser la filière canne - sucre - rhum			85,78	5%	3,92	5%	45,12	2%	2,14	5%	30,15	5%	0,53	0,15	0,00	1,46	0,53	0,15	1,78
Mesure K3	Consolider les filières de diversification			152,77	0%	0,00	0%	91,45	0%	0,00	0%	51,56	0%	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Mesure K4	Appui technique agricole			21,58	9%	1,90	9%	17,26	10%	1,77	10%	10,36	10%	0,00	0,00	0,00	1,05	0,00	0,72	0,14
Mesure K5	Consolider les filières agro alimentaires et bois			67,39	0%	0,00	0%	27,13	0%	0,00	0%	18,28	0%	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Mesure K6	Créer des pôles de compétences en agronomie tropicale			46,82	0%	0,00	0%	29,29	0%	0,00	0%	17,57	0%	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Mesure K7	Développer une agriculture durable			17,09	0%	0,00	0%	10,45	0%	0,00	0%	5,80	0%	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>TOUS AXES FEOGA</b>				<b>691,73</b>	<b>1%</b>	<b>5,88</b>	<b>1%</b>	<b>498,50</b>	<b>1%</b>	<b>3,94</b>	<b>1%</b>	<b>300,21</b>	<b>1%</b>	<b>0,54</b>	<b>0,87</b>	<b>0,00</b>	<b>2,53</b>	<b>0,54</b>	<b>0,87</b>	<b>1,94</b>



Ile de La Réunion - DOCUP 2000 2006  
RAPPORT ANNUEL 2001

Sur le FEOGA, la répartition par domaine type d'intervention a été faite sur la base des éléments de programmation comme signalé en page 96 du rapport. Sur la base de la déclaration de dépenses effectuée, les résultats sont les suivants :

				Pourcentage de la mesure
<b>J3</b>	Favoriser la gestion intégrée des territoires et des hauts	1305	Service de base pour l'économie rurale et la population	37,84%
		1307	Diversification des activités agricoles ou connexes en vue de créer des activités multiples ou des revenus complémentaires	62,16%
<b>K2</b>	Moderniser la filière canne-sucre-rhum	111	Investissements dans les exploitations agricoles	90,84%
		1305	Service de base pour l'économie rurale et la population	9,16%
<b>K4</b>	Encadrement technique agricole	1305	Service de base pour l'économie rurale et la population	100,00%

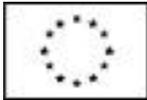
### 3.4 Exécution financière de l'IFOP

La situation du DOCUP Réunion en matière de pêche et d'aquaculture est assez particulière. En effet, près de 60 % des crédits IFOP du DOCUP sont affectés à des mesures couvertes par un régime d'aide. Au 31 décembre 2001, aucun des quatre régimes d'aides notifiés à la Commission n'avait été agréé. Cette situation explique à elle seule la non déclaration de dépenses auprès de la Commission car aucun engagement juridique relatif aux crédits IFOP n'a pu être mis en place sur les dossiers concernés.

De même, la présentation de dépenses réalisées par des maîtres d'ouvrage au titre de ces mesures aurait constitué un motif d'irrecevabilité de la certification de dépenses au niveau de la Commission.

Cette non déclaration n'équivaut cependant pas à une absence de dépenses sur le terrain dans la mesure où les collectivités ont accepté de préfinancer les crédits IFOP en ce qui concerne la construction et la modernisation des bateaux de moins de douze mètres ainsi qu'en matière d'aquaculture. De même, certains maîtres d'ouvrage ont quand même réalisé partiellement ou complètement leurs programmes d'investissement malgré l'absence de concours publics en ayant recours par exemple à des prêts relais.

La question du dégagement d'office de la tranche 2000 se posera en des termes aigus à l'échéance du 31 Décembre 2002 (dépenses correspondant à 1,124 Meuros d'IFOP à justifier avant cette échéance) si ces régimes d'aides ne sont pas rapidement approuvés par la Commission et si aucune disposition spécifique de report du dégagement d'office n'est mise en place compte tenu de l'approbation tardive des régimes d'aides.



#### 4. Indicateurs sur la réserve de performance

Pour mesurer la performance du programme en 2003, et de l'affectation éventuelle de fonds supplémentaires, trois familles d'indicateurs ont été définies dans leurs grandes lignes au niveau national et quantifiées à mi parcours :

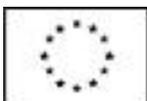
- indicateurs financiers,
  - indicateurs de gestion,
  - indicateurs d'efficacité, définis et quantifiés dans le Complément de Programmation, validés dans le cadre du Comité de Suivi de Juillet 2001.
- ... tous deux définis et quantifiés dans le DOCUP,

Concernant la quantification des indicateurs chaque année, elle résulte normalement des éléments saisis dans PRESAGE, non opérationnel à La Réunion en 2001.

Néanmoins, il a semblé intéressant de quantifier certains de ces indicateurs pour l'année 2001, sur la base des données liées à la programmation effectuée cette année là, afin de déterminer de premières tendances.

##### 1) Critères d'efficacité (définis dans le Complément de Programmation)

	Valeur cible à mi parcours	Programmé au 31/12/2001
<b>Aide aux entreprises :</b> Nombre d'entreprises aidées	300	273
<b>Aide aux entreprises :</b> Investissements soutenus	200 MF, soit 30 Meuros	48,42 Meuros
<b>Aménagement du territoire :</b> Linéaire de routes construit (Nationales, Départementales)	31 km	26 km
<b>Aménagement du territoire :</b> km de conduite maîtresse transfert Est Ouest	3 km	0
<b>Environnement :</b> capacité de tri sélectif des déchets ménagers et assimilés	295 000 habitants bénéficiant d'une collecte sélective porte à porte ou lieu d'apport volontaire des déchets	21 000 habitants
<b>Education :</b> capacité d'accueil créée ou renovée (lycées, collèges, centres de formation)	12 000 places	2 500 places
<b>Ressources humaines :</b> Nombre de bénéficiaires	25 000 bénéficiaires	78 909 bénéficiaires
<b>Ressources humaines :</b> Volume d'heures stagiaires	18 millions d'heures stagiaires	19,9 millions d'heures stagiaires
<b>Agriculture et développement rural :</b> Nombre de projets aidés	8 500 projets	6 143 (programmé) 936 (déclaré)
<b>Agriculture et développement rural :</b> Investissements soutenus dans le domaine agricole et rural	400 MF, soit 61 Meuros	28,794 Meuros (program.) 3,638 Meuros (déclaré)
<b>Emploi :</b> Nombre d'emplois créés	2 200 emplois	Mesure spécifique en 2003



Ile de La Réunion - DOCUP 2000 2006  
RAPPORT ANNUEL 2001

Dans le cas des ressources humaines, l'avancement apparemment satisfaisant doit être relativisé :

- d'une part par des doubles comptes de bénéficiaires (exemple de la mobilité où une même personne peut recevoir plusieurs prestations),
- d'autre part par le fait qu'ont été programmés en 2000 et 2001 des actions se déroulant sur plusieurs années civiles.

Par ailleurs, ces chiffres devront être mesurés sur la base du réalisé, mais les deux indicateurs devraient être considérés comme performants.

2) Critères de qualité de gestion (définis dans le DOCUP)

☞ (21) Qualité du système de suivi

	Objectif cible à mi parcours	Valeur au 31/12/01
Qualité du suivi financier	80% des indicateurs renseignés représentant 80% du DOCUP	99% des dossiers saisis dans PRESAGE sont financièrement cohérents.
Qualité du suivi physique	Au moins un indicateur de suivi sur 80% des mesures et 80% du DOCUP	26% des dossiers saisis dans PRESAGE comportent un indicateur.

Dans un souci de simplicité les données, seules ont été prises en compte les données saisies dans PRESAGE (ce qui ne veut pas dire que les données ne sont pas suivies sur d'autres outils informatiques, comme par exemple le logiciel FSE).

Or, compte tenu du retard pris dans le démarrage de l'application, essentiellement en raison de facteurs exogènes, seuls 225 dossiers avaient été créés sous PRESAGE, soit 31% des dossiers programmés à cette date. Les résultats sont donc très peu représentatifs de ce que sera réellement cet indicateur à mi parcours.

		Renseignements insuffisants	Renseignements présents	Total
Suivi financier	En nombre	2	223	225
	En taux	1%	99%	100%
Suivi physique	En nombre	166	59	225
	En taux	74%	26%	100%

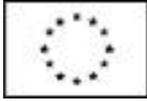
En matière de qualité de suivi financier, l'indicateur est apprécié sur la base de la cohérence des données financières. Cette approche est pour l'instant limitée car seule les données liées à la programmation ont été saisies.

Il peut néanmoins être noté que sur 225 dossiers, 2 ont dû faire l'objet de corrections du plan de financement, lors de phases ultérieures de vérification : les montants programmés UE et cofinanceurs étaient corrects, cependant le coût total éligible était erroné.

En matière de qualité du suivi physique, l'indicateur est défini par le nombre de dossiers n'ayant pas d'indicateurs de suivi (en dehors du coût total de l'investissement), soit 166 au 31 décembre 2001.

☞ (22) Evaluation à mi parcours

L'indicateur porte sur les travaux d'évaluation à mi parcours qui démarreront pendant l'année 2002. Cet indicateur est donc sans objet pour 2001.



☞ (23) Informatisation

	Objectif cible	Valeur au 31/12/2001
Transmission des documents officiels par voie télématique	80% des documents transmis par voie télématique au Ministère de l'Outre Mer et à la Commission Européenne	79%

Seuls trois documents sur les 14 diffusés n'ont pas fait l'objet de transmission par voie télématique (cf. tableau ci-dessous) : le rapport de CNS de juillet 2000, la procédure écrite de CNS d'avril 2001 portant sur les critères de sélection, le relevé de conclusions de CNS de décembre 2000.

Type de documents	Total	Diffusé par voie télématique	Non diffusé par télématique	Remarques
DOCUP	1	1	0	Version initiale
Complément de programmation	2	2	0	Version initiale, modif décembre 2001
Rapports annuels d'exécution	1	1	0	Rapport 2000
Rapports de Comité de Suivi	4	3	1	Jul 2000, dec 2000, Jul 2001, dec 2001
Procédures écrite de CNS	1	0	1	Apr 2001
Relevé de conclusions de Comité de suivi	5	4	1	Jul 2000, dec 2000, Apr 2001, jul 2001, dec 2001
<b>TOTAL</b>	<b>14</b>	<b>11</b>	<b>3</b>	
<b>TAUX</b>	<b>100%</b>	<b>79%</b>	<b>21%</b>	

Pour cet indicateur, l'objectif cible sera atteint, la totalité des documents 2002 ayant été diffusés par voie télématique.

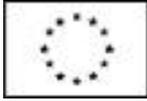
☞ (24) Respect des délais

	Objectif cible	Valeur au 31/12/2001
Délais de transmission : Rapports Comité Suivi -> Rapports annuels ->	90% des documents transmis : 3 semaines avant Comité avant le 30 juin	40% des documents transmis dans les délais

L'objectif de ce critère était d'accentuer le caractère « obligatoire » du respect des délais.

Sont donc pris en compte dans ces calculs de délai seulement :

- Les rapports annuels d'exécution, à l'exception de celui ayant trait à l'année 2000, la Commission ayant autorisé un retard cette année-là suite à une modification tardive de son interprétation juridique initiale sur l'obligation de ce rapport.
- Les rapports préparatoires au Comité de Suivi,
- La procédure liée à l'approbation des critères de sélection des opérations financées au titre de chacune des mesures (article 35 §3 c du règlement n°1260/1999) pour laquelle le délai était de 6 mois à compter de l'approbation du DOCUP.



Ile de La Réunion - DOCUP 2000 2006  
RAPPORT ANNUEL 2001

Type de documents	Total	Délai respecté	Délai non respecté	Remarques
Approbation des critères de sélection des projets	1	1	0	Transmis le 30 avril 2001 (procédure écrite de CNS d'avril 2001)
Rapports annuels d'exécution	0	0	0	
Rapports de Comité de Suivi	4	1	3	<u>Jul 2000, dec 2000, Jul 2001, dec 2001</u>
<b>TOTAL</b>	<b>5</b>	<b>2</b>	<b>3</b>	
<b>TAUX</b>	<b>100%</b>	<b>40%</b>	<b>60%</b>	

Il est doré et déjà possible de dire que pour cet indicateur, l'objectif cible en terme de performance ne pourra pas être atteint à mi parcours.

3) Critères de d'exécution financière (définis dans le DOCUP)

☞ (31) Absorption des fonds

Objectif cible	Fonds	Valeur au 31/12/2001
----------------	-------	----------------------

Montant fonds structurels payés ou recevables par rapport au total des engagements 2000 et 2001	Fonds structurels payés ou recevables à hauteur de 75% des deux premières tranches	FEDER	32%
		FSE	40%
		FEOGA	29%
		IFOP	24%

Pour 2001, seuls le FEOGA et le FSE ont procédé à une déclaration de dépenses auprès de la Commission Européenne. Les taux du FEDER et de l'IFOP correspondent en fait au versement de l'acompte de 7% par la Commission Européenne (cf. tableau ci-dessous).

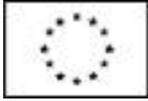
Millions d'euros de Fonds Structurels	Cumul 2000 et 2001	7% acompte	Déclaré au 31/12/01	Taux
	(a)	(b)	(c)	{(b)+(c)}/(a)
FEDER	163,196	52,013	0	32%
FSE	193,942	32,000	46,237	40%
FEOGA	81,143	21,015	2,531	29%
IFOP	4,485	1,091	0	24%
<b>TOTAL</b>	<b>442,766</b>	<b>106,120</b>	<b>48,768</b>	<b>35%</b>

☞ (32) Dégagement d'office

Objectif cible	Fonds	Valeur au 31/12/2001
----------------	-------	----------------------

Dégagement d'office au 30 septembre 2003	Pas de dégagement d'office jusqu'au 30 septembre 2003 (fonds pas fonds)	FEDER	Sans Objet
		FSE	Sans Objet
		FEOGA	Sans Objet
		IFOP	Sans Objet

Le premier dégagement d'office ne pourra juridiquement intervenir qu'au 31 décembre 2002 (concernant la tranche 2000) : cet indicateur est sans objet au 31 décembre 2001.



## **5. Dispositions prises par l'autorité de gestion et le comité de suivi pour assurer la qualité et l'efficacité de mise en œuvre, en 2001 :**

Ces dispositions se rapportent à l'année 2001 ou se situent dans le prolongement d'actions initiées en 2001.

### **5.1 Actions de suivi et d'évaluation**

#### **5.1.1. Actions relatives au niveau national**

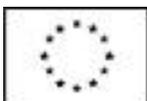
Au niveau national, des actions ont été menées pour apporter un appui aux autorités de gestion régionales :

##### 1) Dispositions prises en 2001, relatives au système de gestion et de contrôle des fonds structurels en France :

- Circulaire conjointe CICC – Secrétariat d'Etat à l'outre-mer du 13 février 2001 sur contrôles des opérations cofinancées au titre des fonds structurels ;
- Transmission officielle le 24 octobre 2001 d'une note concernant la mise en œuvre du système de gestion et de contrôle des opérations cofinancées par les fonds structurels, aux services de la Commission, DG REGIO (conformément aux exigences de l'article 5 du règlement (CE) n° 438/2001) ;

##### 2) Dispositions relatives à la mise en œuvre opérationnelle des programmes en région

- Décret n° 2001-120 du 7 février 2001 relatif aux subventions de l'État pour les projets d'investissements dans les départements d'outre-mer et arrêté du 7 février 2001 relatif aux taux d'avance applicables aux projets d'investissement cofinancés par l'État et le FEDER. Ces textes autorisent la possibilité de verser aux porteurs de projets une avance de 25% du montant prévisionnel des aides.
- Eligibilité des dépenses d'assistance technique au titre du FEOGA-Orientation (Comité STAR du 28 mars 2001) ;
- Possibilité de mise en œuvre de la procédure relative au paiement alternatif (cf. lettre du Commissaire BARNIER du 24 avril 2001 et instructions de la DATAR aux régions en date du 22 mai 2001) ;
- Circulaire du ministère de l'agriculture et de la pêche du 25 juin 2001 portant sur la gestion du FEOGA-Orientation dans les régions relevant de l'objectif 1 ;
- Circulaire du ministère de l'emploi et de la solidarité du 11 juillet 2001 portant sur la gestion du FSE dans les régions relevant de l'objectif 1 ;
- Les dispositions prises au plan national concernent également le suivi de la mise en place et du déploiement du logiciel unique de suivi PRESAGE dans les différentes régions.



### 5.1.2 Informations relatives aux dispositions régionales

#### • Formalisation des procédures

Les travaux conduits en 2001 autour de cette thématique ont concerné dans un premier temps les circuits de programmation dont les nouvelles modalités ont été arrêtées par les partenaires locaux à l'issue de plusieurs réunions de travail. Ces nouveaux circuits ont intégré un délai plus important pour permettre l'analyse économique et financière des dossiers par les services de la Trésorerie générale afin d'éclairer les choix retenus par le Comité Local de Suivi.

S'agissant des circuits de gestion des projets, à l'issue d'un premier semestre 2001 principalement consacré au rattrapage de la programmation, les premiers travaux de définition des procédures de gestion des dossiers ont démarré dans le courant du second semestre 2001 autour de quelques thématiques :

- infrastructures et équipements,
- aides individuelles préfinancées dans le domaine agricole,
- actions de formation, d'accompagnement et d'insertion

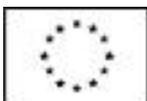
Ces travaux ont donné lieu à des productions (circuits, projets de rapport-type...) dont certaines ont été transmises à la CICC (cas du FSE). Dans le cas des infrastructures, cinq séances de travail ont permis de produire un projet de procédure homogène avec des outils communs qui doivent faire l'objet d'une synthèse et d'une validation. A l'occasion de ces travaux, plusieurs points de débat relatifs aux adaptations de certaines dispositions nationales de gestion aux dossiers d'infrastructures ont émergé et ont nécessité plusieurs échanges à la fois entre partenaires locaux et avec les instances nationales.

S'agissant de la déclinaison des mesures du Complément de Programmation en cadres d'intervention, au 31 Décembre 2001, plus de 270 cadres d'intervention sur un total d'environ 320 sous-mesures (contre 160 au 31 Décembre 2000) avaient été approuvés par le Comité Local de Suivi avec la répartition suivante par fonds :

	FEDER	FSE	FEOGA	IFOP
Cadres d'intervention agréés au 31 Décembre 2001	106	65	89	10
(pour mémoire chiffre au 31-12-2000)	(54)	(42)	(65)	(2)

#### • Formation et sensibilisation des acteurs locaux aux règles de gestion

Dans le prolongement de l'important travail de sensibilisation engagé en 2000, plusieurs interventions ont eu lieu dans le courant de l'année 2001 à destination d'un public constitué principalement de services gestionnaires de fonds structurels et de maîtres d'ouvrage potentiels.



Ile de La Réunion - DOCUP 2000 2006  
RAPPORT ANNUEL 2001

Le calendrier des interventions qui se sont déroulées durant l'année 2001 s'établissait comme suit :

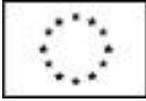
Dates	Intitulé	Public
Février 2001	Intervention au comité de pilotage de la Canne pour une présentation des acteurs et circuits de gestion des mesures FEOGA concernant la canne	Professionnels du secteur, organismes de développement, syndicats professionnels
Juin 2001	Intervention sur les programmes communautaires dans le cadre d'un cycle de formation organisé par l'Association des Maires du Département de la Réunion	Elus locaux et cadres administratifs
Décembre 2001	Présentation du DOCUP et des circuits de gestion des dossiers FEOGA au Lycée agricole dans le cadre d'un cycle de formation organisé par l'ENITA de Clermont Ferrand	Ingénieurs agricoles intervenant dans les organismes de développement rural de l'île

Ces séminaires de formation ont été complétés par des interventions plus ciblées organisées à l'initiative de services instructeurs en direction des bénéficiaires des mesures dont ils assuraient l'instruction et par des réunions de travail plus techniques sur les modalités de gestion et de mise en œuvre de dispositifs spécifiques.

• **Organisation des services et identification des fonctions**

Les missions exercées par les différents acteurs de la programmation au cours de l'année 2001 sont rappelés synthétiquement dans le tableau suivant :

Acteurs	Rôle
Membres du CNS	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Confirmation ou adaptation du Complément de programmation</li> <li>- Examen des critères de sélection des opérations</li> <li>- Evaluation de la mise en œuvre</li> <li>- Examen et approbation du rapport annuel de gestion et du rapport final d'exécution</li> <li>- Examen et approbation des propositions visant à modifier ou à adapter le Docup</li> </ul>
Membres du CLS	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Agrément des actions et des modalités d'intervention</li> <li>- Proposition au CNS des adaptations nécessaires à la bonne mise en œuvre du programme</li> <li>- Suivi de la programmation</li> <li>- Mise en œuvre des évaluations</li> </ul>
Services instructeurs	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Accueil des porteurs de projets</li> <li>- Instruction des demandes de concours</li> <li>- Gestion par objectif des mesures</li> <li>- Suivi des phases d'engagement</li> <li>- Certification technique et liquidation</li> </ul>



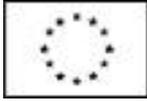
Ile de La Réunion - DOCUP 2000 2006  
RAPPORT ANNUEL 2001

	- Suivi financier et contrôle
Cellules de gestion administrative et comptable	- Réalisation des engagements et mandatements - Appels de fonds auprès de la Commission
Agile - Cellule Europe Réunion	- Secrétariat des comités de suivi - Mise en œuvre et exploitation de tableaux de bord - Animation de la gestion des programmes - Proposition au CLS d'actions d'animation, de communication et d'évaluation

• **Description du système de gestion et de contrôle de fonds**

Mis en œuvre sous l'autorité du Préfet, autorité de gestion et de paiement du programme, le système de gestion développé à la Réunion pour la période 2000-2006 se fonde sur 5 principes :

- un suivi partenarial de la programmation : la constitution et le fonctionnement du comité national de suivi permettent de garantir une pleine association de l'ensemble des acteurs socio-économiques à la définition des principales orientations de la programmation,
- un lieu central de programmation : dans le cadre des orientations approuvées par le Comité National de Suivi, le Comité Local de Suivi, instance partenariale animée par l'Etat, la Région et le Département, décide de l'octroi des concours communautaires et assure un suivi régulier de la mise en œuvre opérationnelle des programmes,
- un interlocuteur unique pour les maîtres d'ouvrage : assurant un rôle pivot dans la programmation et le suivi des dossiers cofinancés par les fonds structurels, le service instructeur constitue l'interlocuteur principal des bénéficiaires à toutes les phases du dossier (de la demande à la liquidation des concours),
- une cellule d'appui commune aux trois partenaires : l'AGILE, cellule Europe Réunion tripartite, assiste la Préfecture, la Conseil Régional et le Conseil Général dans la préparation, le suivi et l'évaluation des décisions liées à la programmation,
- l'organisation d'un système de collecte de donnée : les exigences renforcées en matière d'évaluation sur la nouvelle période (en lien notamment avec la réserve de performance) conduisent à la mise en place d'un système de collecte régulière de données dans le cadre de PESAGE notamment (vu les retards connus dans le déploiement de PRESAGE, il y aura néanmoins un rattrapage des données de début de programme à effectuer).



### 5.1.3 Informations relatives à la mise en œuvre de PRESAGE

L'année 2001 a été celle du déploiement de l'application PRESAGE dans les services concernés par la gestion des programmes communautaires à La Réunion.

Deux préalables ont pu être levés au cours de cette année afin de mener à bien les opérations de déploiement :

- Tout d'abord, le recrutement d'un animateur-coordonnateur régional a été réalisé au premier semestre 2001. La mission de cet animateur a consisté à apporter une assistance fonctionnelle aux utilisateurs du logiciel PRESAGE et à s'assurer de la bonne intégration de l'application dans les procédures de gestion des programmes communautaires à La Réunion ainsi que de la cohérence de la base de données.
- Ensuite, le raccordement technique de l'AGILE, Cellule Europe Réunion aux serveurs informatiques nationaux par le biais du Ministère de l'Intérieur a pu être effectif à la mi-août 2001. La mise en place tardive de ce raccordement, indispensable aux opérations de paramétrage du logiciel par l'AGILE, explique que l'utilisation du logiciel n'a démarré qu'au cours du dernier trimestre 2001 à La Réunion.

#### a- Le paramétrage de l'application

Les données relatives au DOCUP 2000-2006 de La Réunion ont été paramétrées dans PRESAGE au cours des mois d'août et septembre 2001 : Nomenclature (Axes, mesures,...), indicateurs, services instructeurs. Le paramétrage définitif des données financières est prévu pour 2002 après vérification de la cohérence des données avec celles paramétrées par la Commission dans le logiciel SFC.

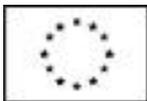
Par ailleurs, les autorisations d'accès au logiciel pour les services utilisateurs ont été définies au fur et à mesure de la mise en place des connexions.

#### b- Le déploiement technique

Les installations techniques préalables (paramétrages des réseaux des services pour l'accès aux bases Présage, installation des licences d'accès) ont démarré à la fin du mois de juin 2001. Au 31 décembre 2001, sur les 18 sites prévus dans le schéma de déploiement initial de l'application, 13 étaient effectivement connectés représentant environ 50 postes de travail :

- la Préfecture (Secrétariat Général aux Affaires Régionales)
- l'AGILE
- la Direction de l'Agriculture et de la Forêt
- la Direction Départementale de l'Équipement
- la Délégation Régionale au Commerce à l'Artisanat et au Tourisme
- la Direction Régionale des Affaires Maritimes
- la Direction Régionale de l'Environnement
- la Direction Régionale des Affaires Culturelles
- la Direction Régionale des Affaires Sanitaires et Sociales
- la Direction du Travail, de l'Emploi et de la Formation Professionnelle
- la Trésorerie Générale
- le Conseil Régional
- le Conseil Général

Le raccordement des cinq sites restant - Direction Régionale de l'Industrie, de la Recherche et de l'Environnement, Commissariat à l'Aménagement des Hauts, Direction Régionale du Commerce Extérieur, Délégation Régionale à la Recherche et à la Technologie, et Rectorat de la Réunion – est prévu pour le premier trimestre 2002.



## Ile de La Réunion - DOCUP 2000 2006 RAPPORT ANNUEL 2001

La majorité des services de l'Etat accèdent aux bases PRESAGE par le biais de leur réseau ministériel. Le coût de connexion pour ces services est nul puisqu'ils utilisent des réseaux existants. Les autres, ainsi que les collectivités régionales et départementales sont raccordés via une solution payante de télécommunication « Global Intranet » commercialisée par France Telecom – Transpac.

Il faut noter sur ce point, que compte-tenu de la mise à disposition tardive de la solution Global Intranet et du raccordement récent des collectivités, La Réunion, comme la majorité des régions métropolitaines et des DOM ne pourra bénéficier du cofinancement par les fonds européens prévu pour les coûts de communications liés à PRESAGE, dans l'état actuel du PNI (Programme National Informatique) et de son interprétation.

Il a donc été proposé, lors du Comité National de Suivi du DOCUP Réunion de décembre 2001, de soumettre au prochain comité de suivi du PNI, au niveau national, le principe d'un cofinancement des coûts de communication liés à PRESAGE jusqu'à la fin de l'année 2002, soit pendant 18 mois à compter de la disponibilité de la solution Global Intranet, et ce dans le respect des enveloppes financières programmées.

### c- La formation des utilisateurs

La formation au logiciel PRESAGE a été dispensée aux utilisateurs au fur et à mesure de leur raccordement à la base de données. Une première formation de personnes-ressources de différents services a été assurée au mois de mai 2001 par le CNASEA, coordonnateur technique du projet PRESAGE au niveau national.

11 sessions, d'une durée de deux jours, ont été organisées d'août à décembre 2001 et ont permis de former une soixantaine d'utilisateurs. Outre les aspects d'apprentissage de l'utilisation du logiciel, ces journées ont également été l'occasion d'échanges inter-services sur la gestion des programmes communautaires.

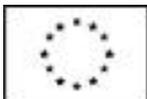
La population des stagiaires était essentiellement composée d'instructeurs de dossiers cofinancés. Ont également participé à ces formations quelques personnes intervenant dans la gestion de la programmation et de son exécution financière : personnels de l'AGILE, de la Préfecture (paiement, contrôle) et de la Trésorerie Générale.

### d- Le rattrapage des données

Compte tenu du retard pris dans le démarrage de l'application, le Comité Local de Suivi a décidé de recruter un vacataire, chargé d'assister les services pour la saisie des dossiers présentés en CLS en 2000 et 2001, soit environ 900 opérations. La personne recrutée, en poste depuis le 15 novembre 2001 est venue en appui à la DAF, la DIREN, la DRCAT et à la Région. Elle doit poursuivre sa mission, en 2002 dans les services de la DRIRE, de la DRAC, de la DDE, de la DRDAM et de la DTEFP.

Au 31 décembre 2001, la base PRESAGE Réunion comptait plus de 300 dossiers créés soit environ un tiers des dossiers présentés en CLS pour les années 2000 et 2001. La totalité du rattrapage devrait être effectuée d'ici la fin du premier trimestre 2002.

Parallèlement, les premiers services connectés ont commencé la saisie en temps réel des dossiers présentés lors du dernier CLS de l'année 2001. Cette saisie sera généralisée pour tous les nouveaux dossiers programmés dès le premier CLS de l'année 2002 afin de ne pas générer d'opérations de rattrapage supplémentaires.



e- Intégration de l'outil PRESAGE dans les procédures de gestion

Les aspects organisationnels et fonctionnels liés à PRESAGE ont été intégrés aux travaux d'élaboration du livre de procédures pour la mise en œuvre du DOCUP 2000-2006, tant pour les phases de saisie en amont du Comité Local de Suivi et d'édition de documents (accusés de réception, conventions,...), que pour les phases de suivi de l'exécution physique et financière.

Sur ce dernier point, les procédures ne pourront cependant être arrêtées de façon définitive qu'après livraison des interfaces prévus entre PRESAGE et les logiciels NDL (Comptabilité Publique) et FSE (Ministère de l'Emploi).

## 5.2 Actions de contrôle financier

Le système de contrôle construit pour la période 2000-2006 s'inscrit dans le prolongement des obligations de contrôle liées aux dispositions communautaires prises en 1997 et reprises dans la circulaire Premier Ministre du 12 mai 1998. Même si l'activité de contrôle en 2001 a exclusivement concerné des dossiers de la période 94-99, l'architecture du système de contrôle reste la même :

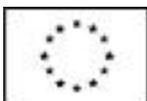
Nature du contrôle	Acteurs
<b>Contrôles intervenant avant la liquidation des dossiers</b>	
Contrôle de service fait	Service instructeur
<b>Contrôles intervenant après la liquidation des dossiers dits « contrôles de 5% »</b>	
Contrôle approfondi	Préfecture avec l'appui du service instructeur
Contrôle conjoint	Préfecture-Trésorerie générale

Dans le cas particulier du FSE, tous les contrôles intervenant après la liquidation des dossiers sont assurés par le Service Régional de Contrôle sous la coordination du SGAR.

Sur le plan de la mise en œuvre opérationnelle, le processus du contrôle se traduit schématiquement par :

- la définition d'un échantillon de contrôle ;
- l'établissement d'un programme de contrôle validé par l'autorité de gestion ;
- la mise en œuvre du programme de contrôle et l'identification, après procédure contradictoire, des corrections à prendre tant au niveau des dossiers contrôlés que du système de gestion ;
- l'alimentation d'un tableau de bord des contrôles transmis trimestriellement aux autorités nationales.

Ce processus est piloté par le Secrétaire Général aux Affaires Régionales qui s'appuie sur une cellule spécialisée de la Préfecture chargée du suivi des contrôles et de leur mise en œuvre.

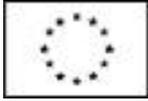


Ile de La Réunion - DOCUP 2000 2006  
RAPPORT ANNUEL 2001

L'année 2001 a également mobilisé les acteurs locaux dans le cadre de la préparation, du déroulement et du suivi des missions de contrôle reprises dans le tableau ci-dessous :

INSTANCES DE CONTRÔLE	DATES	FONDS CONCERNÉS	OBJET	NOMS DES CONTRÔLEURS
CICC	02 au 06 avril 2001	Plurifonds	- Programmation 94-99. Audit visant la déclaration de validité	CICC M.LARANGE et Mme MICHELIER-LASNE(FEDER) MM. KEENE et RADANNE(FSE) M. MERLE (FEOGA-O)
Cour des comptes des Communautés européennes	03 au 11 mai 2001	Mission conjointe FEDER/FSE	- Programmation 94-99; - Règlement (CE) n° 2064/97; - SMA.	<u>FEDER</u> : M. MARTINEZ de ARAGON M. FARIA VIEGAS <u>FSE</u> : M. WERNER M. MORO

Les suites données aux conclusions de ces missions de contrôles sont précisées dans les rapports finals relatifs à la clôture des programmes 1994-1999 qui doivent être soumis à l'approbation du Comité.



### 5.3 Synthèse des principaux problèmes rencontrés

S'agissant des problèmes rencontrés, ils sont pour la plupart transversaux à l'ensemble de l'Objectif 1 France et concernent :

- les conséquences des retards pris dans l'approbation des DOCUP et dans l'examen des demandes de dérogations structurelles et agricoles,
- les difficultés rencontrées en ce qui concerne l'agrément de certains régimes d'aide par la Commission,
- pour le Feder, le Feoga et l'Ifop, la gestion dans le courant de l'année 2001 à la fois de la clôture des programmes précédents et de la montée en charge du DOCUP 2000-2006,
- la mobilisation des équipes sur l'organisation et le suivi des missions de contrôle.

Les problèmes rencontrés dans la mise en œuvre du DOCUP Réunion ont plusieurs origines :

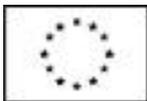
- les conséquences du retard d'agrément du DOCUP

L'agrément tardif du DOCUP le 30 Octobre 2000, soit plus de 10 mois après sa déclaration de recevabilité par la Commission, a provoqué des conséquences importantes que les services ont continué à gérer dans le courant de l'année 2001 :

- sur le plan financier : les premiers crédits communautaires n'ont été reçus à la Réunion que début 2001 ce qui signifie pour les bénéficiaires de concours communautaires soit un préfinancement intégral des fonds européens (ou de bénéficiaire d'un préfinancement), soit un renoncement partiel ou total aux programmes soutenus. Ce sont les dispositifs de formation et d'insertion soutenus par le FSE qui ont été le plus concernés par cette problématique mais aussi les maîtres d'ouvrage d'infrastructures (Communes, SEM) ;
- sur le plan de la programmation : malgré un effort d'anticipation, les projets initiés en 2000 n'ont pas pu être tous programmés au 31 Décembre 2000 avec comme corollaire un effet d'accumulation en 2001 qui a dû être traité par les services en même temps qu'augmentaient le nombre de dossiers déposés en 2001 ;
- sur le plan de la mobilisation des acteurs : les incertitudes liées aux délais d'approbation du DOCUP et de certains régimes d'aides ont généré un certain attentisme notamment au niveau des investisseurs privés.

- l'absence de synchronisation entre la mise en oeuvre du DOCUP et l'agrément des régimes d'aides

A l'exception des régimes d'aides cofinancés par le FEOGA pour lesquels l'insertion dans le DOCUP valait notification, les régimes d'aide cofinancés par les autres fonds ont fait l'objet d'une procédure spécifique d'agrément par la Commission disjointe de celle de l'agrément du DOCUP. Ainsi, dans le cas du FEDER, quelques régimes d'aides (export, zones d'activités, NTIC) n'ont été approuvés que dans le milieu de l'année 2001 après deux ou trois échanges avec les services concernés de la Commission sous la forme de questions-



Ile de La Réunion - DOCUP 2000 2006  
RAPPORT ANNUEL 2001

réponses ce qui a rendu ainsi quasiment impossible toute communication lisible vers les bénéficiaires potentiels.

Dans le cas de l'IFOP, les négociations difficiles et techniques menées entre les autorités nationales et les services concernés de la Commission n'ont malheureusement pas permis d'aboutir au 31 Décembre 2001 au règlement de ce dossier pourtant décisif pour l'avenir de la filière pêche et aquaculture à la Réunion.

- la gestion simultanée de la clôture des programmes précédents et de la montée en charge des programmes 2000-2006

Le croisement de ces deux contraintes prioritaires a nécessairement affecté le temps pouvant être potentiellement consacré par les acteurs à l'animation des programmes ou à l'amélioration des procédures de gestion hormis le cas particulier du FSE. En effet, l'échéance du 31 Décembre 2001 a mobilisé à la fois les services instructeurs et les maîtres d'ouvrage pour la clôture des projets financés au titre du DOCUP 94-99 et du programme REGIS II 95-99. A l'approche de l'échéance du 31 Décembre 2001, un travail important et minutieux d'alerte et de relance a été organisé par l'autorité de gestion dans le courant du second semestre 2001.

- la mobilisation des équipes sur l'organisation et le suivi des missions de contrôle

Au cours de l'année 2001, deux missions de contrôle qui se sont déroulées successivement en avril et en mai 2001 ont fortement mobilisé les services et ce d'autant qu'elles ont nécessité une coordination nationale au niveau des réponses produites.

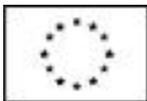
- les difficultés d'adaptation des règles de gestion communautaires et nationales

Sur le plan communautaire, les blocages liés aux dispositions restrictives du règlement développement rural relatives, d'une part, aux subventions aux exploitations agricoles et aux activités de transformation des produits agricoles et d'autre part aux interventions dans le domaine forestier n'ont pu être levés qu'en Juin 2001. La prise en compte de ces dérogations plus favorables ont cependant nécessité des travaux techniques complémentaires qui ont mobilisé les services autour de la définition de seuils d'application pour les dispositions dérogatoires.

Sur un autre plan, toujours au niveau communautaire, les contraintes du POP IV et les incertitudes liées à la négociation du POP V ne permettaient pas d'envisager avec sérénité et dans une perspective de continuité les dispositifs d'aide en faveur de l'activité de pêche.

Sur le plan national, la circulaire de gestion du FEOGA pour les régions objectif 1 n'a pas pris en compte le dispositif de gestion du préfinancement des concours communautaires qui existait à la Réunion et qui a constitué un puissant levier pour l'accélération de la gestion financière des programmes antérieurs. Cette omission a nécessité de nombreuses saisines et échanges techniques avec les administrations centrales pour permettre la prise en compte de ce mode de gestion dans le respect des obligations communautaires en matière de piste d'audit.

De même, pour le cas du Feder, certaines dispositions du guide de gestion FEDER ont suscité des interrogations sur leur modalités d'application et d'adaptation lors des travaux menés au plan local sur les procédures de gestion du DOCUP Réunion (champ d'application



## Ile de La Réunion - DOCUP 2000 2006 RAPPORT ANNUEL 2001

du décret du 16 Décembre 1999, contenu de la convention type annexée au guide de gestion Feder). Plusieurs de ces questions étaient en cours de traitement au 31 Décembre 2001.

- en matière de Fonds Social Européen, l'année 2001 a marqué la résolution de certains problèmes de gestion, notamment avec la parution de la circulaire objectif 1 au mois de juillet et la validation du principe de conventions cadres avec les principaux partenaires financiers.

Cependant quelques problèmes ont persisté - et sont en cours de traitement au 31 décembre 2001 - concernant notamment :

— *les modalités d'engagement juridique et comptable* : une réunion interministérielle a néanmoins arbitré en faveur du passage des crédits FSE au titre 6 à partir de 2003, mais sans effet immédiat. En pratique, la persistance du lien entre engagement juridique et comptable a conduit au désengagement de l'Etat de quelques dispositifs à cause de l'impossibilité d'engager les crédits du FSE.

— *la possibilité d'avances aux organismes* : la position de base de la circulaire est de supprimer toute avance sauf cas exceptionnels liés aux difficultés de trésorerie, ou cas dérogatoires (de plus en plus nombreux ...). Il n'y a pas eu d'assouplissement de cette position en 2001.

— *la possibilité de passer une convention cadre avec la CAF et l'ADI* : il est regrettable que la possibilité de passer une convention cadre soit restrictive au niveau des organismes, la liste ayant été arrêtée sur la base de l'objectif 3. Du coup, les organismes intermédiaires spécifiques aux DOCUP régionaux ne sont pas pris en compte, malgré les demandes répétées.

### 5.4 Utilisation de l'assistance technique

Les crédits programmés au cours de l'année 2001 au titre de l'assistance technique ont permis de soutenir trois types d'actions :

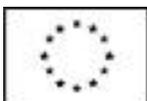
- les interventions liées au volet ressources humaines à travers :

- le renforcement en moyens humains strictement dédiés à la gestion des programmes communautaires au bénéfice de services ayant un nombre croissant de dossiers à instruire (DDE, DRCAT, AGILE, CAH) ;
- la consolidation des ressources humaines déjà impliquées dans des missions de gestion des programmes (AGILE, DRIRE, DAF, DTEFP, DRDAM, REGION et DEPARTEMENT)
- le recours à un poste de vacataire pour le rattrapage des données dans le logiciel PRESAGE à partir de Novembre 2001.

Ce volet correspondait à 26 postes d'assistance technique au titre de la programmation 2001 soit une augmentation de 9 postes par rapport à l'année 2000.

- les autres interventions d'accompagnement de la mise en oeuvre de la programmation à travers :

- la mise en place de formations spécifiques aux contrôles ;



Ile de La Réunion - DOCUP 2000 2006  
RAPPORT ANNUEL 2001

- le soutien aux missions réalisées dans le cadre de réunions de travail ou de séminaires concernant les fonds structurels.
- des investissements liés à l'aménagement des nouveaux locaux de l'AGILE (travaux, mobilier)

Par ailleurs, la répartition entre activités liées aux dépenses plafonnées et celles liées aux dépenses non plafonnées (règle n° 11 du règlement CE n°1685/2000) s'établit comme suit :

- au titre des actions liées aux dépenses plafonnées : programmation 2001 en matière de ressources humaines et dépenses liées à l'aménagement des nouveaux locaux de la cellule AGILE (aménagement, mobilier et système téléphonique) ce qui représente un montant de crédits UE programmés de 755 758 euros
- au titre des actions liées à des dépenses non plafonnées : un séminaire de formation sur les contrôles à l'attention des services gestionnaires et la modernisation du système de gestion informatique de la cellule AGILE ce qui représente un montant de crédits UE programmés de 34 185 euros

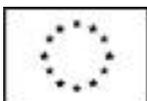
## 5.5 Mesures prises pour assurer la publicité de l'intervention

Pour augmenter la transparence et la notoriété de l'action de l'Union Européenne à l'Ile de la Réunion, trois objectifs principaux ont été poursuivis :

- 1 Renforcer les actions d'information sur les possibilités offertes par l'intervention conjointe de l'Union Européenne et des cofinanceurs nationaux (.
- 2 Sensibiliser, informer et former aux nouvelles orientations stratégiques du DOCUP, aux nouvelles modalités de mise en œuvre et de gestion.
- 3 Informer du rôle joué par l'Union Européenne, dans les interventions concernées et des résultats de celles-ci.

Le tableau ci dessous présente les quatre actions menées en 2001 en fonction du public cible et des objectifs au regard du plan d'action et de communication :

Action	Public cible	Objectifs
Programme de formation des gestionnaires des Fonds Structurels	Services chargés de la gestion	2
Fonctionnement du site Internet de l'AGILE	Bénéficiaire potentiels et final Services chargés de la gestion Partenaires Grand public	1, 2, 3
Sortie pour le 9 mai d'un encart dans la presse dans le but de sensibiliser le grand public et les bénéficiaires potentiels (copie jointe en annexe)	Bénéficiaires potentiels Grand public	1, 3
Préparation de la consultation des agences pour la réalisation de plaquettes présentant le DOCUP et les actions cofinancées par les différents Fonds Structurels	Bénéficiaires potentiels Grand public	1, 3



**Les quatre actions été mises en oeuvre sur l'année 2001 sont les suivantes :**

➤ Le programme de formation des gestionnaires des Fonds Structurels

Initié en 2000, ce programme s'est conclu par un dernier module sous la forme d'un séminaire à Paris et Bruxelles qui s'est déroulé du 9 au 11 octobre 2001. Les objectifs poursuivis étaient de :

- Favoriser la prise en compte dans le travail quotidien des contraintes des échelons nationaux et communautaires,
- Améliorer la compréhension du fonctionnement de l'ensemble du système,
- Permettre de meilleures relations humaines et professionnelles réciproques.

Le public visé est celui des échelons opérationnels, chargé de l'instruction et du suivi des dossiers et les critères de sélection ont été les suivants :

- personnel ayant suivi une partie des modules de formation décrits ci dessus
- personnels nouvellement affectés au sein des services
- personnels n'ayant pas la possibilité de se rendre aux séminaires organisés par les instances nationales ou communautaires

22 personnes ont participé à ce voyage d'étude dont 8 personnes des services de l'Etat, 6 personnes du Conseil Régional et 8 personnes du Conseil Général, accompagnées par deux personnes de l'AGILE et du Conseil Régional.

➤ L'animation du site Internet de l'AGILE

La connexion sur le site Internet [www.agile-reunion.org](http://www.agile-reunion.org) permet d'accéder à plusieurs types d'informations :

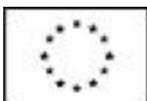
- Présentation de la structure AGILE en quelques mots.
- Possibilité de se connecter à des sites locaux, nationaux et européens.
- Téléchargement de documents comme le DOCUP, le Complément de Programmation, les règlements et les relevés de conclusions des comités de Programmation, sous réserve qu'ils aient un code d'utilisateur et un mot de passe qui est fourni par l'AGILE. Chaque utilisateur potentiel aura accès à un certain type d'information.
- Présentation des dates clé et des événements à retenir à court terme.

Ce site est aujourd'hui opérationnel et est utile pour les services instructeurs et les différents partenaires.

Au cours de l'année 2001, les statistiques de connexion sont les suivantes :

Le nombre total de connexions au site a été important, 1187, soit plus de trois connexions par jour ce qui est en nette augmentation par rapport aux trois premiers mois d'existence du site (avec environ 1 connexion par jour en 2000).

<u>Utilisateurs</u>	<b>Nb de téléchargements</b>	<b>Nb de téléchargements / Total téléchargements</b>
Invité	341	29%
Etat	291	24%
Région	318	27%
Département	141	12%
Autres partenaires	7	1%
AGILE	89	7%
TOTAL	1187	100%



Ile de La Réunion - DOCUP 2000 2006  
RAPPORT ANNUEL 2001

Le site Internet remplit pleinement ses missions initiales. En effet, il était essentiellement destiné aux gestionnaires du programme et par ces statistiques on peut s'apercevoir que les services de l'Etat et les Collectivités représentent à eux seuls 63% des connexions.

Le nombre de documents consultables sur le site est en constante augmentation étant donné qu'il est régulièrement mis à jour (nouveaux règlements, relevés de conclusion des Comités Locaux de Suivi...) A titre indicatif, il y avait 29 documents disponibles au 31 décembre 2000 et il y en a aujourd'hui environ 400.

Type de documents	Nb de téléchargements	Nb de téléchargements / Total téléchargement
Relevé de conclusions Comité Local de Suivi	263	22%
Relevé de conclusion Comité National de Suivi	57	5%
DOCUP et Complément de Programmation 2000 2006	279	23%
DOCUP 1994-1999	7	1%
Rapport Comité Local de suivi	458	39%
Règlements communautaires	51	4%
Documents de travail Méthodologie 2000-2006	16	1%
<i>Procédures locales</i>	56	5%
TOTAL	1187	100%

Les documents les plus consultés sont les rapports des Comités Locaux de Suivi. Ces documents présentent les dossiers proposés au Comité de programmation une semaine et demi avant la date du Comité ce qui permet aux différents partenaires d'examiner l'ordre du jour et les dossiers sans attendre que les documents soient reprographiés (gain de temps minimal de 3 à 4 jours qui permet le cas échéant des échanges avec le maître d'ouvrage pour solutionner des questions en suspens avant la séance du Comité). Le niveau élevé de consultation de ces documents est à souligner car ils ne sont mis en ligne que depuis le mois de juillet 2001.

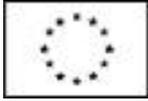
Les relevés de conclusion des Comités Locaux de Suivi arrivent en troisième position de ce classement. Le support Internet permet ainsi de diffuser rapidement les décisions du Comité de programmation et d'archiver ces décisions.

La consultation des DOCUP et des Compléments de programmation reste importante par rapport à l'année 2000 (22% des connexions). Il est à noter que cette partie du site est aussi accessible à des personnes non gestionnaires sous le code « invité » et que ces derniers sont souvent demandeurs de ce type d'information.

- *La sortie pour le 9 mai d'un encart dans la presse dans le but de sensibiliser le grand public et les bénéficiaires potentiels*

Cet encart avait pour but d'établir d'informer le grand public sur le bilan des actions soutenues par les fonds structurels à travers plusieurs thématiques : formation-éducation, aménagement du territoire, agriculture-pêche, artisanat-industrie et tourisme-environnement.

Cette opération de communication initialement prévue en 2000 a dû être réalisée en 2001 compte tenu du retard d'approbation du DOCUP qui ne permettait pas de lancer une opération de communication dans un contexte favorable.

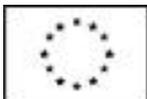


- La préparation de la consultation des agences pour la réalisation de plaquettes présentant le DOCUP et les actions cofinancées par les différents Fonds Structurels

Cinq agences de Communication ont été consultées pour la réalisation de cinq plaquettes sur un cahier des précis.

Les plaquettes donneront :

- une information générique et pratique sur le DOCUP
- des informations pratiques sur les actions qui peuvent être cofinancées par les différents Fonds Structurels (FEOGA, IFOP, FEDER, FSE) dans le cadre du DOCUP.



## **6. MESURES PRISES AFIN D'ASSURER LA COMPATIBILITÉ AVEC LES POLITIQUES COMMUNAUTAIRES POUR L'ANNEE 2001**

### **6-1 Informations communes à toutes les régions**

S'agissant des dispositions relatives au respect des règles de concurrence, l'année 2001 a vu l'approbation de sept nouveaux régimes d'aides notifiés au niveau national qui font partie de la liste ci-après établie au niveau national et arrêtée au 31 Décembre 2001.

Voir tableau national (tableau 1 page suivante)

### **6-2 Informations relatives à la Réunion**

S'agissant du respect de la politique communautaire en matière de concurrence, les dispositions ont été prises dès le premier semestre 2000 pour que la transmission des différents régimes d'aides soit effective.

En 2001, 1 nouveau régime d'aides a été notifié à la Commission portant ainsi à 20 le nombre de régimes d'aides notifiés à la Commission sur le plan régional. Par ailleurs, une demande de modification d'un régime d'aide existant (N324/2000 Maîtrise de l'énergie et du développement des énergies renouvelables) a été transmise aux autorités nationales fin 2001.

Dans le courant de l'année 2001, 12 régimes d'aides ont été approuvés par la Commission et sont repris dans la liste ci-après.

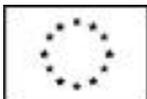
Voir tableau régional (tableau 2 page suivante)

### **6-3 Compatibilité avec les autres politiques communautaires**

S'agissant de la passation des marchés publics, les actions ou mesures cofinancées par les Fonds structurels ont été mises en œuvre dans le respect de la politique et des directives communautaires en la matière. Ainsi, les avis adressés pour publication au Journal Officiel des Communautés européennes dans l'application de ces directives ont précisé les références des projets pour lesquels un concours communautaire avait été demandé ou décidé.

S'agissant de la protection et de l'amélioration de l'environnement, plusieurs actions visant ces objectifs communautaires ont été soutenus en matière :

- d'appui technique, d'ingénierie et de recherche : mission de sensibilisation et d'accompagnement architectural dans le cirque de Mafate, programme scientifique d'étude et de recherches sur l'impact écologique des invasions végétales en milieu terrestre ;
- d'investissements matériels pour des opérations à maîtrise d'ouvrage publique (déchetteries, réhabilitation d'anciennes décharges...) ou privée (traitement et valorisation de déchets industriels) ;
- d'étude : étude sur le potentiel éolien, bilan compostage individuel ;



- de communication thématique en déclinaison du plan général de communication : campagne sur la collecte sélective, plaquette d'information sur l'élimination des déchets industriels.

S'agissant de l'égalité des chances entre hommes et femmes, les actions et mesures cofinancées par les Fonds structurels ont été compatibles avec la politique et la législation communautaire en matière d'égalité des chances entre hommes et femmes, et, le cas échéant, y ont contribué. Il est à souligner à cet égard d'une part la conduite d'actions de formation spécifiques contribuant à cet objectif et d'autre la mise en place d'une agence pour l'égalité des chances hommes-femmes cofinancée par les crédits du FSE, agence dont il conviendra d'analyser l'impact dans la cadre de l'évaluation à mi-parcours.

## **7. ETAT D'AVANCEMENT ET DE FINANCEMENT DES GRANDS PROJETS ET DES SUBVENTIONS GLOBALES**

### **7.1 Subventions globales**

A la Réunion, aucune subvention globale n'a été prise en compte au moment de l'élaboration du DOCUP hormis le cas d'une petite subvention globale dans le cas du FSE qui concernait l'octroi d'aides aux petits entrepreneurs.

Cette subvention globale spécifique prévue dans le cadre du dispositif EDEN n'a pas connu de mise en œuvre opérationnelle en 2001, suite à une modification du dispositif national lui servant de base, nécessitant une modification du DOCUP et de Complément d Programmation. Sa mise en œuvre devrait être possible en 2002, après agrément des modifications proposées.

### **7.2 Grands projets**

S'agissant de l'identification des grands projets au sein du DOCUP, ils concernent des projets d'infrastructure dans le domaine routier, dans le domaine du traitement des déchets, dans le domaine de la gestion de l'eau et enfin dans le domaine du tourisme culturel.

Aucune procédure grand projet n'a été conclue dans le courant de l'année 2001 dans l'attente notamment de la clarification par la Commission des liens entre grand projet et dégagement d'office. Par ailleurs, une expertise préalable d'un grand projet dans le domaine du traitement des déchets a mis en évidence quelques incompatibilités entre la procédure grand projet et certains modes de dévolution des marchés, divergences qu'il conviendra de lever rapidement en partenariat avec les autorités communautaires et nationales.

**REGIMES D'AIDE NOTIFIES A INSERER DANS LES DOCUP**

DATAR / JPB/1/01/2002

*Dernières modifications en italique*

REGIMES NOTIFIE		REFERENCES				
TITRE	SIGLE	N° référence	Date notif	durée	date accord	OBSERVATIONS
Fonds de développement de petites et moyennes industries	FDPMI	N112/2000	01-mars-00	31/12/2006	05-juil-00	Circulaire du 31-aou-00
Fond régional d'aide au conseil	FRAC COURT	N662/99	23 dec 98	illimitée	05-jan-00	régime applicable
	FRAC LONG	N2/99	23-déc-98	illimitée	05-jan-00	régime applicable
	FRAC AGRICULTUR	N458/00	04-juil-00	illimitée	14 aout 00	régime applicable
Prime d'aménagement du territoire	PAT	N782/99	11-août-99	31-déc-06	17/07/2000	Décret 2001-312 du 11 avril 2001
Aides des collectivités locales à l'immobilier hors PAT "industrie"	IMMOBILIER Décret 98-572	N369/97	29-mai-97	illimitée	9 oct 97	régime applicable <i>Circulaire du 7 janv 2002</i>
Aides des collectivités locales à l'immobilier d'entreprise	IMMOBILIER Décret 607-2001	Pas de numéro	31 dec 99	31-déc-06	13-oct-00	décret 607-2001 du 9 juillet 2001 <i>Circulaire du 7 janv 2002</i>
Prime régionale à l'emploi	PRE Décret 607-2001	N443/2000	28-juin-00	non définie	18-oct-00	décret 607-2001 du 9 juillet 2001 <i>Circulaire du 7 janv 2002</i>
Prime régionale à la création d'entreprise	PRCE Décret 607-2001	Régime de-minimis			13-oct-00	décret 607-2001 du 9 juillet 2001 <i>Circulaire du 7 janv 2002</i>
Aides des collectivités locales à l'investissement	AIDES A L'INVESTISSEMENT	N198/99	01-avr-99	non définie	25-jan-00	Circulaire du 17/8/2000 <i>Circulaire du 7 janv 2002</i>
Primes régionales à la création d'entreprise et d'emploi en Corse	PRE/PRCE CORSE	-	31 dec 99	non définie	28-jan-00	conventions d'application à adopter
Fonds de grantie Corse	CORSE GARANTIE	N744/93	31 dec 99	31-déc-06	28-jan-00	convention d'application à adopter
Fonds spécial d'implantation du Nord/Pas-de-Calais	FSI Nord-Pas-de-C.	N782/99 (N° PAT)	29-déc-99	31-déc-06	17/07/2000 (accord PAT)	régime désormais calé sur le régime notifié PAT
Régime cadre des interventions publiques en faveur du tourisme	REGIME CADRE TOURISME	N882/96	14 dec 99	31/12/2006	18/09/2000	Circulaire aux Préfets du 03-jan-01
Fonds pour les restructurations de la défense	FRED	N67/92	28 dec 99	illimitée	02-mars-00	circulaire d'application du 20 mars 2000
Aides des sociétés de conversion	SODIE	N501/95	23-mai-95	31-déc-06	17-oct-00	régime approuvé
	SOFIREM FINORPA FIBM	NN 2/89 N 286/2000	29-déc-99	31-déc-06	17-oct-00	Régimes approuvés
	SODIV	N253/96	26-mars-96	02-mai-96	OBTENU	Régime non modifié
Aides aux actions collectives	ACTIONS COLLECTIVES	E1/90 NN120/90	27-sep-90	illimitée	03/07/1991	régime existant applicable
Aides à la réalisation de pépinières d'entreprises	PEPINIERES d'entreprises	Régime inutilisable - Faire référence désormais aux 2 régimes immobilier, dans la partie location				
Engagements de développement de la formation	EDDF	N753/99	1 dec 99	illimitée	28-juin-00	circulaire d'application en cours
Aide au conseil en ressources humaines	ACE	N70/95	?	illimitée	12/04/1995	régime existant applicable
Gestion des énergies renouvelables (aides ADEME)	ADEME	N114/2000	"24/02/00	27/12/2010	27-dec-00	Régimes adoptés par la Commission
Utilisation rationnelle de l'énergie (aides ADEME)	ADEME	N115/2000	"24/02/00	28/12/2010	28-dec-00	
Gestion des déchets municipaux et des déchet des entreprises	ADEME	N 116/2000	"24/02/00	27/12/2010	27-dec-00	
Régime cadre des aides à l'environnement	Régime cadre environnement	N 862/96	"23/11/96		23/12/1996	<i>Régime en cours de renotification</i>
Aides à l'innovation	ANVAR	NN 7/87	"3/2/88	illimitée	14/03/1994	régime existant
aides des centres régionaux d'innovation et de transfert de technologie	CRITT	NN 6/89	"11/01/89	illimitée	07-juin-89	régime existant applicable
Regime ATOUT	ATOUT	N 10/97	31/12/1996	illimitée	07/04/1997	régime existant applicable
		N 463/90	31/08/1990	illimitée	05/11/1990	régime existant applicable
Fonds de la recherche et de la technologie	FRT	N1014/95	indisponible	illimitée	19/01/1996	régime existant applicable
Grands projets innovants (FII) Aides à la filière électronique	GPI	N70/89	28/02/1989	illimitée	10/11/1989	régime applicable
	FILIERE ELEC.	?	11/09/1985	illimitée	01/12/1986	régime applicable
Régimes cadres d'aide à l'ingénierie financière	Prêt d'honneur	N 447/2000	13/07/2000	31/12/2006	23/05/2001	circulaire en cours
	Capital investiss.	N 448/2000	13/07/2000	31/12/2006	25/0701	circulaire en cours
	Fonds de garantie	N 449/2000	13/07/2000	31/12/2006	08/05/2001	circulaire en cours
Aides aux commerçants artisans et activités de service	ORAC FISAC	Régime de-minimis			27/09/1990	<b>DE MINIMIS</b> Circulaire SEPME du 9/5/2001
Aides au télétravail	TELETRAVAIL	Pas de numéro	11-avr-94	illimitée	20-avr-94	régime existant applicable
Prime d'orientation agricole	POA	pas de référence	78-81		obtenu	régime applicable

# AUTRES DISPOSITIFS D'AIDE A INSERER DANS LES DOCUP

DATAR / JPB/1/01/2002

*Dernières modifications en italique*

DISPOSITIF D'AIDE		REFERENCES				
TITRE	SIGLE	N° référence	Date notif	durée	date accord	OBSERVATIONS
Règlement des aides aux PME	<b>RGT PME</b>	<b>Rgt n° 70/2001</b>	-	31/12/2006	<b>adopté 12-jan-01</b>	règlement applicable
règlement des aides de-minimis	<b>RGT DE-MINIMIS</b>	<b>Rgt n° 69/2001</b>	-	31/12/2006	<b>adopté 12-jan-01</b>	règlement applicable
règlement des aides à la formation	<b>RGT FORMATION</b>	<b>Rgt n° 68/2001</b>	-	31/12/2006	<b>adopté 12-jan-01</b>	règlement applicable
Dispositif d'aide dérogatoire pour les zones sortant de la PAT industrie	<b>DISPOSITIF DE SORTIE DE PAT</b>	pas de N°	26-sep-00	fin 2006	<b>confirmé le 04-dec-00</b>	Circulaire DATAR du 18-juin-01
aides aux entreprises victimes de catastrophes naturelles et industrielles	<i>1° régime</i>	<i>NN/62/2000</i>	<i>22-mai-00</i>	<i>31/12/2001</i>	<i>17/10/00</i>	<i>Lettre DATAR 28/11/00</i>
	<i>Régime Bretagne et Picardie</i>	<i>N393/A/2001</i>	<i>9 - aout -01</i>	<i>31/12/2002</i>	<i>12-oct-01</i>	<i>Régime en vigueur</i>
	<i>Régime cadre</i>	<i>N393/B/2001</i>	<i>9 - aout 01</i>	<i>illimité</i>	<i>attendu</i>	<i>réponse Commission attendue</i>
	<i>Régime "AZF"</i>	<i>attendu</i>	<i>21 dec 01</i>	<i>sep-03</i>	<i>attendu</i>	<i>réponse Commission attendue</i>

**Tableau 2 : Régimes notifiés sur le plan régional / Ile de La Réunion**

Régimes d'aides	Réf.	Date transmission RP => DGC	Autorisation O/N	Mesures concernées
1- Bonifications d'intérêts	N309/2000	18/05/2000	Aide autorisée le 28/12/00	A1 - Ingénierie financière
2- Prises de participation	N310/2000	18/05/2000	Aide autorisée le 05/06/2002	A1 - Ingénierie financière
3- Projets d'investissements industriels	N311/2000	18/05/2000	Aide autorisée le 03/01/01	A2 - Modernisation et investissement des entreprises
4- Prime régionale à la création de TPE	N312/2000	18/05/2000	Aide autorisée ( décision implicite)	A2 - Modernisation et investissement des entreprises
5- Prime régionale à la modernisation de TPE	N313/2000	18/05/2000	Aide autorisée ( décision implicite)	A2 - Modernisation et investissement des entreprises
6- Soutien aux entreprises artisanales et commerciales des Hauts	N315/2000	18/05/2000	Aide autorisée ( décision implicite)	A2 - Modernisation et investissement des entreprises
7- Zones d'activités et zones stratégiques (volet industriel)	N316A/2000	18/05/2000	Aide autorisée le 25/04/01	A3 - Aménagement de zones d'activités
7bis- Zones d'activités et zones stratégiques (volet agricole)	N316B/2000	18/05/2000	Aide autorisée le 14/08/01	A3 - Aménagement de zones d'activités
8- Produits liés aux loisirs touristiques	N317/2000	18/05/2000	Aide autorisée le 28/11/00	A4 - Accompagnement et soutien au développement du tourisme et de la culture
9- Hôtels et restaurants classés	N318/2000	18/05/2000	Aide autorisée le 28/11/00	A4 - Accompagnement et soutien au développement du tourisme et de la culture
10- Amélioration et création de l'hébergement et de la restauration en milieu rural et en zones enclavées	N319/2000	18/05/2000	Aide autorisée ( décision implicite)	A4 - Accompagnement et soutien au développement du tourisme et de la culture
11- Enrichissement des compétences des entreprises	N320/2000	18/05/2000	Aide autorisée le 05/02/2001	A6 - Aides immatérielles et compétences externes aux PME et TPE
12- Laboratoires et centres de transfert de technologie	N321/2000	18/05/2000	Aide autorisée le 19/07/2001	A6 - Aides immatérielles et compétences externe aux PME et TPE
13- Aide aux investissements dans le secteur des technologies de l'information et de la communication	N322/2000	18/05/2000	Aide autorisée le 17/07/2001	A9 - Intégration des TIC dans la société réunionnaise
14- Soutien à la production de nouveaux biens et services dans le secteur des technologies de l'information et de la communication	N323/2000	18/05/2000	Aide autorisée le 31/07/2001	A9 - Intégration des TIC dans la société réunionnaise
15- Maîtrise de l'énergie et du développement des énergies renouvelables	N324/2000	18/05/2000	Aide autorisée le 03/01/01	C4 - Gestion des déchets, maîtrise de l'énergie et de la qualité de l'air.
16- Gestion des déchets respectueuses de l'environnement	N325/2000	18/05/2000	Aide autorisée le 12/01/01	C4 - Gestion des déchets, maîtrise de l'énergie et de la qualité de l'air.
17- Désenclavement économique	N326/2000	18/05/2000	Aide autorisée le 05/02/01	E3 - Export
18- Fonds d'aide à la localisation d'entreprises	N327/2000	18/05/2000	Aide autorisée le 28/12/00	E3 - Export
19- Prime régionale à l'emploi	N328/2000	18/05/2000	Aide autorisée le 28/12/01	H4 - Développement des compétences dans les entreprises
20 - FISAC/FLACR	N66/2001	09/01/2001	Aide autorisée le 01/06/01	A2 - Modernisation et investissement des entreprises